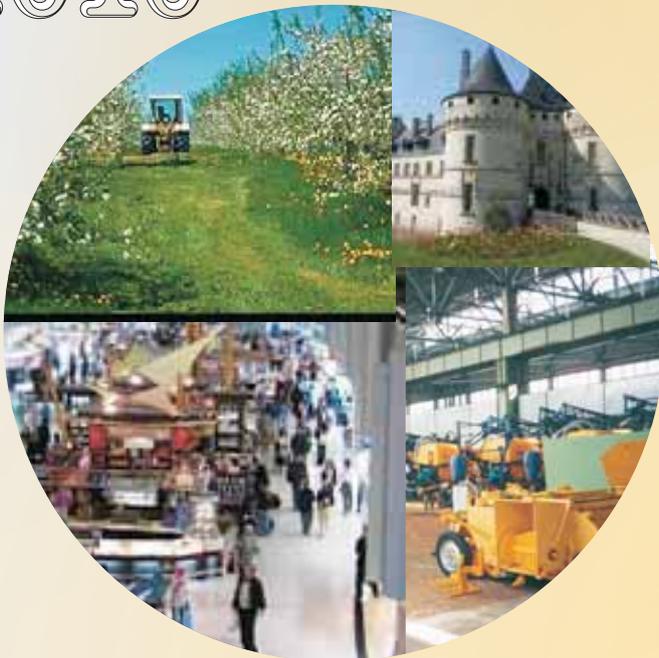




Bilan économique et social de la région Centre 2010



Environnement économique

Situation du marché du travail

Approches sectorielles

Évolutions démographiques et sociales

Finances publiques

Édition 2011

Bilan économique et social de la région Centre 2010



Directeur de la publication

Dominique Perrin

Rédaction en chef

Philippe Calatayud
Jacqueline Duvey-Pilate
Danielle Malody

Maquettiste

Christian Leguay

Relations avec la presse

Martine Blouin

Attachée de presse

Renée Rabany

Webmestre

Yves Dupuis

ISSN 1630-1587

©INSEE Centre

Insee Centre

131 rue du faubourg Bannier

45034 Orléans cedex 1

téléphone : 02 38 69 52 52

télécopie : 02 38 69 52 00

Les organismes contributeurs

Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Pôle entreprises emploi et économie, service compétitivité et mutations économiques

Service études statistiques et évaluations

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Cellule économique régionale du Bâtiment et des Travaux publics Centre, Cerbtp Centre

Pôle sécurité routière et intermodalité

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

Rectorat

Division organisation scolaire, évaluation prospective et performance

Direction régionale des Finances publiques du Centre et du département du Loiret

Division secteur public local - action et expertise économiques

Pôle fiscal, division des professionnels et du contrôle

Comité régional du Tourisme

Pôle étude et veille marketing

Synthèse générale

Une reprise encore fragile en région Centre.....	2
--	---

Environnement économique

Commerce extérieur : reprise des échanges extérieurs et amélioration de l'excédent commercial	5
--	---

Création d'entreprise : les auto-entrepreneurs soutiennent la création d'entreprise en 2010....	7
--	---

Situation du marché du travail

Emploi régional : légère reprise de l'emploi salarié régional, surtout tiré par l'intérim.....	10
---	----

Marché du travail : une reprise économique bénéficiant aux jeunes, pas aux seniors.....	12
--	----

Politiques de l'emploi : légère baisse du nombre de bénéficiaires.....	15
---	----

Approches sectorielles

Bâtiment, Travaux publics : une activité encore en baisse.....	18
---	----

Transports : une année de reprise pour les transports.....	21
---	----

Agriculture : un retour à la normale.....	23
--	----

Tourisme : stabilité de l'activité hôtelière, engouement pour le locatif dans les campings.....	26
--	----

Industrie : l'industrie renoue avec une reprise encore fragile.....	29
--	----

Services : une reprise timide dans les services.....	31
---	----

Évolutions démographiques et sociales

Démographie : plus de naissances et moins de décès.....	33
--	----

Enseignement : meilleure fluidité des parcours scolaires mais dégradation de l'insertion professionnelle des apprentis.....	35
--	----

Minima sociaux : la précarité s'accroît.....	38
---	----

Finances publiques

Finances locales : les finances 2009 des collectivités territoriales : un effort d'équipement maintenu dans un contexte de crise.....	41
--	----

Impôts : des recettes fiscales encore en baisse.....	44
---	----

Une reprise encore fragile en région Centre

L'économie régionale repart en 2010, dans un contexte national et international plus favorable, malgré encore quelques difficultés. L'activité des entreprises est plus dynamique sauf dans la construction qui reste déprimée. L'emploi progresse, surtout dans le tertiaire et l'intérim. Le chômage baisse légèrement, mais les bénéficiaires de minima sociaux sont plus nombreux. Le début de l'année 2011 est bien orienté, grâce notamment au regain de l'investissement des entreprises et à l'amélioration du marché du travail. Néanmoins, certains risques demeurent : ralentissement dans les pays émergents, renchérissement des matières premières, contraintes budgétaires des États, conséquences des catastrophes naturelles.

Comme au niveau national, l'année 2010 est marquée en région Centre par une reprise économique timide comparée à la crise subie les deux années précédentes. Le PIB national a progressé lors de chaque trimestre de l'année, même au quatrième, impacté par les intempéries. Le niveau atteint en fin d'année est cependant bien inférieur à celui de début 2009 (+ 1,5 % en 2010 après - 2,7 % en 2009). La progression du PIB est notamment due à la demande extérieure et à la demande interne. Le retour à une forte croissance mondiale (+ 2,5 % en 2010), notamment dans les pays émergents, aux États-Unis et en Allemagne, a permis l'accélération des échanges commerciaux et a relancé l'activité des entreprises françaises qui commencent à reconstituer leurs stocks. Ces dernières sont cependant très prudentes, elles ont peu investi et peu embauché. Cette reprise a aussi été possible grâce à l'action publique qui a contribué à l'assainissement du secteur financier et dynamisé l'économie grâce à des plans de relances de grande ampleur. Les ménages ont profité de ces mesures

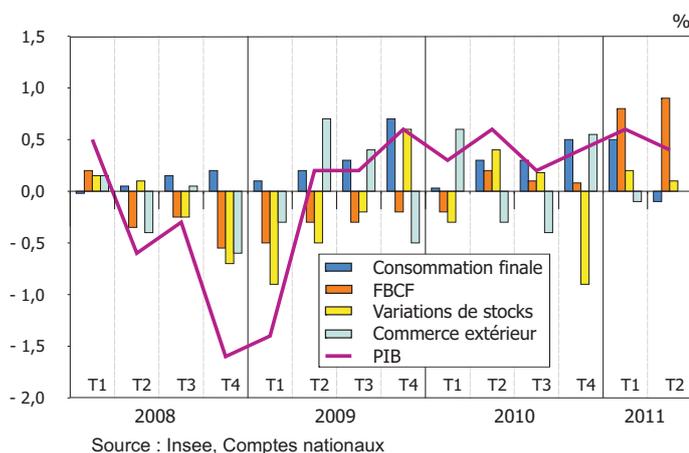
de soutien, d'une légère amélioration du marché du travail et d'une hausse des revenus. La consommation des ménages a ainsi progressé. Les ménages ont, par contre, très faiblement investi compte tenu d'un contexte économique inspirant encore peu la confiance.

La région Centre, qui a été plus touchée par la crise que la moyenne nationale en raison du fort poids de l'industrie et de l'intérim, semble se redresser au même rythme en 2010. L'emploi progresse de 0,7 % sur l'année contre 0,8 % en métropole. L'activité repart dans tous les secteurs sauf dans la construction où elle se détériore. La situation sur le marché du travail reste difficile, même si le taux de chômage baisse légèrement. Le chômage des jeunes demeure très élevé et celui des seniors augmente. Enfin le nombre de bénéficiaires des minima sociaux est en progression.

Reprise de l'activité industrielle, mais pas de son emploi

Après avoir atteint des niveaux très bas en 2009, avec une baisse du PIB de l'ordre de 12 % au niveau national, sans doute comparable au niveau régional, l'activité redémarre dans l'industrie en 2010 malgré la fin de la prime à la casse pour l'automobile. Les capacités de production s'approchent d'un niveau optimum et les carnets de commande se garnissent à nouveau. Le niveau d'activité atteint reste cependant encore bien inférieur à celui du début de l'année 2009, la progression du PIB étant de 4,7 % au niveau national. Face à ce retour d'activité, les entreprises ont cessé le recours au chômage partiel et ont de nouveau fait appel à des intérimaires, le niveau d'activité étant encore insuffisant pour embaucher du personnel. L'emploi salarié industriel a donc de nouveau fléchi dans la région, de 2,7 %, une baisse comparable à la tendance de moyen terme du secteur.

Taux d'évolution trimestriel du PIB et contributions des composantes de la demande



La construction toujours en difficulté

La baisse se poursuit dans la construction, de l'ordre de 5 % pour le bâtiment, de 2 % pour les travaux publics et de 0,7 % pour l'ensemble des emplois. Les mises en chantiers diminuent de 8 % et sont inférieures d'un quart à leur niveau de début 2008. Le logement collectif fléchit après être resté soutenu les années précédentes tandis que le logement individuel groupé repart légèrement. L'entretien-réparation et la construction de bâtiment d'activité restent à des niveaux bas. L'action publique continue de soutenir un peu le secteur, même si elle est moins forte qu'en 2008 et 2009. La construction de bâtiment public est en augmentation et les activités de travaux publics ne baissent que légèrement, retrouvant leur niveau moyen du début de la décennie. Les prévisions de dépenses des collectivités sont cependant orientées modérément à la hausse.

Du mieux pour les agriculteurs grâce à la hausse des prix des produits

Les agriculteurs retrouvent un peu le moral en 2010 grâce à une forte progression des prix des produits agricoles, notamment des céréales, fruits et légumes et vins. Cette hausse est liée aux aléas climatiques qui ont limité les ventes des principaux autres pays producteurs. Les rendements de production, dans la région, ont été corrects. Le revenu des agriculteurs a ainsi progressé, malgré une hausse modérée du coût des charges. Seuls les éleveurs d'animaux ne s'y retrouvent pas avec des charges élevées et des prix à la vente stagnants.

Les services, moteur de la hausse des emplois

L'activité des services marchands a sensiblement augmentée en France : 3,9 % pour les activités financières, 2,3 % pour les services aux ménages et aux entreprises, 2,0 % pour les transports, 1,7 % pour le commerce. Cette croissance a été nette aussi dans la région avec une hausse de 1,3 % des emplois des services marchands, contre 0,9 % au niveau national. Les services aux entreprises, aux ménages et le commerce ont gagné le plus d'emplois dans la région tandis que les transports et les activités immobilières ont été les moins actifs. Le secteur de l'hébergement et la restauration a regagné les emplois perdus l'an dernier. La fréquentation des hôtels est restée assez faible mais les autres types d'hébergements touristiques (campings, gîtes...) sont plus dynamiques, grâce notamment à la clientèle étrangère.

Les ménages consomment toujours mais investissent peu

La croissance de la consommation des ménages s'est accélérée en 2010 en France (+ 1,7 % après + 0,6 % en 2009), contribuant ainsi fortement à la hausse du PIB. Elle

concerne notamment les produits agroalimentaires, l'énergie, les transports et les services financiers. Cette hausse a été possible grâce à l'augmentation du revenu disponible brut des ménages (+ 2,4 %), notamment de la masse salariale (+ 2,1 %) et des prestations sociales (+ 3,0 %). Le pouvoir d'achat progresse un peu moins que l'an dernier du fait de la hausse des prix à la consommation (+ 1,2 % contre - 0,6 % l'an dernier).

Ces résultats positifs cachent cependant des disparités entre ménages avec, en région Centre, une part de ménages non imposés et de bénéficiaires de minima sociaux toujours élevée et une situation encore précaire sur le marché du travail. De plus, l'investissement des ménages dans l'immobilier baisse de nouveau en 2010 (- 2,2 % après - 8,7 % en 2009) malgré un rebond au second semestre.

Hausse des échanges commerciaux

Après avoir nettement ralenti l'an dernier suite à une forte baisse de la demande mondiale, les échanges commerciaux repartent fortement à la hausse en 2010, de 12,4 % pour les exportations régionales et de 8,7 % pour les importations. Le solde commercial, négatif au niveau national, devient nettement excédentaire dans la région, de l'ordre de 800 millions d'euros, grâce aux produits phares que sont les produits pharmaceutiques, cosmétiques et les équipements électriques. Le solde est particulièrement positif avec les pays européens tandis qu'il est négatif avec l'Asie d'où viennent de plus en plus de produits importés.

Stabilité de la création d'entreprise

La création d'entreprise a progressé de 80 % en 2009 grâce à la mise en place du régime des auto-entreprises, hausse plus importante qu'au niveau national. En 2010, la création d'entreprise progresse faiblement dans la région (+ 4 % contre + 9 % en métropole) et reste à des niveaux très importants, même en dehors du régime auto-entrepreneurial. Les secteurs qui ont le plus bénéficié de l'auto-entreprise en 2009 accusent le coup en 2010, à l'opposé de ceux qui en avaient peu profité en 2009.

Difficultés sociales toujours prégnantes

Après une forte dégradation sur le marché du travail en 2009, la situation commence à s'améliorer en 2010 même si elle reste préoccupante. Le taux de chômage baisse de 0,3 point sur un an dans la région (8,4 % au quatrième trimestre), au même rythme qu'au niveau national, et reste inférieur de 0,8 point au taux national. La région compte cependant près de 100 000 demandeurs d'emploi, dont une part croissante des chômeurs longue durée et de seniors. Les jeunes actifs ont bénéficié de l'accroissement des emplois précaires, notamment intérimaires, pour être moins nombreux à la recherche d'un emploi. Leur insertion sur le marché du travail, en autres pour les apprentis,

demeure très difficile et leur taux de chômage est très élevé. Les aides à l'emploi sont restées relativement soutenues même si le nombre de bénéficiaires a légèrement diminué. L'aide à la création d'entreprise et les exonérations de cotisations sociales ont baissé tandis que les contrats d'insertion des jeunes ont augmenté. Le nombre de bénéficiaires de minima sociaux s'accroît, en lien avec la mise en place du RSA mais aussi avec la hausse de la précarité.

Une accélération de la croissance en 2011 malgré certains aléas

La croissance du PIB est forte au premier trimestre 2011, + 1,0 %, et devrait rester assez bien orientée, de l'ordre de 0,4 %, au second trimestre. La croissance annuelle de 2011 devrait être proche de 2 %. La poursuite de la hausse de la demande mondiale permet aux entreprises d'accroître leur activité et d'investir de nouveau. La situation s'améliore sur le marché du travail avec un taux de chômage à la baisse au premier semestre de 2011 et une poursuite des créations d'emploi, ce qui redonne confiance aux ménages, lesquels consommeraient et investiraient davantage.

Malgré cela, quelques aléas pourraient rendre les prévisions moins optimistes : les prix des matières premières augmentent fortement, les contraintes budgétaires des États et les conséquences de la catastrophes au Japon ou de la sécheresse en France pourraient inciter le gouvernement et les acteurs économiques à la prudence.

Un solde naturel toujours positif malgré le vieillissement de la population

La population régionale s'établit à 2 545 000 habitants au 1^{er} janvier 2010. Elle progresse légèrement, de l'ordre de 4 000 à 5 000 personnes par an, surtout grâce au solde naturel. Les naissances restent très nombreuses et dépassent les décès, en hausse du fait du vieillissement de la population. Les arrivées de population dans notre région restent élevées mais sont compensées par les nombreux départs.

Olivier Aguer
Insee Centre

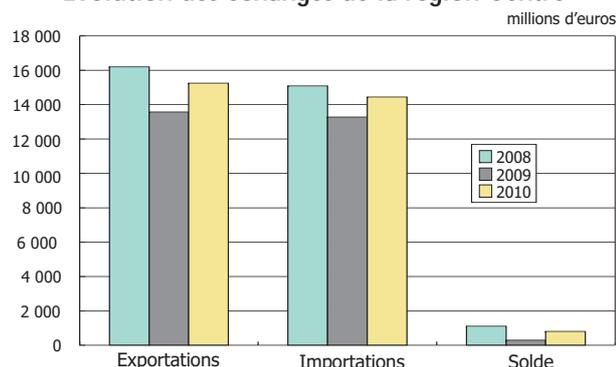
Reprise des échanges extérieurs et amélioration de l'excédent commercial

En 2010, le commerce extérieur de la région Centre connaît une reprise significative. Les exportations et les importations progressent respectivement de 12,4 et 8,7 %, dégageant ainsi un excédent commercial de 807 millions d'euros. Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire concentrent 79,4 % des exportations et 72,6 % des importations. Les principaux biens échangés sont les produits pharmaceutiques, les produits chimiques, parfums et cosmétiques, et les machines et équipements d'usage général. Cette année encore, la croissance des échanges de la région Centre provient principalement de deux zones géographiques : l'Union européenne et l'Asie-Océanie.

Après une année 2009 marquée par le contrecoup de la crise économique et financière internationale, le commerce extérieur de la région Centre enregistre une reprise significative en 2010. Les exportations s'élèvent à 15,3 milliards d'euros (Md€), soit + 12,4 % par rapport à l'exercice antérieur. Pour autant, ces résultats ne permettent pas encore de retrouver les niveaux d'exportations observés de 2005 à 2008. Cette progression s'avère légèrement inférieure à la moyenne nationale (13,3 %). De leur côté, les importations s'élèvent à 14,4 Md€, soit une croissance moins prononcée (8,7 %) que celle des exportations.

Le commerce extérieur dégage ainsi un excédent de 807 millions d'euros (M€) contre 295 M€ en 2009 pour des taux de couverture (rapport entre la valeur des exportations et celle des importations) respectifs de 106 et 102 %.

Évolution des échanges de la région Centre

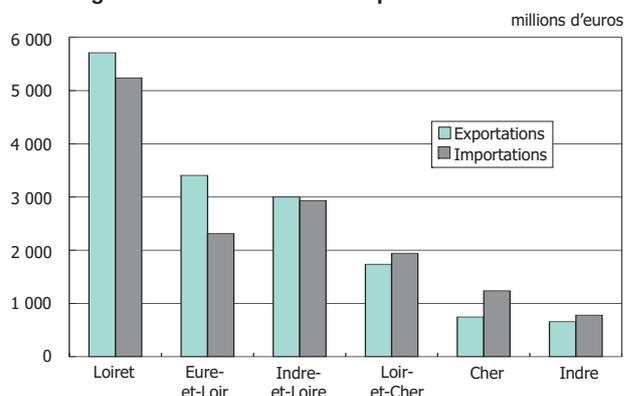


Source : direction générale des douanes et droits indirects

Un positionnement quasi stable par rapport aux autres régions françaises

Les échanges régionaux représentent 4 % des exportations nationales (392 Md€) et 3,2 % des importations (444 Md€). Le Centre se situe ainsi en 10^e position parmi les régions françaises exportatrices (9^e en 2009), très proche de la Lorraine et des Pays de la Loire et devancée

Échanges commerciaux des départements en 2010



Source : direction générale des douanes et droits indirects

par l'Île-de-France, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, le Nord-Pas-de-Calais, l'Alsace, la Haute-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle contribue à hauteur de 0,5 % à l'augmentation des exportations françaises de 2010 (13,3 %).

En 2010, comme l'année précédente, le Centre se maintient au 9^e rang des régions importatrices. Son excédent commercial la place au 10^e rang national.

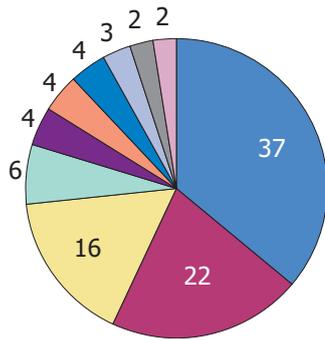
Les trois quarts des échanges extérieurs réalisés par trois départements

Le Loiret, l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire représentent 79,4 % des exportations et 72,6 % des importations régionales. Le Loir-et-Cher, le Cher et l'Indre en réalisent à peine le quart.

La Douane recense 4 869 exportateurs sur l'ensemble de la région, dont 8,6 % de primo-exportateurs. Par département, le Loiret enregistre 1 330 entreprises exportatrices, devant l'Eure-et-Loir (1 163), l'Indre-et-Loire (1 091), le Loir-et-Cher (794), le Cher (661) et l'Indre (496).

Principaux produits exportés en 2010

%

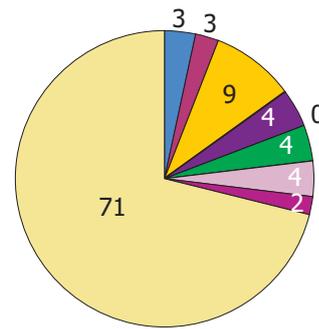


Produits pharmaceutiques	Produits en plastique
Parfums, cosmétiques et produits d'entretien	Chimie - caoutchouc - plastique
Machines et équipements d'usage général	Produits en caoutchouc
Matériel électrique	Produits de la culture et de l'élevage
Équipements pour automobiles	Articles d'habillement

Source : direction générale des douanes et droits indirects

Exportations par zone géographique en 2010

%



Afrique	États-Unis, Canada
Amérique Latine	Proche et Moyen-Orient
Asie et Océanie	Suisse, Norvège, Islande
CEI	UE
Divers TOM	

Le Centre, deuxième région exportatrice de produits pharmaceutiques et cosmétiques

Les produits pharmaceutiques (3 917 M€), les parfums et cosmétiques (2 268 M€), ainsi que les machines et équipements d'usage général (1 776 M€) sont les principaux produits vendus, représentant un peu plus de la moitié des exportations totales (respectivement 25,7 %, 14,9 % et 11,6 %). Ainsi, le Centre a, au cours des années, consolidé son rang de deuxième région française exportatrice de produits pharmaceutiques et cosmétiques, derrière l'Île-de-France.

Les importations sont essentiellement composées de produits pharmaceutiques (1 708 M€), de machines et équipements d'usage général (1 220 M€), de matières plastiques et de caoutchouc (1 133 M€) et de produits électroniques grand public (996 M€). Ces biens totalisent un peu plus du tiers des importations de la région, (respectivement 11,8 %, 8,4 %, 7,8 % et 6,9 % des achats extérieurs).

Des exportations principalement européennes, des importations surtout asiatiques

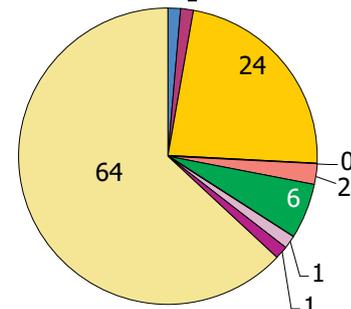
En 2010, l'Union européenne concentre 70,6 % des exportations et 62,4 % des importations de la région Centre (dont respectivement 53,7 et 50,3 % dans la zone euro). Sur un an, la part des exportations vers l'Union européenne reste stable, tandis que les importations de cette zone baissent au profit de l'Asie. Ces échanges sont excédentaires (1 755 M€, dont 920 M€ dans la zone euro), alors qu'ils sont déficitaires avec l'Asie (- 1 877 M€).

La Belgique premier client, l'Allemagne premier fournisseur

En 2010, la Belgique reste, pour la seconde année consécutive, le premier client de la région Centre, avec 15,5 % des

Importations par zone géographique en 2010

%



Source : direction générale des douanes et droits indirects

exportations (2 359 M€), devant l'Allemagne (2 013 M€ ; 13,2 %), qui était la première cliente jusqu'en 2008. Les autres principaux pays destinataires sont l'Espagne (1 229 M€, 8,1 %), le Royaume-Uni (1 223 M€, 8 %) et l'Italie (989 M€, 6,5 %), suivis par les Pays-Bas, les États-Unis, la Russie, la Pologne et le Japon.

Le premier fournisseur de la région Centre reste l'Allemagne (2 085 M€) avec 14,4 % du total des importations. La Chine poursuit sa progression avec 1 448 M€ (10 %), devant l'Italie (1 267 M€, 8,8 %), l'Irlande (1 151 M€, 8 %) et l'Espagne (896 M€, 6,2 %). Les États-Unis, la Belgique, la Corée du Sud, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont les cinq pays fournisseurs suivants. ♦

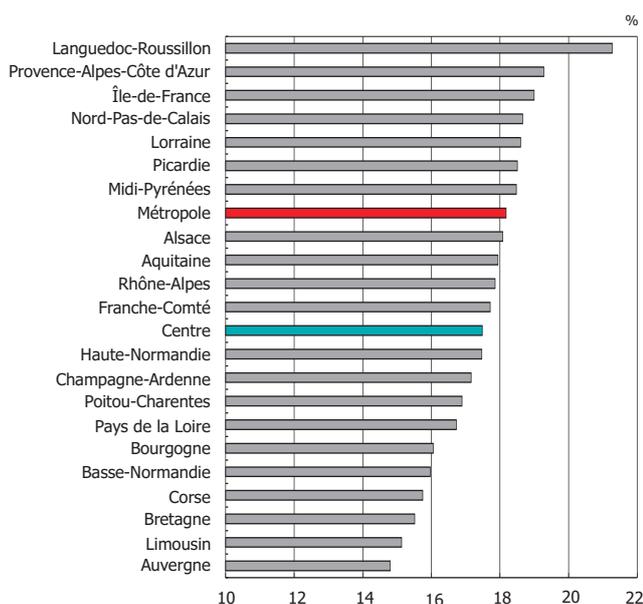
William Pécriaux
Directe Centre

Les auto-entrepreneurs soutiennent la création d'entreprise

En région Centre, 18 000 entreprises ont été créées en 2010, dont plus de 11 000 sous le statut d'auto-entrepreneur. Après la mise en place de ce nouveau statut en 2009, le nombre de créations d'entreprise continue d'augmenter (+ 4%), mais dans une moindre proportion qu'au niveau national (+ 7%). Les créations de sociétés, moins influencées par le régime de l'auto-entrepreneariat, augmentent de 7 % après une baisse de 12 % en 2009. En 2010, les créations totales dans l'immobilier et les transports sont en hausse, alors qu'elles baissent dans le commerce. Elles progressent dans tous les départements et plus particulièrement dans l'Indre et le Cher.

Après une année 2009 exceptionnelle, suite à la mise en place du statut d'auto-entrepreneur, la création d'entreprise ne faiblit pas en 2010. Ainsi, 18 300 nouvelles entreprises ont été immatriculées, c'est 4 % de plus qu'en 2009. Parmi ces créations, 63 % sont des auto-entreprises, en hausse de 6 %. La forte augmentation des créations d'auto-entreprise parmi les professions libérales (+ 16 %) et les artisans (+ 13 %), compense largement la baisse chez les commerçants (- 9 %). Par ailleurs, le nombre de créations hors auto-entreprises, après un recul important en 2009 (- 27 %), reste constant cette année. Il augmente même pour les sociétés. Cependant, si les créations d'entreprises régionales continuent leur ascension, c'est à un rythme moins soutenu qu'en métropole. La région Centre se situe au 12^e rang des régions métropolitaines, avec un taux de création de 17,5 %, inférieur de 0,7 point à la moyenne nationale.

La région Centre au 12^e rang pour le taux de création d'entreprise



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Dynamisme retrouvé dans les transports et l'immobilier

Les créations évoluent favorablement dans la plupart des secteurs d'activité, mais plus particulièrement dans les transports (+ 37 %), une hausse entraînée par les auto-entrepreneurs (+ 64 %). Les activités immobilières, premier secteur touché par la crise, connaissent un regain de vitalité en 2010 (+ 24 %). Dans la construction, le nombre de créations se maintient également à un bon niveau (+ 16 %), de même que l'industrie et les activités liées à l'enseignement, la santé et l'action sociale (+ 11 %).

Peu de créations dans le commerce et les services

L'année 2010 est marquée par un recul des créations dans le secteur commerce et réparation (- 7 %) : s'il était en forte progression en 2009, il attire moins les créateurs en 2010, qu'ils soient auto-entrepreneurs ou non. Les créations dans l'information et la communication connaissent aussi une nette diminution (- 5 %), ce secteur ne représentant que 4 % des créations.

Les créations dans les secteurs du soutien aux entreprises et des services aux ménages, dont trois sur quatre sont dues aux auto-entrepreneurs, ne progressent que de 3 %. Cette faible augmentation est le résultat d'une baisse importante de créations hors auto-entreprise (- 20 %) dans les services aux ménages.

Davantage de créations dans l'Indre

Les créations d'entreprise se maintiennent à un bon niveau dans les départements de la région, excepté dans l'Indre-et-Loire où elles se stabilisent (+ 0,2 %). L'augmentation du nombre des créations est largement supérieure à la moyenne régionale (3,7 %) dans l'Indre et le Cher, respectivement 9 et 8 %, lesquels cumulent un cinquième des créations de la région.

Dans l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher et le Loiret, elle avoisine la moyenne régionale.

L'Indre se distingue par une augmentation des créations hors auto-entrepreneur particulièrement élevée (+ 26 %).

Les créations d'entreprise par secteur d'activité en 2010

Secteur d'activité	Centre					Métropole				
	Créations	Stock	Taux de création %	Part des créations %	Évolution du nombre de créations 2010/2009 %	Créations	Stock	Taux de création %	Part des créations %	Évolution du nombre de créations 2010/2009 %
Industrie	1 063	8 865	12,0	5,8	11,0	29 547	228 675	12,9	4,9	4,4
<i>dont industrie manufacturière</i>	865	8 359	10,3	4,7	6,7	22 769	209 464	10,9	3,8	4,0
Construction	2 920	16 281	17,9	16,0	16,3	89 715	449 644	20,0	14,9	14,8
Commerce	5 321	33 047	16,1	29,1	- 4,5	160 924	1 014 383	15,9	26,8	1,7
<i>dont commerce-réparation</i>	4 230	23 229	18,2	23,1	- 7,1	125 846	698 453	18,0	20,9	0,5
<i>dont transports</i>	298	2 660	11,2	1,6	36,7	9 193	83 716	11,0	1,5	13,8
<i>dont hébergement et restauration</i>	793	7 158	11,1	4,3	- 0,9	25 885	232 214	11,1	4,3	3,9
Information et communication	734	2 368	31,0	4,0	- 5,0	29 494	110 448	26,7	4,9	- 0,8
Activités financières	359	3 763	9,5	2,0	3,5	12 574	121 299	10,4	2,1	7,0
Activités immobilières	539	4 431	12,2	2,9	23,6	17 278	167 598	10,3	2,9	12,6
Soutien aux entreprises	3 311	13 995	23,7	18,1	2,5	133 300	546 313	24,4	22,2	9,2
Enseignement, santé, action sociale	1 543	12 809	12,0	8,4	11,0	53 913	421 485	12,8	9,0	10,2
Autres services aux ménages	2 512	9 125	27,5	13,7	2,9	74 825	249 474	30,0	12,4	6,9
Centre	18 302	104 684	17,5	100,0	3,7	601 570	3 309 319	18,2	100,0	7,0

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Elles progressent légèrement dans le Cher et le Loir-et-Cher, restent stables dans l'Eure-et-Loir et diminuent dans l'Indre-et-Loire et le Loiret (respectivement de 6 et 4 %). En moyenne, dans le Centre, six créateurs sur dix sont des auto-entrepreneurs.

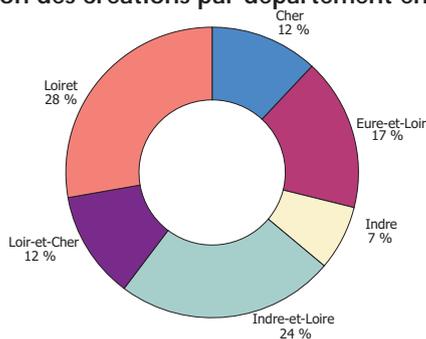
Les taux de création, rapportant les créations de l'année au nombre d'entreprises actives, varient de 15 à 19 % selon les départements. Cet indicateur de renouvellement du tissu productif est plus faible qu'en 2009, le stock d'entreprises s'étant fortement accru du fait des créations de 2009, hormis dans l'Indre et le Cher où il reste stable, confirmant l'engouement pour l'entreprenariat.

Des évolutions positives dans tous les départements

	Créations	dont auto-entrepreneurs	Évolution 2010/2009 %	Taux de création 2010 %
Cher	2 167	62,1	8,3	17,2
Eure-et-Loir	3 099	64,0	4,0	18,5
Indre	1 355	55,1	9,2	14,6
Indre-et-Loire	4 434	63,4	0,2	17,6
Loir-et-Cher	2 171	59,5	3,2	16,0
Loiret	5 076	64,2	3,5	18,6
Centre	18 302	62,5	3,7	17,5

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
 Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Répartition des créations par département en 2010



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Champ de la démographie des entreprises

Les statistiques proviennent du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) géré par l'Insee.

L'étude porte sur les créations d'entreprise de l'ensemble des activités marchandes non agricoles (ou champ de l'industrie, du commerce et de l'ensemble des services). Ce champ inclut les activités financières et les activités de location de biens immobiliers.

La décomposition en secteurs d'activité utilisée dans cette étude s'appuie, pour l'essentiel, sur le niveau d'agrégation en dix postes (dit A10) de la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2, 2008), mais seuls neuf postes sont utilisés car le champ exclut les activités agricoles. Les intitulés de certains postes ont été résumés : ainsi, le poste « Autres activités de services » a été renommé « Autres services aux ménages », mais il ne recoupe pas les activités du poste « Services aux particuliers » de la nomenclature d'activités française révision 1 (NAF rév. 1, 2003). Le secteur du « Commerce, transports, hébergement et restauration » étant peu homogène, a été quelquefois détaillé, pour plus de précision, en trois sous-secteurs : commerce, transports et hébergement-restauration.

Une majorité de créations d'entreprise sans salarié

La création d'entreprise est avant tout un moyen pour l'auto-entrepreneur de générer son propre emploi. La quasi-totalité des auto-entreprises créées se fait sans salarié.

Pour les créateurs hors auto-entrepreneurs, 87 % d'entre eux débutent également leur activité sans salarié. Parmi les entreprises créées en 2010 avec au moins un salarié, l'effectif moyen est de 3,3 personnes par entreprise.

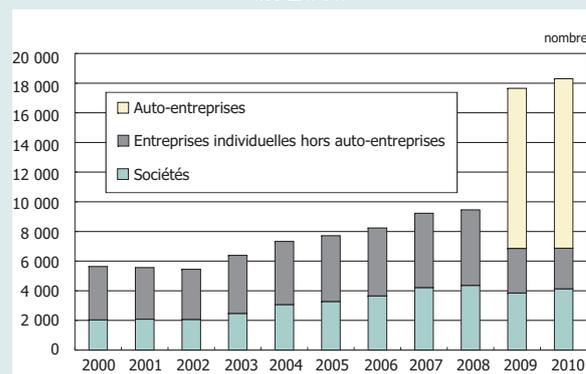
Muriel Pizzinat
 Insee Centre

Reprise à la hausse du nombre de sociétés

En 2010, les créations de sociétés progressent de 7 %, après un net repli l'année précédente (- 12 %). Ainsi plus de 4 000 entreprises se constituent en société dans la région Centre, soit 23 % de l'ensemble des créations (26 % au niveau national). Parmi les créations de sociétés, 85 % sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 10 % des sociétés par actions simplifiées (SAS). Ces dernières ont plus que doublé par rapport à l'an passé, une évolution due aux nouvelles dispositions mises en place. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2009, l'exigence d'un capital minimum est supprimée : désormais, une telle société peut être créée avec un capital d'un euro (au lieu de 37 000 auparavant).

Les créations de SARL augmentent de 5 %, mais ce sont essentiellement les EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) qui connaissent une forte progression (+ 67 %) au détriment des autres formes particulières de SARL. En 2010, les EURL représentent 32 % des SARL et 27 % de l'ensemble des sociétés. Cette catégorie juridique

Les auto-entreprises et les sociétés progressent en 2010



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

permet au créateur de protéger ses biens personnels (résidence principale, biens familiaux...), en cas de problèmes de trésorerie. Elle l'avait moins attiré en 2009 avec la mise en place du nouveau régime de l'auto-entrepreneur.

Définitions

Créations d'entreprise : la définition des créations d'entreprise dénombrées par l'Insee s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprise correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an ;
- cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Toutefois, dans le cas des auto-entreprises, on ne peut dénombrer des créations au sens du concept européen. Il y a bien immatriculation dans le répertoire Sirene mais on ignore s'il y aura ou pas un début d'activité. On comptabilise donc des « **demandes de création** » ; certaines se traduiront par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé. Une partie de ces demandes, enfin, seront invalidées par l'Acoss (agence centrale des organismes de sécurité sociale) : les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de diverses professions réglementées n'ont en effet pas le droit d'être auto-entrepreneurs, ce qui entraîne finalement le rejet de leur affiliation.

Le **régime de l'auto-entrepreneur** : ce régime, mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, offre des formalités allégées de création d'entreprise ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de

l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi d'un régime microsocial simplifié, d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, d'une exonération de TVA et sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises (CFE) pendant trois ans à compter de la date de création.

Taux de création : rapport entre le nombre de créations observées au cours d'une année et le nombre d'entreprises actives au 1^{er} janvier de cette même année.

SARL (société à responsabilité limitée) : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et dont les pouvoirs (droits de vote, droits sur les bénéfices...) sont proportionnels à la part du capital détenu.

EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ou SARL unipersonnelle) : SARL constituée par une seule personne qui détient donc toutes les parts.

SAS (société par actions simplifiée) : société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. La SAS est une société de capitaux, ce qui la rapproche de la société anonyme (SA). Elle peut être unipersonnelle, on parle alors de société par actions simplifiée à associé unique (Sasu).

Entreprise individuelle : une entreprise individuelle correspond à un entrepreneur qui exerce son activité en tant que personne physique, sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur.

Légère reprise de l'emploi salarié régional, surtout tiré par l'intérim

En 2010, l'emploi salarié régional repart à la hausse. Celle-ci est cependant légère (0,7 %), comme au niveau national (0,8 %), comparée à la baisse des deux années précédentes. L'intérim contribue fortement à la croissance des emplois en 2010. L'Indre-et-Loire, grâce au dynamisme du tertiaire et de la construction, est le département le plus dynamique. Cependant, la reprise n'est pas encore créatrice nette d'emploi dans le Loiret et le Cher.

La région Centre compte 605 900 salariés dans le secteur marchand non agricole à la fin de l'année 2010, soit 3,8 % des emplois métropolitains. Après deux années de crise avec une perte de près de 27 000 postes, l'emploi régional est reparti à la hausse au deuxième trimestre 2010. En fin d'année, l'emploi salarié a gagné 4 500 postes. Malgré cette amélioration de l'emploi régional, l'industrie et la construction continuent de perdre des postes.

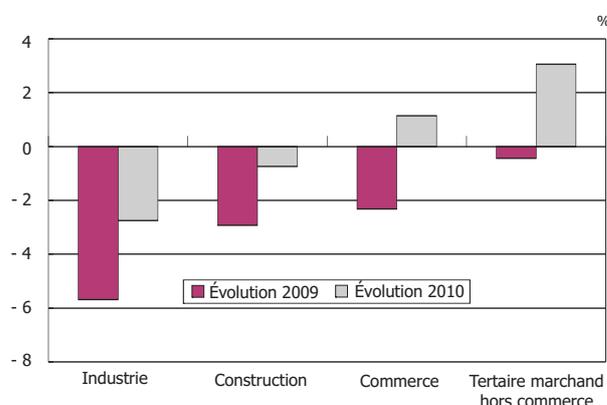
L'industrie régionale particulièrement touchée

En 2010, l'emploi industriel régional diminue de 2,7 % contre 1,8 % au niveau national. Après une année 2009 en forte décroissance (- 10 000 emplois), le niveau de perte de 2010 est comparable à celui des années d'avant la crise (- 4 500 emplois). Le secteur industriel perd tendanciellement des emplois depuis les années 2000. Sur dix ans sa part régionale a reculé de 6,7 points contre 5,1 au plan national.

Cette baisse a un fort impact sur le niveau global d'emploi dans la région compte tenu du poids du secteur industriel : ce dernier représente un emploi sur quatre contre un sur cinq au niveau national.

En région Centre, en 2010 comme en 2009, les effectifs salariés baissent dans la construction, alors que pendant plus de dix ans, ce secteur gagnait chaque année des emplois. Le repli atteint 0,7 % en 2010 après un retrait de 2,9 % l'année précédente.

L'emploi en recul dans l'industrie et le commerce



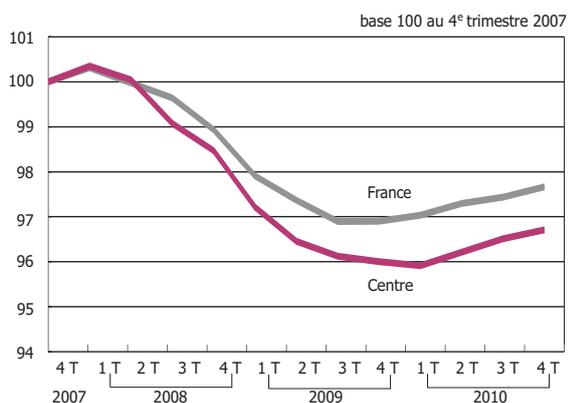
Champ : emploi salarié hors agriculture et administration
Source : Insee, Estimations d'emploi

Le secteur tertiaire dynamisé par l'intérim

Le secteur tertiaire marchand progresse plus vite dans la région que dans l'ensemble du territoire métropolitain. En effet, il crée 2,5 % d'emplois supplémentaires en 2010 contre 1,8 % à l'échelle nationale.

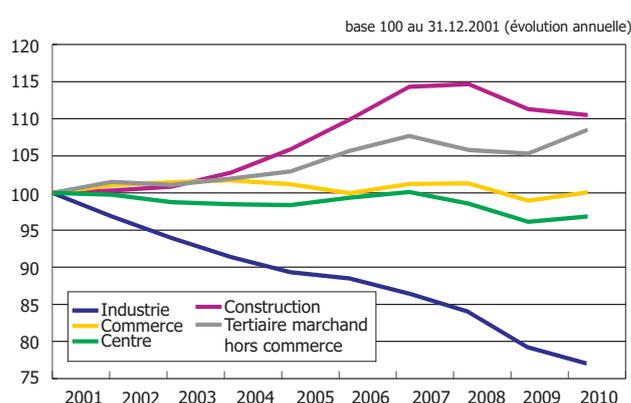
La bonne tenue de ce secteur est due, en partie à la reprise de l'intérim depuis le second trimestre 2009. Il gagne près de 5 000 emplois après en avoir perdu 8 000 depuis le début de la crise. Le commerce, avec 1 000 emplois supplémentaires,

L'emploi salarié : reprise au 2^e trimestre 2010



Champ : emploi salarié du secteur privé marchand non agricole
Source : Insee, Estimations d'emploi

L'industrie continue de perdre des emplois



Champ : emploi salarié hors agriculture et administration
Source : Insee, Estimations d'emploi

Évolution de l'emploi régional

	milliers, %													
	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret		Centre	
	effectifs	évolution 2010/2009	effectifs	évolution 2010/2009	effectifs	évolution 2010/2009	effectifs	évolution 2010/2009	effectifs	évolution 2010/2009	effectifs	évolution 2010/2009	effectifs	évolution 2010/2009
Industrie	18,9	- 3,2	26,7	- 4,2	14,9	- 1,4	32,4	- 2,3	21,8	- 1,1	45,0	- 3,3	159,7	- 2,7
Construction	6,2	- 5,1	8,8	- 1,1	5,0	- 1,6	15,8	1,7	8,0	- 2,8	16,8	0,2	60,6	- 0,7
Tertiaire marchand	39,0	0,8	55,5	4,8	30,6	2,8	98,3	3,1	46,6	3,0	115,5	1,2	385,5	2,5
<i>commerce</i>	12,5	- 0,4	17,7	3,0	9,5	2,0	26,8	2,2	12,7	- 0,9	30,0	0,3	109,2	1,1
<i>transport, entreposage</i>	5,6	0,5	7,4	2,9	4,5	- 2,3	13,1	- 0,9	4,8	- 1,2	15,9	- 2,5	51,3	- 0,9
<i>intérim</i>	2,2	24,6	3,8	21,4	2,4	24,6	5,9	18,1	4,5	24,6	10,8	15,2	29,6	19,3
Ensemble	64,2	- 1,0	91,0	1,4	50,5	1,1	146,4	1,7	76,4	1,2	177,4	0,0	605,9	0,7

Champ : emploi salarié hors agriculture et administration
Source : Insee, Estimations d'emploi

regagne près de la moitié de ceux détruits en 2009. Le secteur du transport et de l'entreposage en cède cette année plus de 400. Depuis 2008, début de la crise, près de 2 100 emplois ont été perdus dans ce secteur.

Une progression plus rapide de l'emploi salarié dans l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir

Hormis le Cher et le Loiret, les autres départements de la région gagnent des emplois salariés en 2010. L'Indre-et-Loire, qui regroupe près d'un quart des effectifs, connaît la plus forte hausse grâce à une bonne tenue des secteurs du tertiaire marchand et de la construction, mais aussi au moindre poids de l'industrie dans ce département.

L'Eure-et-Loir progresse malgré une forte perte d'emploi dans l'industrie (1 100). Le secteur tertiaire, notamment l'intérim mais aussi le commerce et les transports, soutient la croissance avec une hausse de 4,8 %, soit 2 500 emplois (plus forte progression régionale).

Le Loir-et-Cher et l'Indre enregistrent une croissance légèrement supérieure à 1 %, provenant essentiellement de l'emploi intérimaire (+ 24,6 % chacun) tandis que l'industrie est moins touchée que dans les autres départements.

Dans le Loiret, l'emploi salarié se maintient au niveau de 2009. La baisse des effectifs dans l'industrie (1 500 emplois) est juste compensée par l'emploi intérimaire qui croît de 15,2 % (plus faible progression régionale) tandis que l'emploi se stabilise dans la construction.

Le Cher perd près de 1,1 % de ses salariés en 2010, soit 600 emplois. Les baisses dans l'industrie et la construction ne sont pas contrebalancées par la légère hausse des emplois du secteur tertiaire marchand et notamment de l'intérim. ♦

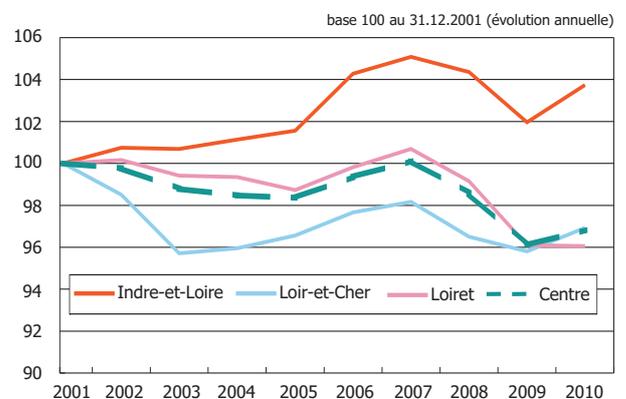
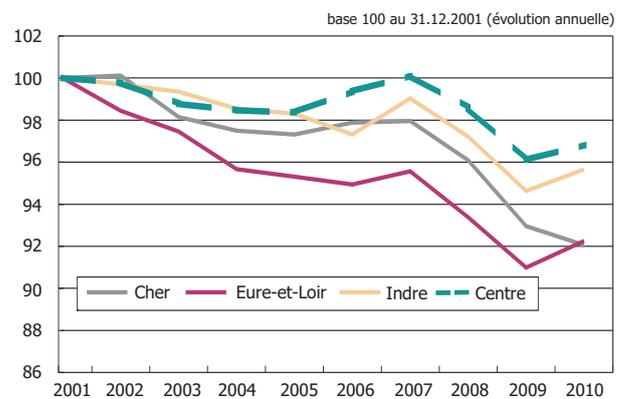
Fabien Gimenez
Insee Centre

Sources

Une importante modification méthodologique a été effectuée avec le passage au dispositif « Estel » (ESTimations d'Emploi Localisé) pour fournir les estimations annuelles d'emploi.

Les estimations d'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France métropolitaine s'appuient sur les estimations annuelles d'emploi jusqu'au 31.12.2008 auxquelles sont appliquées des évolutions trimestrielles d'emploi pour obtenir les résultats jusqu'en 2010. La source principale des évolutions d'emploi 2009 et 2010 provient des données collectées par les Urssaf à partir des bordereaux de recouvrement des cotisations adressés par les em-

L'emploi régional repart à la hausse



Champ : emploi salarié hors agriculture et administration
Source : Insee, Estimations d'emploi

ployeurs pour le versement des cotisations sociales. L'Insee interroge directement certaines grandes entreprises nationales sur l'évolution de leurs effectifs : La Poste, France Télécom, EDF, GDF, SNCF et RATP. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi.

Les évolutions provisoires de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles en France sont réalisées selon la nomenclature d'activité française « NAF rev 2 ». Le champ est celui des secteurs dits « essentiellement marchands ».

Une reprise économique bénéficiant aux jeunes, pas aux seniors

La région Centre enregistre une légère hausse du nombre de demandeurs d'emploi (+ 2,7 %). La situation des jeunes de moins de 25 ans s'est améliorée, avec une diminution de 4,1 % par rapport à l'année précédente. Elle est inverse pour les seniors, particulièrement chez les hommes, avec une forte augmentation annuelle (+ 15,3 %).

Un tiers des inscriptions, ainsi que des sorties, incombent aux jeunes. Près d'un quart des nouveaux inscrits exerçait auparavant un emploi dans les secteurs du commerce de gros et de détail, du transport, de l'hébergement et restauration. Les sortants, s'ils sont restés en moyenne 7,4 mois inscrits à Pôle emploi, six sur dix sont sortis avant six mois.

Le nombre de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) enregistre une hausse annuelle de 2,7 % en données corrigées des variations saisonnières, soit 4 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, pour atteindre près de 154 000 personnes. Certes, cette évolution annuelle est deux fois moindre que celle de la France métropolitaine (+ 5,3 %), mais elle reste encore positive après la forte évolution de 2009 (+ 21,9 %).

Une situation encore préoccupante

La durée moyenne d'inscription des demandeurs d'emploi s'accroît, passant de 12,7 mois en 2009 à 13,6 en 2010 (11,9 mois en décembre 2008). La situation des demandeurs d'emploi de longue durée (plus d'un an d'inscription) ne s'améliore pas. Leur part augmente, atteignant 38,0 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi contre 35,3 % un an auparavant.

En 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a diminué de 4,1 %, dont - 7,3 % pour les hommes, pour ne représenter que 17,2 % du total de la demande

d'emploi contre 18,4 % un an auparavant. Le taux de chômage reste néanmoins très élevé chez les jeunes.

La situation est tout autre pour les demandeurs de 50 ans et plus, en progression de 13,5 %, représentant près d'un cinquième des demandeurs d'emploi. Ce sont les seniors hommes qui sont les plus touchés (+ 15,3 %).

Sur le plan géographique, le département de l'Eure-et-Loir enregistre la plus importante hausse annuelle (6,8 %) devant le Cher (4,8 %) et le Loiret (4,6 %). Le Loiret et l'Indre connaissent une diminution respective de 1,9 et 4,6 %.

Des flux d'entrées toujours supérieurs aux sorties

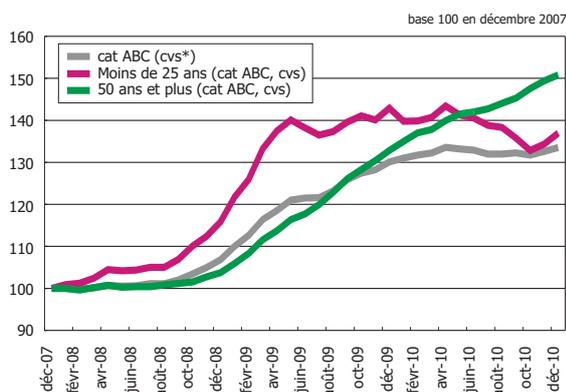
Au cours de l'année 2010, plus de 258 000 personnes se sont inscrites à Pôle emploi tandis que moins de 254 000 en sont sorties. Les métiers les plus recherchés se situent dans les domaines des services à la personne et à la collectivité (16,7 % de l'ensemble) et notamment le nettoyage des locaux, les services domestiques et assistantes auprès d'enfants ainsi que les personnels polyvalents des services hospitaliers.

Ceux du commerce, de la vente et de la grande distribution (15,9 %) sont aussi assez prisés, plus particulièrement la vente en habillement et accessoires à la personne, de même que la mise en libre service.

Deux autres domaines, le support à l'entreprise (10,7 %) et l'industrie (10,6 %) complètent ces secteurs attractifs avec les activités de magasinage et préparation de commandes, les opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage et la manutention manuelle des charges. Près de six métiers sur dix correspondent à des postes d'employés et un sur dix à des emplois d'ouvriers qualifiés.

Quelques disparités départementales existent. Dans le Loiret et l'Indre, les métiers les plus recherchés, se trouvent dans le secteur du transport et logistique, pour respectivement 12,0 et 10,4 % (9,7 % au niveau régional).

Les seniors, une progression continue depuis fin 2008



* corrigées des variations saisonnières
Sources : DIRECCTE Centre, Service ESE ; Pôle emploi

Les métiers recherchés, une grande synergie entre les flux d'entrée et de sortie en 2010

Métiers recherchés	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loir-et-Cher		Loiret		Centre	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Agriculture et pêche, espaces naturels et espaces verts, soins aux animaux	6,0	5,8	3,2	3,1	5,2	5,2	4,4	4,3	6,4	6,3	3,2	3,2	4,4	4,4
Art et façonnage d'ouvrages d'art	0,7	0,8	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5
Banque, assurances et immobilier	1,1	1,0	1,3	1,1	0,9	0,8	1,3	1,3	1,0	1,0	1,4	1,4	1,2	1,2
Commerce, vente et grande distribution	16,2	16,2	16,5	16,4	15,6	15,4	16,2	16,0	15,3	14,9	15,5	15,4	15,9	15,8
Communication, média et multimédia	1,1	1,1	1,2	1,1	1,2	1,0	1,9	1,8	1,4	1,2	1,4	1,3	1,4	1,3
Construction, bâtiment et travaux publics	10,4	10,4	8,9	8,7	10,2	9,8	9,8	9,6	10,2	9,9	9,2	9,2	9,6	9,5
Hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs et animation	7,9	7,9	7,1	6,9	8,0	7,8	9,3	9,2	7,8	7,4	7,0	6,9	7,9	7,7
Industrie	9,2	9,5	12,7	13,1	10,0	10,7	8,0	8,5	12,4	13,1	11,8	12,4	10,6	11,2
Installation et maintenance	4,0	3,9	4,2	4,3	4,1	4,0	3,7	3,6	3,8	3,7	3,7	3,7	3,8	3,8
Santé	3,8	3,9	4,1	4,2	4,7	4,7	4,4	4,4	3,7	3,7	3,4	3,4	3,9	4,0
Services à la personne et à la collectivité	16,8	16,8	17,0	17,1	16,5	16,9	17,9	18,2	15,9	16,3	15,5	15,7	16,7	16,9
Spectacle	0,7	0,5	0,7	0,8	0,7	0,7	1,2	1,2	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8
Support à l'entreprise	10,7	11,0	11,2	11,1	9,8	9,8	10,4	10,4	9,9	10,2	11,3	11,2	10,7	10,7
Transport et logistique	9,1	9,1	8,7	9,0	10,4	10,9	8,5	8,7	9,0	9,3	12,0	12,1	9,7	9,9
Non renseigné	2,3	2,1	2,7	2,5	2,2	1,8	2,5	2,2	2,1	1,8	3,3	2,8	2,7	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0						

Sources : DIRECCTE Centre, Service ESE ; Pôle emploi

Dans le Cher, l'Indre et le Loir-et-Cher, les métiers de la construction, bâtiment et travaux publics sont aussi proportionnellement très recherchés avec un taux dépassant 10 % (9,6 % au niveau régional).

Ces métiers sont aussi très prisés des demandeurs d'emploi. Pour le secteur de l'industrie le pourcentage des sorties est supérieur de 0,6 point à celui des entrées.

Les niveaux de formation sont fortement corrélés aux métiers recherchés et à la qualification. Près de six demandeurs d'emploi sur dix inscrits à Pôle emploi détiennent au plus un niveau de formation BEP-CAP (niveau V). Cette proportion est deux fois moindre pour les personnes ayant les niveaux baccalauréat (niveau IV) et BAC + 2 (niveau III) confondus. Les demandeurs d'emploi d'un niveau de formation BAC + 3 et plus (niveaux I et II) représentent, pour leur part, un peu plus d'un dixième.

Les femmes s'inscrivent à Pôle emploi dans la même proportion que les hommes, respectivement, 50,4 contre 49,6 %. Elles en sortent de manière similaire (50,2 contre 49,8 %).

Trois fois plus de jeunes que de seniors

La moyenne d'âge des demandeurs à l'inscription est de 33,2 ans et de 33,4 pour les sortants. La moitié des personnes qui se sont inscrites au cours de l'année 2010 avait moins de 30 ans contre 31 ans pour celles qui sont sorties.

Les flux des sortants par catégorie d'âge sont relativement similaires à ceux des entrants.

À l'inscription, les jeunes de moins de 25 ans représentent plus d'un tiers des entrants et les seniors près de 12 %.

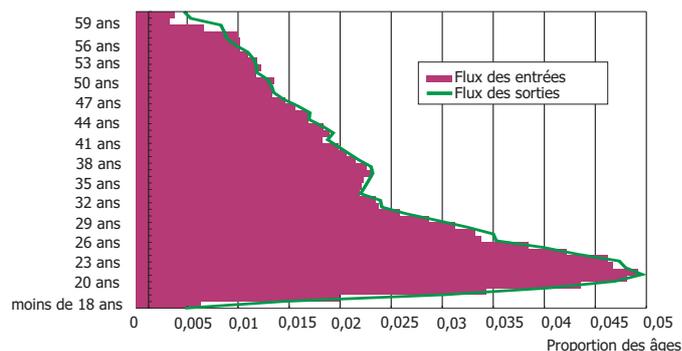
Pour les sortants, les proportions sont respectivement de 32,5 et 11,8 %.

Un demandeur d'emploi sur dix s'est inscrit suite à un licenciement ou après une fin de mission d'intérim. La proportion est double en cas de fin de contrat à durée déterminée.

Plus de la moitié des sorties est due à la reprise d'un nouvel emploi. La moitié de celles signalées à Pôle emploi (19,3%) relève de démarches personnelles.

Près d'un quart des nouveaux inscrits exerçait auparavant un emploi dans les secteurs d'activité du commerce de gros et de détail, du transport, de l'hébergement et restauration et moins d'un cinquième sont issus de l'industrie. A contrario, très peu de demandeurs d'emploi proviennent des secteurs des activités immobilières, financières et assurances ou de l'information-communication.

Des flux d'entrée et de sortie similaires selon l'âge en 2010



Sources : DIRECCTE Centre, Service ESE ; Pôle emploi

Répartition des flux par secteur d'activité en 2010

Secteur d'activité antérieure	Les flux		%
	Entrée	Sortie	
Activités financières et d'assurance	1,0	0,8	
Activités immobilières	0,6	0,4	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	8,9	7,3	
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	9,3	7,2	
Agriculture, sylviculture et pêche	5,1	4,3	
Autres activités de services	12,5	10,0	
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	23,1	18,5	
Construction	7,0	5,6	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	16,4	12,8	
Information et communication	1,2	0,8	
Non déterminé	14,9	32,3	
Total	100,0	100,0	

Sources : DIRECCTE Centre, Service ESE ; Pôle emploi

En 2010 la durée moyenne d'inscription s'établit à 7,4 mois. Plus d'un cinquième des sortants était inscrit à Pôle emploi depuis un an au minimum. Cependant, près de six demandeurs d'emploi sur dix l'ont été moins de six mois. La durée moyenne d'inscription varie selon les départements. C'est dans l'Indre et le Loir-et-Cher qu'elle est la plus longue, respectivement de 8,2 et 7,9 mois. Dans l'Indre-et-Loire, les sortants ont été inscrits en moyenne seulement 7 mois. ♦

Serge Leprovost
Directe

Définitions des demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

A	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
B	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
C	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Diminution du chômage dans les six départements du Centre

Au quatrième trimestre 2010, le taux de chômage de la région Centre s'élève à 8,4 %, soit 0,8 point de moins que celui mesuré au niveau national. Ces deux taux ont diminué de 0,3 point sur un an. En région Centre, cette baisse est concentrée sur le dernier trimestre de l'année, alors qu'elle a été plus progressive pour le taux national.

Le Centre perd une place et occupe désormais le 8^e rang des régions métropolitaines, ex-æquo avec l'Alsace. La première position est toujours occupée par la Bretagne avec un taux de 7,7 %.

Dans la région, le taux le plus élevé est comme en 2009, celui du Cher. Il est identique au taux national (9,2 %). Les autres taux se situent entre 7,8 % dans le Loir-et-Cher et 8,8 % dans l'Eure-et-Loir. Sur un an, le chômage a baissé dans tous les départements, mais c'est dans le Loir-et-Cher que le recul a été le plus important (- 0,7 point). Les diminutions les plus conséquentes ont eu lieu dans les départements pour lesquels le taux de chômage était déjà le plus bas l'année précédente.

Évolution des taux de chômage trimestriels

	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010	%
Cher	9,3	9,2	
Eure-et-Loir	9,0	8,8	
Indre	8,5	8,0	
Indre-et-Loire	8,5	8,1	
Loir-et-Cher	8,5	7,8	
Loiret	8,8	8,7	
Centre	8,7	8,4	
France métropolitaine	9,5	9,2	

Source : Insee (données CVS)

Chrystel Scribe
Insee Centre

Une légère baisse du nombre de bénéficiaires

L'année 2010 se caractérise par un léger fléchissement des entrées dans les différentes mesures de la politique de l'emploi. Près du tiers des entrées incombe au contrat unique d'insertion, nouvelle mesure qui remplace différents contrats aidés du secteur marchand et non marchand. Le nombre des contrats en alternance est quasi identique à celui de l'année précédente, la progression des contrats de professionnalisation ayant compensé la diminution des contrats d'apprentissage.

Les autres mesures ont connu des évolutions contrastées : le nombre de bénéficiaires de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise diminue, celui relatif au contrat d'insertion dans la vie sociale, mesure à destination des jeunes, est en forte progression.

La politique de l'emploi bénéficie à près de 54 800 personnes en 2010 (contrats aidés ou entrées dans les divers dispositifs).

Le nombre d'entrées baisse de 1,8 % par rapport à l'année précédente. Cette tendance recouvre cependant des évolutions diverses selon les catégories de mesures : les personnes concernées par celles du secteur non marchand ou les entrées en contrat d'insertion dans la vie sociale

(CIVIS), mesure d'accompagnement des jeunes, sont plus nombreuses (respectivement : + 3,3 et + 16 %). Les entrées dans les différents dispositifs du secteur marchand baissent de 6,4 %, celles liées à l'accompagnement des licenciements économiques de 9,7 %.

Près de la moitié des mesures de la politique de l'emploi réalisées dans le secteur marchand

Le secteur marchand totalise 49,4 % des entrées (27 068) dans les différents dispositifs de la politique de l'emploi au cours de l'année 2010.

Six entrées sur dix sont des contrats d'alternance, leur volume étant resté identique d'une année à l'autre : l'augmentation des entrées en contrat de professionnalisation (+ 7,4 %) compense la baisse de celles relatives au contrat d'apprentissage (- 1,8 %).

Les autres entrées dans le secteur marchand concernent les aides à la création d'entreprise (4 561 bénéficiaires en 2010) et les entrées en contrat unique d'insertion-contrats d'initiative emploi (CUI-CIE), mesure nouvelle qui remplace les précédents contrats d'initiative emploi (CIE) du plan de cohésion sociale, et les contrats d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA).

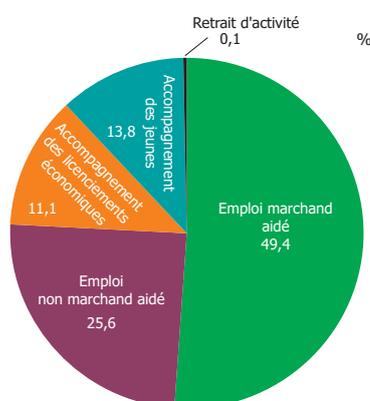
À la suite du Plan « rebond » pour l'emploi d'avril 2010, les CUI-CIE ont été prioritairement mobilisés pour les chômeurs arrivant en fin de droit à l'assurance chômage, sans solution de revenu, notamment les jeunes.

Le CUI-CAE : un nouveau dispositif

Les contrats uniques d'insertion-contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) ont d'abord ciblé les jeunes, les travailleurs handicapés, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et les bénéficiaires du RSA.

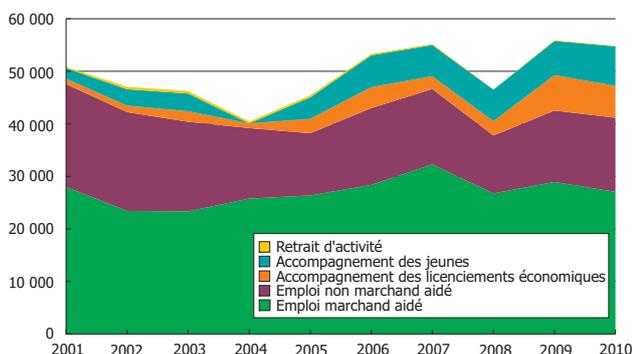
Les objectifs des contrats aidés jeunes ont été conservés, afin de lutter contre le chômage et de maintenir la dynamique de prescription produite notamment par les missions locales et les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO).

La politique de l'emploi par catégorie de mesures en 2010



Champ : hors formation des demandeurs d'emploi
Sources : Pôle emploi ; Cnasea ; Dares ; Drees

L'évolution des politiques de l'emploi sur les dix dernières années



Champ : hors formation des demandeurs d'emploi
Sources : Pôle emploi ; Cnasea ; Dares ; Drees ; Unedic

Autre conséquence du plan d'avril 2010, les contrats aidés des secteurs marchand et non marchand ont principalement visé les demandeurs d'emploi en fin de droit. Sur l'ensemble de l'année 2010, les entrées dans les différentes mesures du secteur non marchand représentent le quart du total des personnes ayant nouvellement bénéficié des mesures de la politique de l'emploi.

Baisse des entrées dans les mesures d'accompagnement des licenciements économiques

Conséquence de l'amélioration de la conjoncture économique, le nombre de personnes ayant bénéficié des mesures d'accompagnement des licenciements économiques est en diminution, sans cependant retrouver le niveau d'avant la crise : le nombre des bénéficiaires d'une cellule de reclassement baisse de 13 %, après une très forte hausse en 2009. Pour ceux profitant d'une convention de reclassement personnalisé la diminution est de 9 %.

Le nombre de personnes ayant eu recours à l'une de ces deux mesures en 2010 s'élève à 6 084 (contre 6 737 en 2009).

Parmi les autres mesures de la politique de l'emploi, le nombre de CIVIS progresse très fortement.

Ce dispositif, géré par les missions locales et les PAIO, permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement en matière d'orientation, de qualification ou d'expérience professionnelle par l'intermédiaire d'un parcours individualisé d'accès à la vie active.

Ce parcours d'insertion concerne 7 545 jeunes sur l'ensemble de l'année 2010. ♦

Jacques Mothon
Directeur

Les mesures de la politique de l'emploi en 2010

	Centre		France
	2009	2010	2010
Emploi marchand aidé	28 912	27 068	736 125
Exonération de cotisations sociales et primes à l'embauche (CLD)	4 479	3 839	117 181
Contrat initiative emploi (formule du plan de cohésion sociale)	3 779	-	3 012
Contrat initiative revenu minimum activité CI-RMA (RMI)	495	-	113
Contrat initiative revenu minimum activité CI-RMA (ASS/API/AAH)	205	1	138
Contrat unique d'insertion - contrat initiative emploi CUI-CIE		3 838	113 918
Autres exonération de cotisations sociales et primes à l'embauche	772	683	15 159
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^e salarié en zone de redynamisation urbaine (ZRU)	19	54	1 339
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^e salarié en zone de redynamisation rurale (ZRR)	558	481	4 858
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche du 1 ^{er} au 50 ^e salarié en zone franche urbaine (ZFU)	181	141	8 860
Exonération de cotisations sociales pour l'embauche par une association en ZRU ou en ZFU	14	7	102
Aide à la création d'entreprise	5 660	4 561	137 016
Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise ACCRE (bénéficiaires)	5 660	4 561	137 016
Contrats en alternance	16 966	16 965	435 430
Contrat de professionnalisation	3 276	3 518	147 990
Contrat d'apprentissage	13 690	13 447	287 440
Accompagnement des restructurations	148	115	4 678
Allocations temporaires dégressives	148	115	4 678
Insertion par l'économique	887	905	26 661
Embauches en entreprise d'insertion (régime de l'aide forfaitaire)	887	905	26 661
Emploi non marchand aidé	13 614	14 066	415 282
Contrat parcours d'accès aux carrières territoriales, hospitalières et de l'État (PACTE)	11	18	295
Contrat d'avenir	4 215	-	976
Contrat d'accompagnement à l'emploi	9 010	-	28 924
Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE)	-	13 686	376 680
Contrat Emploi Jeune	8	0	19
Apprentis du secteur public	370	362	8 388
Formation des demandeurs d'emploi	297	436	21 941
Prévention du chômage de longue durée	297	436	21 941
Actions préparatoires au recrutement	2	-	-
Contrat de volontariat pour l'insertion	189	277	3 812
Actions de formation préalable à l'embauche	nd	nd	nd
Formations conventionnées	nd	nd	nd
Conventions d'adaptation et de formation du fonds national de l'emploi (FNE)	106	159	18 129
Validation des acquis de l'expérience	446	361	9 344
Accompagnement des licenciements économiques	6 737	6 084	134 618
Cellule de reclassement	1 446	1 257	16 650
Conventions de reclassement personnalisé	5 291	4 827	117 968
Accompagnement des jeunes	6 507	7 545	213 174
Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)	6 507	7 545	213 174
Retrait d'activité	107	81	1 215
Allocations spéciales du FNE	107	81	1 215
Ensemble des entrées en mesure *	55 877	54 844	1 500 414

* Hors formation des demandeurs d'emploi

Sources : Pôle emploi, Cnasea ; Dares ; Drees ; Unedic

Sources et méthode

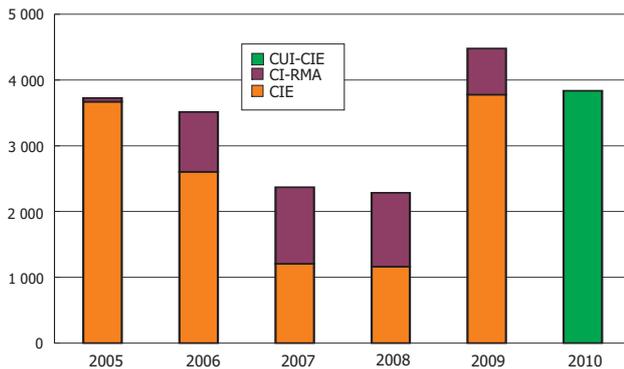
Les données sont issues des tableaux de bord des politiques de l'emploi établis par la Dares (tableaux de bord des politiques de l'emploi et du marché du travail - séries longues).

Elles sont d'origines diverses : Cnasea, Pôle emploi, Drees, Unedic, Dares.

Le total des mesures ne comprend que les entrées dont on connaît les valeurs départementales postérieures au 31 décembre 1992 et qui ne font pas référence à des entrées multiples d'une même personne dans un dispositif particulier.

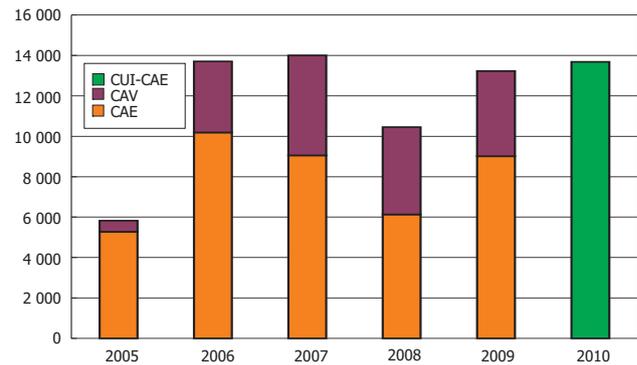
La période de référence est l'année civile. Les données sont provisoires pour les deux dernières années disponibles.

Les contrats aidés du secteur marchand



Source : Dares, Tableau de bord des politiques d'emploi

Les contrats aidés du secteur non marchand



Source : Dares, Tableau de bord des politiques d'emploi

Le contrat unique d'insertion

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le contrat unique d'insertion (CUI) remplace les contrats initiative emploi (CIE), les contrats d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA), les contrats d'avenir (CAV) et les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE).

Ce nouveau contrat, dans un cadre rénové, prend la forme du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand et du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand.

Il a pour objet de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi. Il donne lieu à une convention conclue entre l'employeur, le salarié et, selon le cas, Pôle emploi agissant pour le compte de l'État ou le Conseil général.

Le contrat de travail associé à une convention individuelle de CUI-CAE est de droit privé, à durée déterminée ou indéterminée, à temps plein ou à temps partiel.

Le CUI-CAE porte sur des emplois visant à répondre à des besoins collectifs non satisfaits et ne peut être conclu pour pourvoir des emplois dans les services de l'État.

Le contrat unique d'insertion, dans sa déclinaison CUI-CIE ou CUI-CAE comporte des dispositions en matière d'accompagnement et de suivi, destinées à favoriser l'insertion durable dans l'emploi de ses bénéficiaires.

Dès la conclusion de la convention individuelle, un tuteur est désigné parmi les ouvriers qualifiés et volontaires pour assumer

cette fonction et justifiant d'au moins deux ans d'expérience professionnelle. Le tuteur ne peut suivre plus de trois salariés en CUI-CIE ou CUI-CAE.

Au cours de l'année 2010, 3 800 CUI-CIE ont été enregistrés dans le secteur marchand et 13 700 CUI-CAE dans le secteur non marchand.

Les hommes sont majoritaires dans le dispositif CUI-CIE (58,5 %). Parmi les bénéficiaires de cette mesure, 42,2 % ont un niveau de formation au plus égal au niveau V (CAP-BEP).

Les personnes de moins de 26 ans représentent 44,9 % des effectifs à l'entrée dans la mesure, et celles de plus de 45 ans, 22 %. Un peu plus de la moitié des recrutements ont été effectués dans trois secteurs d'activité : le commerce et la réparation automobile et motocycle (20 %), l'hébergement et la restauration (19 %) et la construction (13,6 %).

Les titulaires d'un CUI-CAE sont un peu plus âgés : 31,5 % ont plus de 45 ans, et 24,3 % moins de 26 ans. Deux tiers n'ont pas dépassé le niveau V de formation.

Les femmes sont très largement majoritaires à l'entrée dans cette mesure (66,3 %).

Près de huit recrutements sur dix en CUI-CAE sont intervenus dans quatre secteurs : l'hébergement médico-social et social ou les activités sociales sans hébergement (28,8 %), l'enseignement (22,7 %), l'administration publique (17,7 %), les activités pour la santé humaine (10,0 %).

Définitions

Services marchands

On considère qu'une unité rend des services marchands lorsqu'elle les vend (en grande partie ou en totalité) à des prix économiquement significatifs.

En toute rigueur, il faudrait parler de services principalement marchands car pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes ; certains services sont considérés comme toujours marchands (exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (exemple administration générale).

Services non marchands

On considère qu'une unité rend des services non marchands lorsqu'elle les fournit gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs.

Ces activités de services se rencontrent principalement dans l'éducation, la santé, l'action sociale et l'administration.

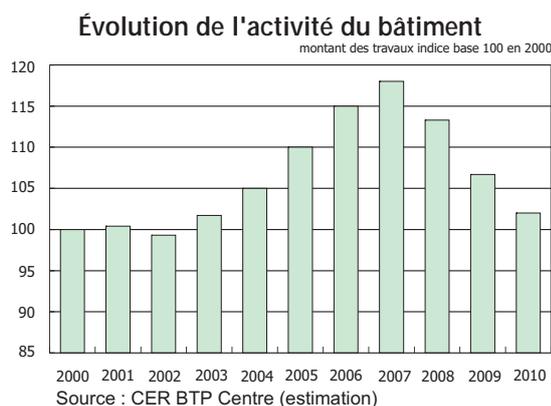
Une activité encore en baisse

L'activité du bâtiment et des travaux publics est de nouveau en recul sur l'ensemble de l'année 2010. Néanmoins, des signes d'amélioration conjoncturelle semblent se dessiner à compter du deuxième semestre dans un contexte de hausse des coûts de production.

Bâtiment : un ralentissement confirmé pour la construction neuve, mais modéré pour les travaux d'amélioration

L'activité des entreprises du bâtiment en région Centre est restée orientée à la baisse en 2010 et ce pour la troisième année consécutive.

Toutefois, un arrêt de la dégradation de la situation conjoncturelle semble intervenir à compter du second semestre, ainsi que l'attestent les résultats des différentes enquêtes d'opinions régionales disponibles et la tendance à l'accroissement du recours à l'intérim.



Moins de 12 500 logements neufs mis en chantier

La construction de logements neufs en région Centre a atteint un plancher à la fin de l'été 2010 dans le prolongement du très net recul observé sur la période 2008-2009.

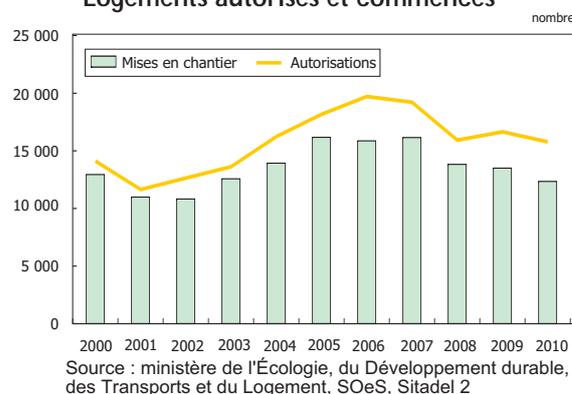
À partir du quatrième trimestre 2010, le rythme des mises en chantier paraît se redresser. Toutefois, malgré cette amélioration conjoncturelle, le niveau de construction sur l'ensemble de l'année, avec un peu plus de 12 300 mises en chantier, reste inférieur de 8 % à celui de 2009. Cette évolution régionale s'inscrit en dehors de la tendance nationale, en très légère hausse.

Par ailleurs, quelques disparités apparaissent selon le type d'habitat considéré. Pour la construction de logements collectifs, les mises en chantier sont en très forte réduction. À l'inverse, dans l'habitat individuel groupé, les logements commencés progressent. Un léger fléchissement apparaît pour la maison individuelle en secteur diffus, avec une tendance à la réduction de la surface moyenne (de 130 m² de surfaces hors œuvre nette moyenne contre 140 m² les années passées).

Le nombre de logements neufs construits répondant à des objectifs de performances énergétiques élevées (supérieures aux seuils réglementaires), progresse rapidement. Ainsi les deman-

des de labellisation pour des logements satisfaisant aux critères « BBC-Effinergie » (bâtiment basse consommation de 50 kWh par m² par an au maximum) sont passées en un an de 520 à 1 446 (soit près de 12 % des logements neufs).

Logements autorisés et commencés



Opinion des entrepreneurs du bâtiment en région Centre sur leur activité récente

Travaux entretien-rénovation	solde d'opinion en %			
	4 ^e trimestre 2007	4 ^e trimestre 2008	4 ^e trimestre 2009	4 ^e trimestre 2010
Logements	22	- 1	- 28	- 21
Bâtiments	13	- 5	- 38	- 28

Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement

Le marché de la promotion immobilière privée toujours tonique

Un élément marquant de l'année 2010, est l'activité des promoteurs immobiliers privés qui reste soutenue après la forte reprise de l'année 2009.

Si le volume des ventes diminue très légèrement à haut niveau tant pour l'habitat individuel que pour le logement collectif, la commercialisation d'opérations nouvelles sur le marché immobilier s'accélère en 2010, illustrant l'objectif de reconstitution et de renouvellement du stock de logements proposé à la vente par les promoteurs privés.

Les stocks de logements disponibles à la vente reculent très sensiblement dans le domaine de l'habitat collectif (31 % sur un an). Les prix moyens des logements collectifs vendus progressent de 5,7 % sur un an, cette tendance à la hausse des prix de vente semble un peu moins forte que sur la maison individuelle (+ 3 %).

Stagnation de l'activité dans le domaine de l'entretien et de l'amélioration

L'activité des entreprises sur ce secteur d'intervention a connu un léger ralentissement, de l'ordre de 1 % en 2010. Le dévelop-

pement des travaux d'économie d'énergie, observé depuis plusieurs années, marque le pas en 2010 comme l'attestent les résultats de l'enquête trimestrielle d'activité menée auprès des entrepreneurs de la région.

Amorcé en 2009 le bon démarrage des Éco-prêts à taux zéro se poursuit. Ce dispositif aura permis de financer 2 500 opérations, dont le montant moyen de travaux s'élève à 19 139 euros.

Évolution du montant de travaux neufs et amélioration de logements et de bâtiments dans la région Centre

Travaux neufs et entretien (en millions d'euros)	2008	2009	2010	Évolution 2010/2009 (en euros courants %)
Bâtiment logement	3 455	3 245	3 170	- 2,3
Bâtiment non résidentiel	2 205	2 140	2 085	- 2,6
Total bâtiment	5 660	5 385	5 255	- 2,4
Travaux publics	1 820 (1)	1 525 (1)	1 450 (2)	- 4,9

(1) FNTP nouvelle base statistique
(2) CER BTP Centre estimation

Sources : CER BTP Centre (estimation à partir base EAE 2000) ; Fédération nationale des travaux publics

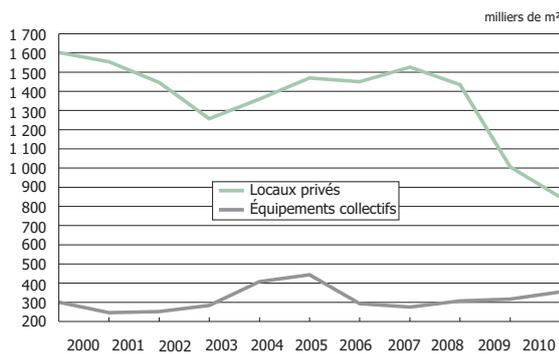
Incertitude dans la construction de bâtiments d'activité

Les mises en chantier de locaux privés d'activité restent orientées à la baisse en 2010 pour la troisième année consécutive. Cette diminution concerne la plupart des types de bâtiment, à l'exception des commerces, en légère progression, et des bâtiments industriels, stabilisés à leur plus bas niveau.

Dans les prochains mois, seule la construction de bâtiments logistiques devrait augmenter, leurs autorisations ayant progressé en 2010.

Les mises en chantier de bâtiments publics croissent à nouveau en 2010. D'importants chantiers tels que la reconstruction du Centre hospitalier régional d'Orléans (680 M€) contribuent à maintenir le plan de charge des entreprises dans ce domaine d'activité.

Construction de bâtiments non résidentiels



Source : ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, SOeS, Sitadel 2

Davantage de créations de très petites entreprises mais l'emploi salarié encore en baisse

Le tissu des entreprises du bâtiment implantées sur le territoire régional continue de se renforcer avec 15 886 établissements recensés au 1^{er} janvier 2010 (contre 14 668 en 2009).

Le rythme de création d'établissements nouveaux progresse encore en 2010. Toutefois, cette évolution d'apparence favorable repose avant tout sur un développement des auto-entreprises qui représentent 60 % des créations. De façon concomitante, le

taux de défaillance des établissements existants, même s'il se stabilise par rapport à 2009, reste encore important, illustrant une certaine forme de fragilisation de l'appareil productif.

Nombre d'établissements de travaux publics

	01.01.2009	01.01.2010
Établissements sans salarié	496	505
Établissements avec salarié	605	612
de 1 à 9 salariés	395	404
de 10 à 49 salariés	165	158
50 salariés et plus	45	50
Total général	1 101	1 117

Source : Insee, Sirene (données définitives)

Le niveau d'emploi observé en corollaire du niveau d'activité encore peu dynamique continue de s'éroder en 2010 (d'environ - 1,5 à - 2%) passant nettement en deçà du seuil des 50 000 salariés.

La tendance au redressement des emplois intérimaires sur les chantiers bâtiment de la Région observé au deuxième semestre 2010 constitue un signe d'amélioration conjoncturelle qui reste cependant à confirmer.

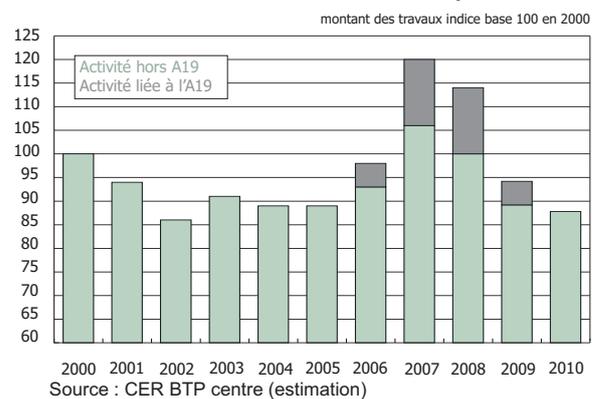
Travaux publics : un nouveau fléchissement d'activité en 2010, moins marqué qu'en 2009

Le montant des travaux publics réalisés dans la région en 2010 est en repli, la tendance à la baisse apparaissant cependant beaucoup moins forte qu'en 2009.

Le recul d'activité est de 5 %. Toutefois, cette réduction apparaît plus mesurée, de l'ordre de 2 %, en excluant l'impact dû à la fin du chantier de l'autoroute A19 (Courtenay-Artenay) en 2009.

Les indicateurs statistiques relatifs aux matériaux de construction, dont la baisse se situe entre 3 et 7 % (respectivement pour les granulats et le béton prêt à l'emploi) illustrent cette situation conjoncturelle encore dégradée.

Évolution de l'activité des travaux publics



Source : CER BTP centre (estimation)

L'opinion des chefs d'entreprise régionaux sur leur niveau d'activité passée reste très majoritairement négative tout au long de 2010. Les intempéries de début et de fin d'année et leurs conséquences sur la bonne réalisation des chantiers renforcent l'analyse plutôt pessimiste de la profession vis-à-vis de la situation conjoncturelle actuelle et à venir.

Toutefois, les carnets de commandes, se reconstituent légèrement en cours d'année, après avoir atteint un plancher en avril 2010, (4,8 mois au deuxième trimestre 2010, niveau moyen stabilisé depuis). Dans un contexte de relative incertitude sur le renouvellement des carnets de commandes, la réalisation de grandes infrastructures régionales, à l'image des opérations de construction des lignes de tramway à Orléans puis à Tours,

constitue des points d'ancrage et de structuration forts pour la profession.

Une hausse modérée des prévisions des dépenses de travaux publics par les collectivités territoriales

L'assouplissement des conditions de mise en œuvre du dispositif FCTVA (Fond de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) initié en 2009, ainsi que la reconduction de la mesure de 2010, contribuent à soutenir le niveau d'investissement local.

Ainsi les investissements de travaux publics budgétisés par l'ensemble des collectivités territoriales s'élèvent en milieu d'année 2010 à 1 236 millions d'euros, en hausse de 3 % par rapport à 2009, représentant soit une dépense prévue de 487 euros par habitant. Dans ce contexte, les communes représentent encore la moitié de la commande, les départements et la région 19 %, les groupements à fiscalité propre 17 %, et les autres communautés de communes et syndicats 14 %.

Afin de faciliter la réalisation des investissements des collectivités territoriales, les organisations professionnelles du BTP et la banque DEXIA mettent en place au niveau national une enveloppe d'un milliard d'euros de prêts à taux bonifiés pour favoriser leurs investissements. Dans la région, l'enveloppe s'élève à 82 M€ dont 45 M€ spécifiquement pour les travaux publics.

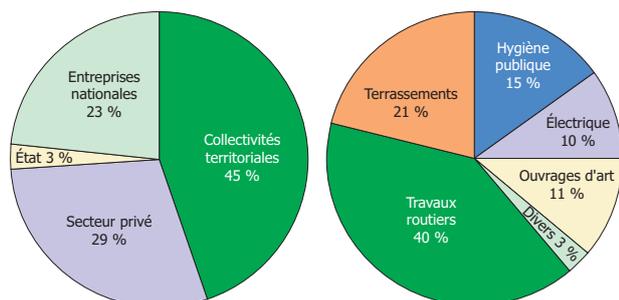
Les organisations professionnelles observent l'inquiétude des collectivités territoriales et notamment des conseils généraux sur la mise en œuvre de la réforme de la taxe professionnelle susceptible de se traduire à moyen terme par des reports de décisions d'investissements.

Secteur privé : une commande de travaux encore peu soutenue

Les travaux de voirie et de réseaux liés à la construction neuve continuent de fléchir en 2010, corollaire direct de la diminution des mises en chantier de logements neufs et de bâtiments d'activité.

Seules les grandes zones d'aménagement et de rénovation urbaine dans les agglomérations importantes, ainsi que les zones d'activité en développement continu autour des grands échangeurs autoroutiers de la région génèrent des flux réguliers de commandes de travaux, contribuant à maintenir les plans de charges des entreprises. L'orientation à la hausse des autorisations de bâtiments logistiques enregistrée en 2010, si elle se concrétise pleinement en termes deancements de chantiers, devrait permettre de conforter cette tendance pour les mois à venir.

Répartition des travaux réalisés dans la région Centre en 2010



Source : Fédération nationale des travaux publics

Progression des crédits d'état sur les routes nationales

L'État, en tant que maître d'ouvrage ne représente désormais plus que 3 % de la commande des entreprises ; l'essentiel de ses financements correspond à des travaux d'aménagement de la Loire et des routes nationales. En 2010, les crédits consacrés aux routes ont atteint 23,1 millions d'euros contre 19,3 en 2009.

Entreprises et emploi : peu d'évolutions majeures en 2010

Si le tissu des établissements de travaux publics implantés en région Centre apparaît stable, sa structure se modifie progressivement ; ainsi le nombre de PME de 10 à 49 salariés se réduit régulièrement, tandis que les établissements sans salarié continuent de se développer.

Toutefois, la création de très petites entreprises, notamment d'auto-entreprises semble s'atténuer par rapport à 2009, contrairement à la tendance observée dans le bâtiment.

L'emploi dans les entreprises de Travaux publics évolue en 2010 autour de deux tendances : tandis que le niveau des effectifs salariés, supérieur à 10 000 personnes, continue de s'éroder légèrement (entre - 1 et - 2 %), l'emploi intérimaire enregistre une reprise modérée au troisième trimestre pour se stabiliser au quatrième trimestre (en moyenne mobile). ♦

Nombre d'établissements du bâtiment

	01.01.2009	01.01.2010
Établissements sans salarié	6 769	8 155
Établissements avec salarié	7 899	7 731
de 1 à 9 salariés	6 616	6 459
de 10 à 49 salariés	1 196	1 167
50 salariés et plus	87	95
Total général	14 668	15 886

Source : Insee, Sirene (données définitives)

Travaux sur les grandes infrastructures

Dans le domaine des grandes infrastructures, l'année 2010 est marquée par l'actualité suivante :

- lancement des études préalables au débat public de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) ;
- accélération des travaux de la deuxième ligne de tramway à Orléans (Est/Ouest) et obtention, le 21 décembre 2010, de la déclaration d'utilité publique pour le projet du tramway de l'agglomération tourangelle ;
- décision d'aménager la RN 154 entre Nonancourt au nord de Dreux et Allaines au sud de l'Eure-et-Loir, à l'issue du débat public, dans le cadre d'une concession autoroutière à l'horizon 2018-2020 ;
- attribution de la concession de LGV Tours-Bordeaux, au groupement Lisea piloté par Vinci et examen des trois scénarii de la ligne TGV prévue en octobre 2011 ;
- lancement des travaux d'électrification de la ligne Bourges-Saincaize (77,3 M€).

François Bréchemier
Cellule économique régionale du BTP Centre

Une amorce de reprise pour les transports

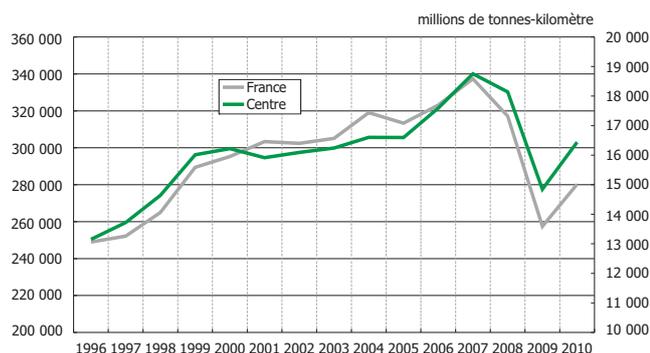
Après une année de forte récession, 2010 présente des signes de reprise : la baisse de l'emploi est nettement ralentie, les créations d'entreprise progressent fortement et les flux de transport terrestre de marchandises s'intensifient. Portées par la prime à la casse et le bonus écologique en 2009, les immatriculations de véhicules particuliers chutent quelque peu en 2010 tandis que celles de véhicules professionnels reprennent. Les trafics sur autoroute qui avaient fortement diminué en 2008, repartent à la hausse en 2009 et 2010.

Malgré la crise, la région Centre reste un pôle logistique important au sud de la région parisienne.

Hausse des flux nationaux

Les flux routiers nationaux ayant pour origine ou destination la région Centre représentent 5,7 % du total national des flux mesurés en tonnes par kilomètre. L'année 2010 est marquée par un fort rebond, avec une augmentation de 11,8 % de l'activité, soit 16,5 milliards de tonnes par kilomètre, après deux années de recul (22,9 % en 2009). La hausse est particulièrement sensible (19,5 %) pour le trafic interne à la région et de façon moindre pour le trafic inter-régional (10,3 %). Les principaux partenaires de la région sont l'Île-de-France (20,9 % des tonnages échangés en 2009), les Pays de la Loire (15,6 %), puis les régions Haute-Normandie et Poitou-Charentes (8 à 10 % chacune).

Évolution des flux totaux de 1996 à 2010

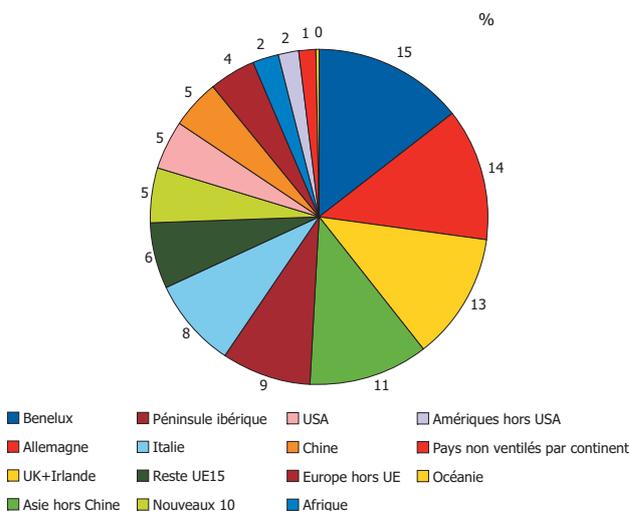


Sources : SOeS ; Sitram 2010

Sur la période de 2004 à 2007, la part des flux internationaux tous modes confondus dans le Centre a diminué, la croissance nationale ayant été supérieure à celle de la région (28,5 % contre 8 %). Entre 2008 et 2009, la part de la région dans les flux internationaux se stabilise à 3,7 % du total national. Les principaux flux d'exportation de la région concernent les produits médicinaux et pharmaceutiques, parfumerie, produits d'entretien (totalisant 37,2 %). La région importe des machines, véhicules, objets manu-

facturés et transactions spéciales (marchandises diverses), produits qui constituent 61,1 % de ses importations. Concernant les modes de transport à la frontière, la voie maritime représente 23,4 % des flux dans la région, (via les Pays de La Loire et la Normandie). A contrario, les autres modes alternatifs à la route sont sous-représentés dans les flux internationaux de la région : la route concerne au niveau régional deux tiers des échanges contre un peu plus de la moitié au niveau national.

Part dans les flux internationaux de la région Centre



Source : Insee, Enquêtes de conjoncture (séries CVS)

À noter : La région Centre et son industrie pharmaceutique est un des principaux partenaires de l'Irlande (siège européen d'une des filiales de Pfizer) : 14% des échanges franco-irlandais proviennent de la région Centre.

Dans les flux internes à la région, les principaux produits échangés en termes de tonnages sont les minéraux bruts et manufacturés et les matériaux de construction (52,5 %), les machines, véhicules, objets manufacturés et transactions spéciales (15,8 %) et les produits agricoles et animaux vivants (15,2 %). Les flux internes représentent 56,1 % des flux de la région, en tonnes par kilomètre ils concernent seulement 18,3 % des flux totaux.

L'emploi moins dégradé qu'en 2009

Au niveau national, au quatrième trimestre 2010, l'emploi salarié des établissements de l'ensemble du secteur du transport et de l'entreposage augmente (0,1 %, pour 1 000 emplois) après une stabilité aux deux trimestres précédents, faisant suite à six trimestres de recul. Ces créations nettes d'emploi sont renforcées par l'augmentation du nombre d'intérimaires employés par le secteur du transport et de l'entreposage (4,4 %, pour 2 300 emplois).

En région Centre, en 2010, le secteur des transports cède encore près de 450 emplois : cette baisse de - 0,9 % succède au recul de - 2,6 % constaté en 2009. En octobre 2010, le nombre d'intérimaires du secteur du transport logistique a augmenté de 20,3 % (3 407 postes soit 12,5 % du total des emplois en intérim) par rapport à octobre 2009.

Le transport routier toujours dominant

Au niveau national, entre 2001 et 2007, si la part du ferroviaire a baissé régulièrement (passant de 14,4 à 11,4 %) pour les deux années suivantes la tendance s'inverse légèrement (12,3 %). Au niveau régional, selon les dernières données disponibles, le pourcentage s'établit à 10,8 %, la route à 89,1 % et le fluvial à 0,02 %

Les immatriculations résistent à la crise

En 2009, le bonus écologique et la prime à la casse stimulent les ventes de véhicules particuliers économes en énergie. La région Centre en bénéficie un peu moins qu'au niveau national (respectivement 53,6 contre 55,5 %). En matière d'énergie, les carburants fossiles restent largement majoritaires (98 % des ventes de véhicules neufs) ; la région suit la tendance générale à la diésélisation du parc. Au niveau national, les immatriculations de voitures particulières neuves sont en très forte progression : 17,0 % au quatrième trimestre 2010 après trois trimestres de repli, l'année 2010 étant légèrement déficitaire.

Les immatriculations de voitures neuves

	2008	2009	Évolution 2009/2008 (%)
Cher	8 323	9 672	16,2
Eure-et-Loir	13 301	15 590	17,2
Indre	5 616	6 134	9,2
Indre-et-Loire	14 738	17 506	18,8
Loir-et-Cher	8 954	10 105	12,9
Loiret	20 464	22 916	12,0
Centre	71 396	81 923	14,7
Métropole	2 050 283	2 268 671	10,7

Source : SOeS

Le marché des véhicules utilitaires légers (VUL) en région Centre suit la tendance nationale en 2009 (- 8,5 %). En 2010, au niveau national une forte reprise intervient pour les VUL, après la baisse intervenue l'année précédente.

Le marché des poids lourds repart à la hausse en 2010. Le niveau des immatriculations de véhicules neufs reste très en dessous de la moyenne des cinq dernières années. Le marché des poids lourds d'occasion s'améliore également, revenant au niveau de 2008, avant la crise. En 2009, si le nombre d'immatriculations de remorques et semi-remorques diminue plus fortement dans le Centre que dans le reste de la France métropolitaine, le parc de ce type de véhicules reste particulièrement fourni dans la région, du fait de l'importante activité logistique (5,3 % du total national en 2009).

Réseaux routier et ferroviaire étoffés

En 2010, le trafic régional autoroutier augmente de 2,1 %, avec une plus forte hausse à Tours (3,3 %). Après une baisse les années précédentes, le trafic des poids lourds est en hausse sur la période (2,9 %).

Le réseau ferroviaire régional compte 2 184 kilomètres de lignes exploitées soit 7,4 % du réseau national. Près de 1 000 kilomètres sont électrifiés (6,4 % du total national) et 57 sont en cours d'électrification (Bourges-Saincaize). La région a aussi étoffé son réseau avec la modernisation de la ligne Dourdan-La Membrolle. Elle dispose, par ailleurs, de 200 kilomètres de lignes à grande vitesse sur 1 881 kilomètres du réseau national, avec seulement trois haltes : Vendôme, Tours et St-Pierre-des-Corps.

Le réseau routier national dans la région comprend, fin 2009, 357 kilomètres de routes nationales et autoroutes non concédées et 982 kilomètres d'autoroutes concédées comptant notamment une partie de l'A19 mise en service en juin 2009. Concernant la RN154, une décision ministérielle du 25 juin 2010 prise à l'issue d'un débat public retient le principe d'un recours à la concession autoroutière, afin d'accélérer l'aménagement des RN 12 et 154 traversant l'Eure-et-Loir. ♦

Benoit LECUREUX
Pôle sécurité routière et intermodalité
DREAL Centre

Un retour à la normale

Après deux années particulièrement éprouvantes pour le secteur agricole, 2010 est marquée par un retournement de tendance. Cette situation s'explique principalement par l'envolée du prix des céréales mais également par une conjoncture favorable pour les fruits et légumes ou la viticulture. L'évolution du coût des charges s'inscrit à la hausse mais reste maîtrisé. Seuls les producteurs d'animaux ne bénéficient pas de cette embellie car les prix des produits restent à un niveau bas. Les prévisions de revenus moyens pour 2010 laissent entrevoir des augmentations conséquentes par rapport à 2009, malgré une tendance à la baisse sur le moyen terme.

Après deux années consécutives de baisse, les prix des produits agricoles se sont fermement redressés en 2010. Cette hausse est particulièrement sensible pour les céréales : plus de 70 %. Ainsi, le cours du blé tendre qui s'établissait à 120 euros la tonne en décembre 2009, avoisine 230 euros la tonne fin 2010. L'orge suit la même tendance ; son prix ayant doublé en un an. La progression du cours du maïs est de l'ordre de 60 %. L'impact des hausses de prix est d'autant plus sensible pour l'économie du Centre, première région céréalière d'Europe.

Un marché des produits agricoles sous tension

Les conditions climatiques défavorables auxquelles ont été confrontés les principaux pays producteurs expliquent, en partie, la flambée des cours. Suite à une forte sécheresse qui a limité leur production, certains états de la mer Noire ou la Russie ont drastiquement restreint leurs exportations. De plus, sur la fin de l'année, les inondations en Australie ont renforcé la crainte d'une récolte mondiale en baisse et fait bondir les prix sur les marchés.

Dans ce contexte, la demande à l'exportation de blé français est accentuée par l'absence de certains exportateurs habituellement très dynamiques (Russie, Ukraine). La France renforce ses exportations notamment vers les pays du Maghreb, mais également vers l'Afrique subsaharienne et l'Égypte.

La situation est similaire quant à l'évolution des prix des oléagineux, avec une hausse de 70 % des cours du colza entre décembre 2009 et décembre 2010. Cette évolution est liée à la fermeté des cours du pétrole et des huiles végétales mais également à la forte demande des tritrateurs et des industriels des bio-carburants.

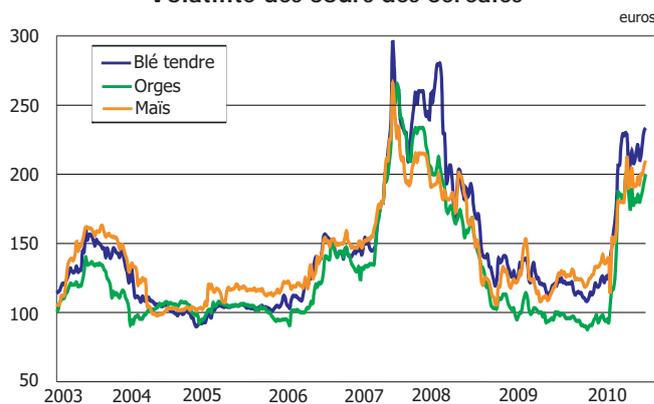
Après une année 2009 particulièrement difficile, 2010 a également été plus bénéfique aux producteurs de lait de vache. Sur l'ensemble de l'année 2010, le prix moyen payé aux producteurs, en hausse de 9 % par rapport à l'année précédente, atteint 320 euros pour 1 000 litres. Les objectifs fixés par l'accord interprofessionnel conclu le 18 août dernier, qui prévoyait une hausse des prix de 10 % sur l'ensemble de l'année, ont été respectés.

Le secteur des fruits et légumes a également bénéficié d'une conjoncture favorable. Les aléas climatiques ayant

retardé les récoltes chez les principaux pays fournisseurs, les importations plus limitées ont permis aux productions hexagonales de trouver des débouchés sur le marché français. Face à une demande correcte, les prix se sont maintenus à des niveaux supérieurs à ceux de 2008 et 2009 (+ 15 % entre 2009 et 2010).

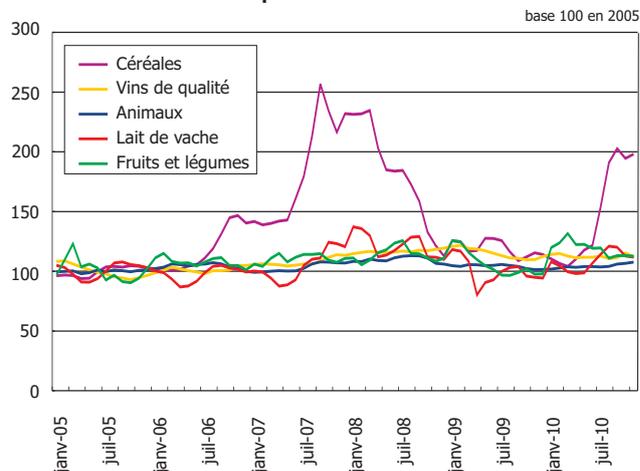
La situation observée paraît moins avantageuse pour les éleveurs. Malgré des prix à la production plus élevés que ceux de 2009 (+ 6 % en moyenne), ceux-ci ont fait face à

Volatilité des cours des céréales



Source : FranceAgrimer

Envolée des prix des céréales en 2010



Source : Agreste, indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)

une hausse du prix des aliments pour animaux, découlant logiquement de l'envolée du prix des céréales. De plus, la sécheresse printanière a impacté la production fourragère régionale qui affiche un déficit de 13 % par rapport à une année normale. Certains éleveurs ont dû acheter du fourrage pour répondre aux besoins des animaux.

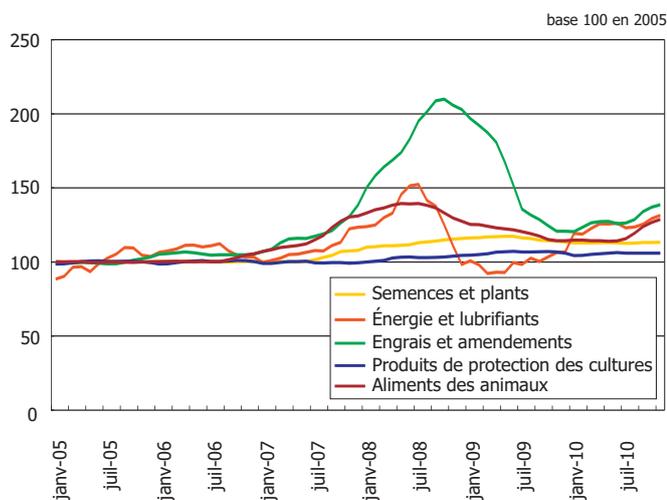
Des coûts de production repartis à la hausse

Les charges d'exploitation, après avoir amorcé un repli depuis fin 2008, pèsent de nouveau plus fortement sur les trésoreries des exploitations. Pour l'ensemble des consommations intermédiaires, la hausse des prix en glissement annuel est de l'ordre de 9 %. Le prix de l'énergie, orienté à la hausse depuis l'été 2010, s'accroît. Ainsi, entre décembre 2009 et décembre 2010, ce poste augmente de 28 % environ.

Très impactant également pour l'agriculture régionale, les engrais et amendements ont vu leurs prix augmenter de plus de 16 % en glissement annuel, sans toutefois atteindre les niveaux relevés en 2008.

Dans le même temps, le prix des produits de protection des cultures, comme celui des semences, ont peu évolué au cours de l'année 2010.

Le coût des charges d'approvisionnement en hausse



Source : Agreste, indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)

Le prix des matières entrant dans la composition des aliments pour animaux poursuit son envolée, entraîné par les cours des céréales et des oléagineux et par la hausse du prix des tourteaux de soja ou de colza. Ainsi en glissement annuel, le prix des aliments pour animaux a augmenté de 16 %. En revanche, en moyenne sur l'année, le prix d'achat est resté identique à celui de 2009.

Une production agricole contrastée

L'année 2010 s'est caractérisée par une sécheresse printanière qui a, certes, favorisé l'implantation des cultures de

printemps, mais a limité l'évolution de la végétation et impacté les rendements. Ceux-ci, souvent inférieurs à ceux de 2009, sont restés proches de la moyenne quinquennale.

La production régionale de blé tendre est inférieure de 5 % à celle de la campagne précédente. La hausse des superficies n'a pas compensé les rendements moyens enregistrés sur la région. Ceux-ci, de l'ordre de 68 quintaux par hectare, sont cependant identiques à la moyenne quinquennale. La récolte de blé tendre, par sa qualité, devrait répondre aux besoins des meuniers et des fabricants d'aliments de bétail.

Également en recul, la production d'orge est inférieure de 28 % à celle de la campagne précédente. Une diminution de la sole et des rendements en deçà de la moyenne quinquennale expliquent ce faible niveau.

À l'opposé, les productions de blé dur et surtout de maïs se sont appréciées. Avec une augmentation annuelle de 29 % de la superficie dédiée au blé dur et malgré des rendements plutôt décevants, la production régionale a progressé de 6 % en 2010. Quant au maïs, les rendements (101 quintaux à l'hectare) sont de 8 points supérieurs à la moyenne quinquennale et ont généré une production en hausse de 8 %.

Une des caractéristiques de l'année 2010 réside dans la forte évolution de la production de pois protéagineux (+ 134 %) due à des surfaces qui ont plus que doublé et des rendements en hausse par rapport à 2009. Cette évolution des superficies s'explique par l'attribution de nouvelles aides de la Politique agricole commune (PAC) liées à la diversité de l'assolement.

Globalement, les vendanges régionales se sont déroulées dans de bonnes conditions et la qualité semble au rendez-vous. Les prévisions de récolte sont identiques à celles de 2009. Cependant, les viticulteurs de la région sont confrontés à un problème sanitaire, la « maladie du bois », qui les inquiète d'autant plus qu'aucun traitement efficace n'est connu.

La production régionale d'animaux a progressé en 2010, notamment pour les bovins où la hausse des abattages atteint 18 %. Les cours des gros bovins se sont maintenus, ils progressent de 2,6 % par rapport à 2009. Néanmoins, l'année 2010 a été marquée par un climat commercial lourd au sein de la filière, avec de fortes tensions entre producteurs et secteur aval, et aussi par l'accroissement important des coûts de production due à la flambée du prix des céréales.

Un redressement du revenu agricole

Après deux années de baisse sensible du revenu moyen agricole, un retournement de tendance est attendu pour 2010. En effet, selon les prévisions, les revenus progresseraient de 66 %. Compte tenu d'un niveau de revenu très bas dans un certain nombre d'exploitations en 2009, cette hausse correspond à un retour à la normale. Malgré cette

Le plan de soutien exceptionnel à l'agriculture

En 2009, l'agriculture a connu une crise importante et toutes les productions ont été touchées. Afin de répondre aux difficultés rencontrées par les agriculteurs, le Président de la République a présenté un plan de soutien exceptionnel à l'agriculture (PSEA), le 27 octobre 2009 à Poligny (Jura).

Ce plan constitué de cinq dispositifs comprend des mesures bancaires et des mesures d'allègements des charges.

La première mesure permet l'octroi d'un prêt de reconstitution de fonds de roulement. Il s'agit d'un prêt de trésorerie (30 000 euros) d'un taux maximum de 3 %, mis en place par les établissements bancaires. Pour cette mesure, 75 millions d'euros ont été affectés au niveau national pour un équivalent prêt de 1,8 milliard d'euros. Cette mesure très simple a reçu un franc succès auprès des exploitants de la région Centre qui ont contracté pour environ 132 millions de prêts correspondant à une prise en charge de plus de 6 millions d'euros.

La deuxième mesure concerne la mise en place de prêts de consolidation destinés aux agriculteurs rencontrant des difficultés conjoncturelles. Cette mesure a été très peu sollicitée par les exploitants.

L'allègement en 2010 des charges financières constitue le troisième volet du plan. Cette prise en charge d'intérêts d'emprunt s'adresse aux exploitations agricoles les plus endettées. Sur l'enveloppe nationale de 155 millions d'euros,

7,5 millions sont venus alimenter ce fonds d'allègement des charges en région.

Une quatrième mesure de prise en charge des cotisations pour l'emploi de salariés agricoles s'adresse aux chefs d'exploitation employeurs. La gestion de cette mesure a été déléguée à la Mutualité sociale agricole (MSA) pour un montant de 50 millions d'euros. La Région Centre a perçu 3 millions d'euros pour mettre en œuvre cette mesure.

Enfin la dernière mesure concerne un dispositif d'accompagnement spécifique destiné aux agriculteurs les plus en difficultés. À la suite d'un audit auprès de ces exploitants, des mesures d'allègement des charges et/ou d'allègement des cotisations sociales ont été prises. Une enveloppe nationale de 130 millions d'euros a permis d'accompagner en région près de 1 500 exploitants pour un montant d'aides de l'ordre de 4,7 millions d'euros.

Dans le Centre, ce sont plus de 11 000 dossiers qui ont ainsi été examinés par les directions départementales des territoires, pour un montant total de près de 21 millions d'euros, dont 42 % d'allègement des charges, et le quart consacré à la prise en charge des cotisations salariales et sociales. La Région Centre a rejoint le dispositif en 2010 en participant au financement de la prise en charge de cotisations salariales et sociales pour un montant de 1,5 million d'euros.

forte augmentation, le revenu moyen 2010 n'atteindrait pas celui de 2007. L'évolution 2010 des revenus résulte de la conjoncture favorable aux céréales mais également aux fruits et légumes ou à la viticulture. Quant au secteur de l'élevage, les mesures mises en place dans le cadre du bilan de santé de la PAC soutiennent les revenus des éleveurs d'herbivores.

Les fortes variabilités des revenus moyens, causées par la volatilité des cours de certaines productions agricoles, conduisent à dépasser les évolutions annuelles en dégageant

des tendances à moyen terme. Ainsi, malgré une bonne année 2010, l'évolution sur trois ans des revenus moyens par actif non salarié entre 2007 et 2010, laisse entrevoir une tendance à la baisse pour l'ensemble des spécialisations.

Annie Clerzau
DRAAF Centre

Stabilité de l'activité hôtelière, engouement pour le locatif dans les campings

L'activité touristique 2010 enregistre une légère baisse du nombre de nuitées hôtelière, la clientèle française étant venue moins nombreuse. Seuls les hôtels haut de gamme ont vu leur volume de nuitées augmenter. Pour l'hôtellerie de plein air la saison a été bonne, le nombre de nuitées est en progression de 4 % sur un an grâce à la clientèle étrangère. L'attrait pour les emplacements locatifs se confirme. L'activité des gîtes ruraux progresse encore, soutenue par la clientèle française.

La région Centre dispose d'un important patrimoine touristique. Elle propose aux touristes un large choix d'activités conjuguant nature, culture et loisirs.

L'offre touristique en région Centre

Les hébergements	nombre d'établissements
Les hébergements marchands	4 026 structures (hôtels, gîtes...) capacité d'accueil 128 500 lits
Les hébergements non marchands	82 313 résidences secondaires capacité d'accueil 411 600 lits
Les activités touristiques	nombre d'établissements
Le fluvial	78 bateaux en activité
Les sites de visites (monuments, musées et sites)	Plus de 500 sites ouverts au public
Les offices de tourisme	157 offices et points d'information

Sources : Insee, Recensement de la population 2006 ; comité régional du Tourisme au 31.12.2010 ; Tourinsoft

Une offre d'hébergement touristique variée

L'offre régionale d'hébergement touristique est très riche. La capacité d'hébergement hôtelier est de 19 500 chambres soit 3 % de la capacité nationale. Pour les campings, se sont près de 21 400 emplacements qui sont proposés lors de la saison touristique (de mai à septembre).

La capacité régionale d'accueil en hôtellerie reste stable ces dernières années. Au niveau départemental, l'offre s'est étoffée depuis dix ans dans le Loiret (+ 4 %) et le Cher (+ 3 %). Après le développement de l'hôtellerie économique au début des années 2000, on assiste aujourd'hui à une montée de gamme de l'offre régionale. L'essentiel des chambres proposées est concentré sur les catégories 2 ou 3 étoiles (respectivement 50 et 23 % des chambres).

Pour l'hôtellerie de plein air, également, la capacité d'accueil reste stable. Depuis quelques années, les campings proposent de plus en plus d'emplacements locatifs. Cette offre s'est développée (+ 15 % en cinq ans) pour les campings 3 et 4 étoiles.

L'offre régionale en gîtes ruraux et chambres d'hôtes « Gîtes de France » progresse : + 2 % pour chacun. Comme pour les autres hébergements, elle évolue en qualité (montée en gamme). Par rapport à l'an passé, l'offre en 1 épi diminue. Les 2 et 3 épis sont stables et les 4 et 5 épis progressent.

Les hébergements du tourisme associatif regroupent 47 structures pour plus de 5 000 lits. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher concentrent 60 % des lits. Les hébergements les plus représentés sont les centres d'accueil de jeunes (auberges de jeunesse et centres internationaux de séjour) avec 15 établissements. Les villages vacances offrent la plus grande capacité en nombre de lits (1 610 lits), soit une moyenne de 201 lits par structure.

Une nouvelle année hôtelière en baisse, mais plus modérée

La fréquentation globale hôtelière de la région Centre diffère peu de celle de 2009. La saison estivale a été un peu plus favorable, mais l'avant et l'arrière saison ont subi une baisse de la fréquentation par rapport à l'année précédente. Le nombre de nuitées est stable (- 0,2 %). La métropole progresse de 2,2 % après une année 2009 difficile.

Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels entre 2009 et 2010 selon le type de clientèle

	Nombre de nuitées en 2010 milliers	Taux d'évolution 2010/2009 %	
	Centre	Centre	Métropole
Ensemble de la clientèle	5 596	- 0,2	2,2
Clientèle française	4 285	- 0,7	1,9
Clientèle étrangère	1 311	1,5	2,7

Sources : Insee, Enquête de fréquentation hôtelière ; DGCS ; comité régional du Tourisme

Part de la clientèle étrangère des principales nationalités en 2010

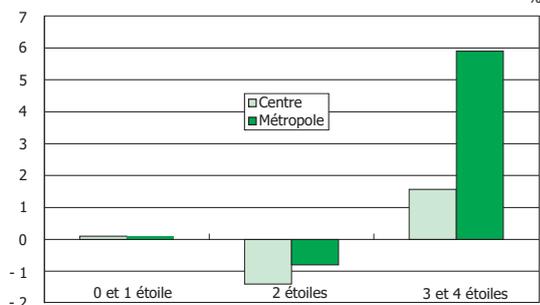
	%	évolution
Royaume-Uni	19,9	2,1
Pays-Bas	11,0	- 1,8
Allemagne	10,7	- 11,3
Belgique	9,3	0,4
États-Unis	8,5	10,3
Espagne	7,6	2,1
Italie	7,4	- 13,1
Japon	6,4	14,5

Sources : Insee, Enquêtes de fréquentation hôtelière ; DGCS ; comité régional du Tourisme

Pour les hôtels, la durée moyenne des séjours reste stable en 2010 à 1,5 jour (1,8 jour au niveau national). Concernant les campings, cette durée est plus longue : 3 jours,

comme la saison précédente. La clientèle française a moins séjourné dans la région. Les résidents étrangers ont soutenu l'activité. La clientèle éloignée (États-Unis, Japon) est à nouveau présente, avec une augmentation de la fréquentation respectivement de 10 et 15 % en nombre de nuitées, alors qu'il se réduit de plus de 10 % pour les touristes originaires d'Italie et d'Allemagne.

Évolution du nombre de nuitées entre 2009 et 2010 selon la catégorie d'hôtel

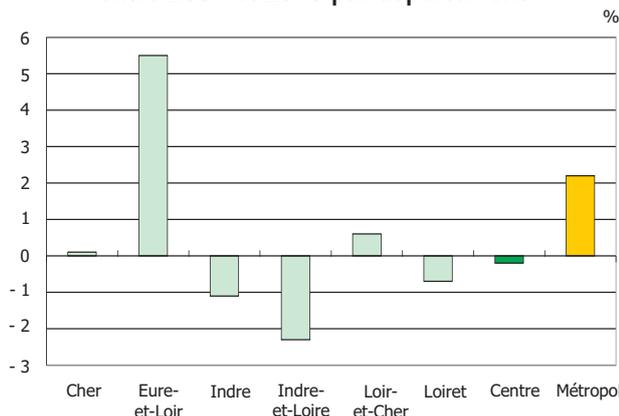


Sources : Insee, Enquête de fréquentation hôtelière ; DGCIS ; comité régional du Tourisme

La clientèle se dirige davantage vers le haut de gamme. Seuls les hôtels 3 et 4 étoiles ont bénéficié d'une augmentation significative de leurs nuitées. Cette tendance est plus marquée au niveau national ; la fréquentation du haut de gamme augmentant de 5,9 % en termes de nuitées.

L'Eure-et-Loir est le seul département de la région à enregistrer une progression de la fréquentation hôtelière, en arrivées comme en nuitées (+ 5,5 % de nuitées) après une

Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels entre 2009 et 2010 par département



Sources : Insee, Enquêtes sur la fréquentation touristique ; DGCIS ; comité régional du Tourisme

année 2009 en forte baisse (- 9 %). L'activité est quasi stable dans le Cher et le Loir-et-Cher alors qu'elle recule dans l'Indre-et-Loire (- 2,3 % de nuitées).

Retour de la clientèle étrangère en hôtellerie de plein air

Au cours de la saison touristique (de mai à septembre), l'activité de l'hôtellerie de plein air a progressé de 4 % en

région Centre, soit un rythme comparable à l'année précédente. Cette hausse de fréquentation est très supérieure à celle observée pour l'ensemble de la métropole. Le Centre a particulièrement bénéficié du retour de la clientèle étrangère (+ 8,6 % de nuitées sur un an). Les ressortissants

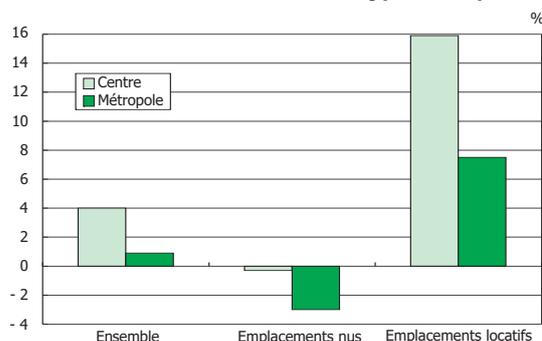
Évolution du nombre de nuitées dans les campings entre 2009 et 2010 selon le type de clientèle

	Nombre de nuitées en 2010 milliers		Taux d'évolution 2010/2009 %
	Centre	Centre	Métropole
Ensemble de la clientèle	1 771	4,0	0,9
Clientèle française	833	- 0,6	0,8
Clientèle étrangère	938	8,6	1,0

Sources : Insee, Enquête de fréquentation dans les campings ; DGCIS

des Pays-Bas, première nationalité en termes de nuitées, sont venus plus nombreux cette année (+ 7 %) ; mais c'est surtout la hausse des nuitées britanniques (+ 26 %), deuxième nationalité après les néerlandais, qui explique ce bon résultat.

Évolution du nombre de nuitées entre 2009 et 2010 selon le type d'emplacement

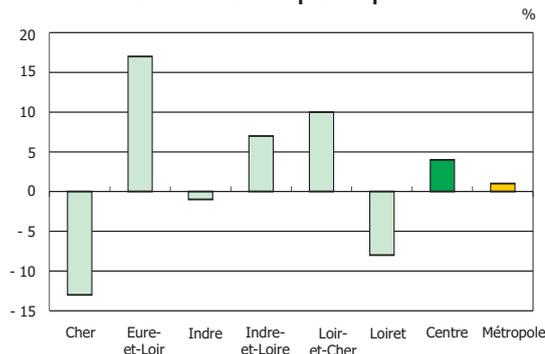


Sources : Insee, Enquête de fréquentation dans les campings ; DGCIS

L'engouement pour les emplacements locatifs, type mobil-home, se confirme (+ 16 % de nuitées en 2010). La fréquentation des emplacements nus s'est maintenue. Ce type d'emplacements représente près des trois quarts des nuitées de la région.

La saison a été très difficile dans le Cher et le Loiret. Ce sont les seuls départements où la clientèle étrangère est en baisse. Pour le Loiret, ce résultat est la conjugaison d'un recul de la clientèle française et d'une légère baisse de la

Évolution du nombre de nuitées dans les campings entre 2009 et 2010 par département



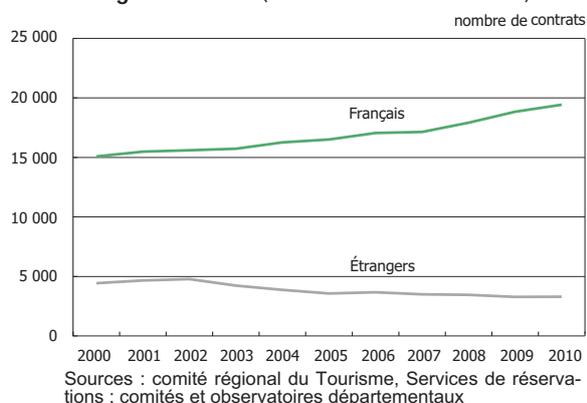
Sources : Insee, Enquêtes sur la fréquentation touristique ; DGCIS ; comité régional du Tourisme

fréquentation étrangère. Le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire sont les deux départements qui ont le plus bénéficié du retour des campeurs étrangers. Enfin, la saison a été très favorable dans l'Eure-et-Loir (+ 17 % de nuitées) contrairement à la précédente (- 8 %). Les nuitées françaises sont en forte hausse sur ce département.

Poursuite de la progression du nombre de contrats dans les gîtes ruraux

En région Centre, la durée moyenne de location des gîtes ruraux en service de réservation est stable par rapport à 2009, (18 semaines). Les évolutions diffèrent suivant les départements ou les catégories. La moyenne de fréquentation varie de 26 semaines dans les gîtes du Loiret à 14 semaines dans ceux du Loir-et-Cher.

Évolution de l'activité des gîtes ruraux de la région Centre (en service de réservation)



L'itinéraire de « La Loire à vélo »

Grâce aux nombreux aménagements de ces dernières années, l'itinéraire de « La Loire à vélo » s'est beaucoup développé et propose aujourd'hui 660 km de voies aménagées. La région Centre dispose de neuf compteurs à boucles électromagnétiques permettant de comptabiliser les passages de vélos de Couargues (Cher) à Candes-Saint-Martin (Indre-et-Loire).

En 2010, ce sont plus de 301 000 passages qui ont été recensés, soit une baisse de 2 % par rapport à 2009. Cette activité de plein air a largement été pénalisée par un météo défavorable en début d'année. ♦

Sources et définitions

Les données proviennent de deux enquêtes de fréquentation que l'Insee réalise chaque mois, l'une auprès des hôtels, l'autre auprès des campings classés tourisme. Ces enquêtes ont été mises en place grâce à un partenariat national entre la direction du Tourisme et l'Insee.

Dans ce cadre national, l'enquête sur les hôtels ne concerne qu'un échantillon. En région Centre, le comité régional du Tourisme (CRT) et l'Insee collaborent afin de rendre exhaustive cette enquête et d'en améliorer le mode d'interrogation.

Le comité régional du Tourisme, en partenariat avec les comités départementaux du Tourisme et les observatoires économiques départementaux, réalise une enquête sur la fréquentation des gîtes adhérant aux services de réservation départementaux,

Le nombre de contrats progresse de nouveau cette année (+ 3 %) grâce à la clientèle française (+ 3 %). Les principaux bassins émetteurs sont l'Île-de-France (+ 5 %) et le Centre (- 6 %). La clientèle étrangère progresse de 1 % cette année, alors qu'en 2009 elle baissait de 5 %. La clientèle britannique diminue à nouveau cette année (- 5 % par rapport à 2009).

Stabilisation de la fréquentation des monuments et des sites touristiques

(Données à échantillon comparable)

En 2010, les monuments de la région Centre ont accueilli près de 4,7 millions de visiteurs, soit une augmentation de 1 %.

Avec plus de 1,3 million d'entrées, la fréquentation des musées est en légère baisse (- 1 %). Elle reste très dépendante des animations et expositions programmées.

Celle des autres sites est stable (+ 0,7 %) avec plus de 2,3 millions de visiteurs accueillis.

Fréquentation des dix premiers monuments et sites touristiques en région Centre

Organisme	Département	2009	2010	Évolution 2010/2009
Château de Chambord	Loir-et-Cher	716 997	729 551	2
Zoo parc de Beauval	Loir-et-Cher	520 000	530 000	2
Château et jardins de Villandry	Indre-et-Loire	354 322	329 411	- 7
Château d'Azay-le-Rideau	Indre-et-Loire	275 975	272 223	- 1
Château de Blois et musées	Loir-et-Cher	265 767	262 301	- 1
Domaine régional et festival International des Jardins - Chaumont-sur-Loire	Loir-et-Cher	356 186	345 614	- 3
Forteresse de Chinon	Indre-et-Loire	112 056	121 679	9
Parc de château de Valençay	Indre	103 000	110 000	7
Parc floral de la Source Orléans	Loiret	111 039	109 182	- 2
Château de Langeais	Indre-et-Loire	98 366	102 458	4

Tableau établi sur la base des répondants à l'enquête

Sources : comité régional du Tourisme ; OET ; CDT ; Gestionnaires des monuments, sites et musées

Attention les données individuelles de certains châteaux sont confidentielles : leurs chiffres sont pris en compte dans la fréquentation globale mais ils ne figurent pas dans le tableau présentant la fréquentation des dix premiers monuments et sites de la région.

Bastien Fuentes

Insee Centre

en collaboration avec le Pôle étude et veille marketing du comité du Tourisme du Centre

taux, soit près des trois quarts du parc régional.

À noter que dans le cas de l'Eure-et-Loir, les chiffres de fréquentation regroupent les meublés «Clévacances» et les gîtes ruraux «Gîtes de France».

Ces organismes réalisent également une enquête sur la fréquentation des monuments, des musées et des sites touristiques de la région.

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients des hôtels et des campings de la région.

Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

L'industrie renoue avec une reprise encore fragile

Le retournement de conjoncture est patent dès le début d'année 2010, après la récession de l'année précédente. L'activité redémarre dans la plupart des branches industrielles régionales, à l'exception de l'automobile. Cette amélioration encore timide induit moins de créations d'emplois que d'ajustements de stocks de produits finis. En effet, l'industrie perd 4 500 emplois salariés (- 2,7 %) au quatrième trimestre 2010 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Tous les secteurs sont touchés, à l'exception des industries extractives qui gagnent des emplois, et des industries alimentaires qui stabilisent leurs effectifs.

L'année 2010 se caractérise par une reprise économique, par opposition à 2009 où l'économie a enregistré sa plus forte récession depuis 60 ans. L'activité industrielle se remet à croître grâce à l'accélération de la demande extérieure, liée au dynamisme des pays émergents, des grandes puissances et de la consommation des ménages français.

Redressement de l'activité industrielle

Dès le début 2010, le léger rebond observé en 2009 se confirme.

L'activité reste bien orientée jusqu'à la fin de l'année. Tous les secteurs sont en progression sauf l'automobile, dont le rythme de production ne cesse de ralentir : ce secteur pâtit de l'annonce de la réduction des mesures de soutien (prime à la

casse). La demande globale progresse régulièrement le premier semestre, avant une légère contraction au troisième trimestre puis une amélioration au dernier. Là aussi, le secteur de l'automobile est l'exception. Les carnets de commandes se regarnissent dès le deuxième trimestre, tout en restant à un niveau assez faible. Parallèlement, les stocks qui avaient commencé à s'amenuiser au troisième trimestre 2009, demeurent à un niveau proche du minimum tout au long de l'année.

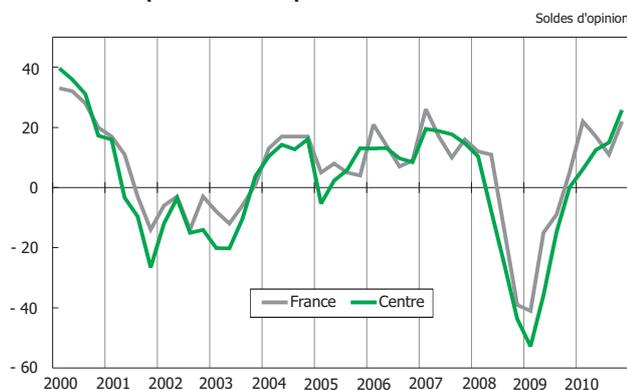
Atténuation du recul de l'emploi salarié industriel

La baisse des effectifs salariés dans l'industrie a progressivement ralenti en 2010, passant de - 5,4 % en glissement annuel au premier trimestre à - 2,7 % au quatrième. Après une perte de 9 900 emplois en 2009, l'industrie cède 4 500 emplois cette année, passant ainsi à 159 700 salariés. Cette dégradation est bien supérieure à celle constatée au niveau national, (- 1,8 % au quatrième trimestre), prolongeant la baisse tendancielle observée depuis dix ans. Toutefois, l'industrie garde un poids important dans le Centre : elle représente un peu plus du quart des salariés dans la région, soit 6 points de plus qu'en France métropolitaine.

Les industries extractives encore épargnées

Toutes les branches industrielles sont concernées par cette baisse, à l'exception des « industries extractives, Énergie » qui emploient 19 830 salariés (soit 12 % des effectifs industriels de la région), en progression de 2 %. Ces industries accroissent leurs personnels pour la seconde année consécutive. Les indus-

Tendance passée de la production dans l'industrie



Source : Insee, Enquêtes de conjoncture (séries CVS)

La baisse de l'emploi industriel s'atténue continuellement sur l'année

nombre, %

Intitulés de nomenclature	Effectifs 2010				Glissement annuel 2010/2009			
	1 trimestre	2 trimestre	3 trimestre	4 trimestre	1 trimestre	2 trimestre	3 trimestre	4 trimestre
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	19 799	19 788	19 881	19 833	- 1,3	- 1,6	- 0,5	- 0,4
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	19 968	20 043	20 107	20 356	0,2	0,7	0,8	1,8
Équipements électriques, électroniques, informatiques, machines	27 506	27 442	27 056	26 795	- 7,9	- 6,2	- 5,8	- 5,4
Matériels de transport	11 324	10 958	10 852	10 887	- 5,6	- 6,8	- 6,4	- 5,5
Autres produits industriels	83 593	82 772	82 341	81 872	- 6,6	- 5,3	- 4,3	- 3,1
Centre	162 190	161 003	160 237	159 743	- 5,4	- 4,4	- 3,7	- 2,7
Métropole	3 326 534	3 311 879	3 294 171	3 291 703	- 4,4	- 3,5	- 2,6	- 1,8

Champ : salariés hors secteurs agricole et services non marchands

Lecture : dans la région Centre, au 1^{er} trimestre 2010, l'emploi dans les Industries alimentaires a baissé de 1,3 %, par rapport au 1^{er} trimestre 2010

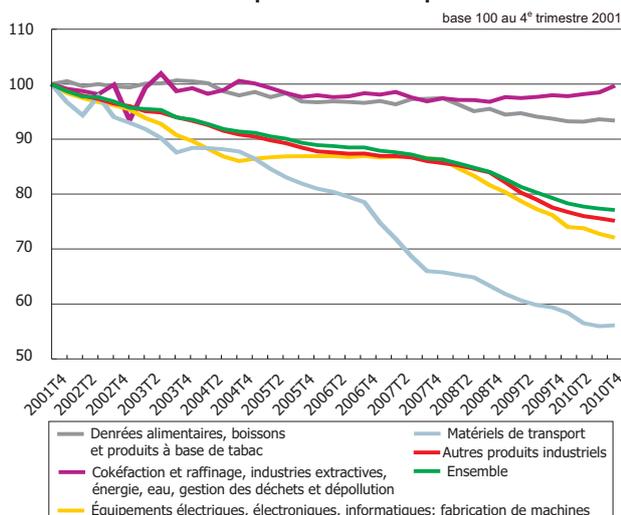
Source : Insee, Estimations d'emploi

tries alimentaires stabilisent leurs effectifs. À l'opposé, les industries d'équipements électriques et électroniques qui regroupent 26 800 emplois, cèdent 5 % de leur personnel cette année. Les industries de fabrication de matériels de transport, employant 11 000 salariés dans notre région, perdent également 5 % de salariés, soit plus de 600 emplois. Quant à la fabrication de produits industriels, qui regroupe plus de la moitié des salariés de l'industrie, 3 % de ses effectifs sont détruits en 2010, soit 2 600 emplois.

Six pertes sur dix concentrées dans l'Eure-et-Loir et le Loiret

Comme en 2009, c'est l'Eure-et-Loir qui accuse la plus forte baisse de l'emploi industriel avec - 4,2 %, soit 1 200 emplois en moins. Les mêmes secteurs que l'an dernier sont responsables des pertes les plus importantes, la fabrication de produits industriels (industries du caoutchouc, du plastique, la chimie, la pharmacie, la métallurgie) ainsi que la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines. Avec une diminution de plus de 3 % de leurs effectifs, le Loiret et le Cher, qui étaient dans une position intermédiaire l'an dernier, subissent en 2010 des pertes importantes.

Évolution de l'emploi industriel par secteur



Dans le Loiret, la baisse dans la fabrication de matériels de transport est particulièrement conséquente (- 10 %), tandis que le secteur des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution gagne 170 salariés, soit 3 % d'effectifs.

Comme l'an dernier, le Loir-et-Cher subit la diminution la moins importante avec une perte de 240 emplois (soit 1 % des effectifs industriels). Dans ce département, les seuls secteurs à céder des emplois sont la fabrication de matériels de transports et celle d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines.

L'Indre et l'Indre-et-Loire sont dans une situation plus moyenne avec des diminutions respectives de 1,4 et 2,3 % des salariés industriels.

Forte hausse de la création d'entreprises industrielles en région Centre

Le nombre de nouvelles entreprises industrielles augmente de 11 % cette année, contre seulement 4 % au niveau national. L'auto-entrepreneuriat reste toujours attractif, en générant 57 % des créations industrielles, soit 3 points de plus en un an. Les flux de créations par l'auto-entrepreneuriat augmentent de 17,3 %, contre seulement 3,6 % pour ceux qui choisissent le statut classique de création.

Le secteur de la fabrication de produits industriels crée comme l'an dernier environ 700 entreprises, soit presque 70 % de la création industrielle régionale. Les auto-entrepreneurs sont très présents dans ce secteur.

Le secteur « industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution » augmente de 200 unités. Elles représentent 19 % de la création régionale. La fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac génère un peu plus d'une centaine de créations en 2010.

Emmanuel Agbovon
Insee Centre

Nombre de créations d'entreprises industrielles

nombre, %

Intitulés de nomenclature	2009		2010	
	Total	dont auto-entrepreneurs	Total	dont auto-entrepreneurs
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	85	29,4	108	31,5
Cokéfaction et raffinage, industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	147	13,6	198	21,2
<i>industrie extractive, production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur, et d'air conditionné</i>	118	1,7	144	0,0
<i>production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution</i>	29	62,1	54	77,8
Équipements électriques, électroniques, informatiques, machines	19	26,3	22	50,0
Fabrication de matériels de transport	7	57,1	7	71,4
Autres produits industriels	700	65,7	728	70,2
<i>textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure</i>	128	78,9	122	77,0
<i>travail du bois, industries du papier et imprimerie</i>	140	67,1	138	63,8
<i>industrie chimique et pharmaceutique</i>	7	28,6	9	0,0
<i>produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques</i>	63	63,5	67	76,1
<i>métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et équipements</i>	50	38,0	73	52,1
<i>autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements</i>	312	65,4	319	75,2
Ensemble des créations	958	53,7	1063	56,7

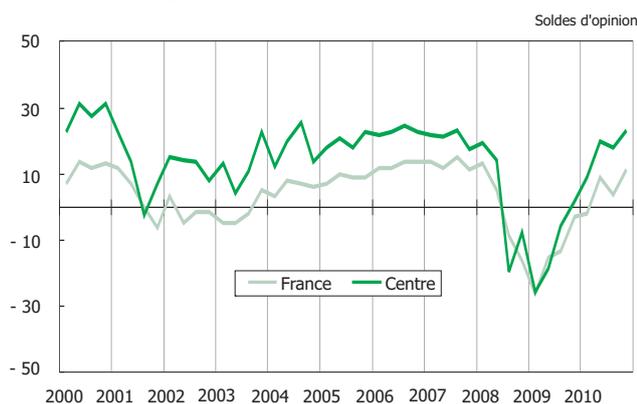
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Une reprise timide dans les services

La reprise amorcée en 2009 se poursuit dans le secteur des services en 2010. La région comptabilise 1,3 % d'emplois supplémentaires dans les services marchands (hors intérim), évolution supérieure au niveau national. Les services aux ménages, aux entreprises et le commerce sont les moteurs de la reprise. Ce regain économique est plus ou moins prononcé selon les départements : le Cher et le Loiret sont encore en léger recul, tandis que l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire se montrent les plus dynamiques. La création d'entreprise dans les services reste à un niveau élevé grâce au régime de l'auto-entrepreneur.

Dès le deuxième trimestre 2009, l'activité se relève légèrement dans les services marchands. Elle devient relativement dynamique à partir du second trimestre 2010, retrouvant ainsi le niveau d'avant crise. La fin de l'année se termine dans un climat des affaires relativement favorable, notamment dans le secteur immobilier qui montre un certain dynamisme.

Tendance passée de l'activité dans les services



Source : Insee, Enquêtes de conjoncture (séries CVS)

Un gain de 4 600 emplois

Fin 2010, les services marchands hors intérim emploient près de 356 000 salariés, contre 351 000 en 2009. Sur un an, plus de 4 600 emplois sont créés, soit un gain de 1,3 %, contre 0,9 % au niveau national. Le secteur regroupe 59 % des emplois concurrentiels régionaux, soit moins que nationalement (67 %).

La nette reprise de l'activité perçue par les chefs d'entreprise au cours de 2010 se reflète sur l'évolution des effectifs : les créations d'emplois repartent à la hausse aux deuxième et troisième trimestres puis plus modérément au dernier. Fin 2010, le volume d'emplois se retrouve à un niveau supérieur à celui d'avant la crise. Cependant, cette progression masque des disparités selon les secteurs.

Services aux ménages, aux entreprises et commerce, moteurs de la reprise

Les services aux ménages et aux entreprises créent plus de 3 500 emplois, soit les deux tiers de ceux générés dans les ser-

vices ; ces deux secteurs n'ont pas pâti de la crise, ils sont en constante progression depuis début 2008. Après une année 2009 en très net repli (- 2 600 emplois), le commerce embauche de nouveau et gagne 1 200 emplois. Dans l'hébergement et la restauration, 370 postes sont créés en 2010, soit un niveau équivalent aux pertes subies en 2009. Ces créations d'emploi permettent de se rapprocher du niveau d'avant la crise.

Par ailleurs, les activités financières et d'assurances qui avaient déjà gagné 2,3 % d'emplois en 2009, sont à nouveau génératrices d'emplois, mais dans une moindre mesure (+ 0,7 %). Les autres secteurs restent atones (activités immobilières) ou perdent des postes : plus de 450 emplois dans les transports, 300 dans l'information-communication. Pour ces trois secteurs la situation est assez délicate : les activités immobilières perdent 10 % d'emplois par rapport à la fin de l'année 2007 et les deux autres secteurs - 4 % chacun.

Évolution de l'emploi par secteur d'activité

Secteurs	Effectifs 2010	Évolution 2010/2009 %	Évolution 2009/2008 %
Commerce et réparation	109 242	1,1	-2,2
Transports et entreposage	51 260	-0,9	-2,4
Hébergement et restauration	28 029	1,3	-1,3
Information et communication	14 459	-2,0	-2,7
Activités financières et d'assurance	28 106	0,7	1,9
Activités immobilières	6 675	0,2	-5,4
Services aux entreprises	69 305	3,0	-0,5
Services aux ménages	48 831	3,3	-1,6
Centre	355 906	1,3	-1,1
Métropole	10 688 381	0,9	-0,9

Champ : emploi salarié des services marchands hors intérim

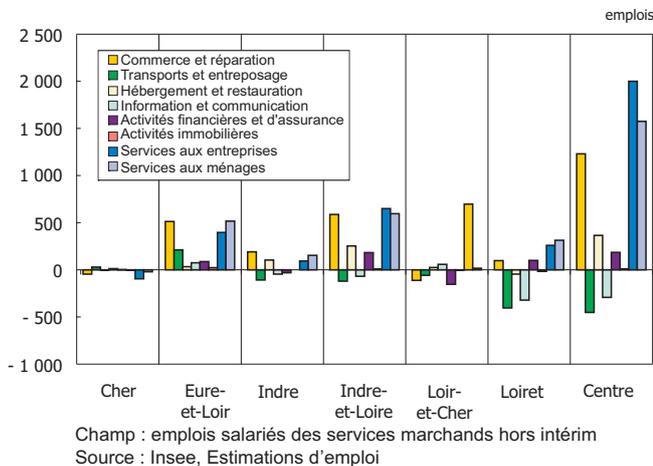
Source : Insee, Estimations d'emploi

Encore des pertes d'emplois dans le Cher et le Loiret

L'emploi dans le Cher et le Loiret reste en repli sur l'année écoulée. En 2009, ils étaient également les plus affectés par la crise. En 2010, plus d'une centaine d'emplois sont détruits dans le Cher, particulièrement dans les services aux entreprises et le commerce. Dans le Loiret, ce sont les secteurs du transport et de l'information-communication qui perdent le plus de postes (respectivement 400 et 320). Comme les services aux entreprises et aux particuliers en gagnent, il en résulte une faible diminution annuelle, d'une vingtaine d'unités. Deux départements se démarquent par leur dynamisme : l'Indre-et-Loire génère plus de 2 000 emplois et l'Eure-et-Loir

1 850, soit des hausses respectives de 2,3 et 3,7 %. Dans ces deux départements, les créations d'emplois sont principalement le fait des secteurs du commerce, des services aux entreprises et aux particuliers. L'Indre et le Loir-et-Cher profitent aussi de la reprise mais dans une moindre mesure.

Évolution de l'emploi du 4^e trimestre 2009 au 4^e trimestre 2010



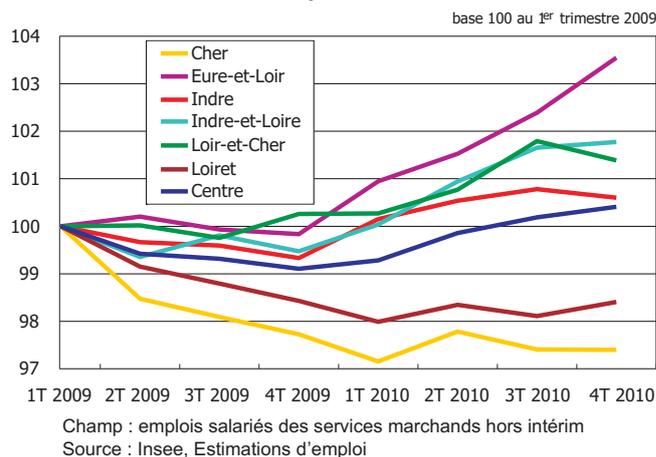
Maintien du nombre élevé de créations d'entreprise

Dans la région, 14 300 nouvelles entreprises ont été créées dans le secteur des services, soit 1 % de plus qu'en 2009 (6 % au niveau national). Ce niveau élevé est maintenu grâce au statut d'auto-entrepreneur choisi par près des deux tiers des créateurs. En 2009 la progression régionale dépassait l'évolution nationale (+ 94 % contre + 83 %) du fait d'une plus forte proportion d'auto-entrepreneurs dans le Centre.

Les activités immobilières ainsi que le transport et l'entreposage opèrent un rattrapage en 2010 : ce sont les secteurs les plus dynamiques, y compris en dehors du statut d'auto-entreprise, après la baisse de leurs créations subie en 2009.

Les activités marchandes de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale ainsi que les services aux ménages et aux entreprises suscitent une hausse plus modeste de créations en 2010. Dans le commerce et la réparation, ainsi que la communication-information, les créateurs sont nettement moins nombreux que l'année précédente.

Évolution des emplois dans les services



Au niveau départemental, le Cher et l'Indre sont les seuls à connaître une progression significative : + 4 % de créations, grâce notamment aux secteurs des services aux ménages et à l'hébergement-restauration pour le Cher. Dans l'Indre, le secteur des services aux ménages génère également un nombre important d'entreprises, suivi du commerce et réparation. Dans le Loiret, le nombre de créations augmente plus modestement, de 1 %. Les fortes progressions dans le transport, l'hébergement-restauration, l'immobilier et l'enseignement-santé-action sociale sont compensées par des diminutions importantes dans le commerce et l'information-communication.

L'Eure-et-Loir connaît une très faible augmentation (+ 0,8 %) grâce aux activités immobilières qui neutralisent en partie des baisses dans le commerce, le soutien aux entreprises et l'hébergement-restauration.

L'Indre-et-Loire crée moins d'entreprises qu'en 2009, essentiellement dans le commerce. Le Loir-et-Cher est dans la même situation avec un déficit de créations dans deux secteurs : le commerce et l'hébergement-restauration.

François Moury
Insee Centre

Évolution des créations d'entreprise du tertiaire marchand

Secteurs	Centre					Métropole			
	Stock 01.01.2010	Créations 2010	Taux de création 2010 %	Part des créations 2010 %	Évolution des créations 2010/2009 %	Taux de création 2010 %	Part des créations 2010 %	Évolution des créations 2010/2009 %	
Commerce et réparation	23 229	4 230	18,2	29,5	- 7,1	18,0	26,1	0,5	
Transports et entreposage	2 660	298	11,2	2,2	36,7	11,0	1,9	13,8	
Hébergement et restauration	7 158	793	11,1	5,5	- 0,9	11,1	5,4	3,9	
Information et communication	2 368	734	31,0	5,1	- 5,0	26,7	6,1	- 0,8	
Activités financières et d'assurance	3 763	359	9,5	2,5	3,5	10,4	2,6	7,0	
Activités immobilières	4 431	539	12,2	3,8	23,6	10,3	3,6	12,6	
Services aux entreprises	13 995	3 311	23,7	23,1	2,4	24,4	27,6	9,2	
Enseignement, santé, action sociale	12 809	1 543	12,0	10,8	11,1	12,8	11,2	10,2	
Autres services aux ménages	9 125	2 512	27,5	17,5	2,9	30,0	15,5	6,9	
Total	79 538	14 319	18,0	100,0	0,9	18,3	100,0	5,8	

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (sirene)

Plus de naissances et moins de décès

Au 1^{er} janvier 2010, la population de la région Centre est estimée à 2 545 000 habitants. La croissance de sa population au cours des dernières années résulte avant tout d'un excédent des naissances sur les décès. Après une dégradation l'année précédente, le solde naturel redémarre dans une proportion plus importante qu'au niveau national. Par ailleurs, la progression du pacte civil de solidarité (Pacs) s'accompagne d'une diminution des mariages et des divorces.

Le nombre d'habitants de la région Centre est estimé à 2 545 000 habitants au 1^{er} janvier 2010, soit 3,9 % de la population française. Le Centre se positionne ainsi au 10^e rang des régions les plus peuplées.

Depuis 1999, la région gagne près de 10 000 habitants chaque année. Cela correspond à une croissance annuelle de 0,40 % sur cette période, inférieure à la tendance nationale (0,68 %). Le rythme de progression de la population régionale ralentit sur les dernières années : 0,24 % entre 2009 et 2010.

Selon les dernières estimations de populations départementales au 1^{er} janvier 2009, l'Indre se maintient à un niveau proche de celui de 1999 alors que le Cher perd des habitants (1 650 en dix ans), mais à un rythme inférieur à celui de la décennie précédente. L'évolution démographique eurélienne et loir-et-chérienne est identique à celle observée au niveau régional (+ 0,4 %). Le gain en population dans l'Indre-et-Loire et le Loiret est supérieur au reste de la région, respectivement + 0,61 et + 0,56 % par an.

Depuis 1999, la population de la région Centre augmente sous l'effet d'un solde naturel et d'un solde migratoire, tous deux positifs. Ce même phénomène s'observe dans les trois départements de l'axe ligérien. Dans le Cher, le solde migratoire ne compense pas totalement les pertes de population liées au solde naturel, contrairement à ce qui est observé dans

Évolution démographique entre 1990 et 2009

	Population				Taux de variation annuel moyen %	
	1990	1999	2006	2009 (e)	1990-1999	1999-2009
Cher	321 559	314 388	314 675	312 738	- 0,25	- 0,05
Eure-et-Loir	396 073	407 747	421 114	425 023	0,32	0,42
Indre	237 510	231 061	232 959	231 724	- 0,30	0,03
Indre-et-Loire	529 345	553 747	580 312	588 294	0,51	0,61
Loir-et-Cher	305 937	314 933	325 182	327 487	0,32	0,39
Loiret	580 612	618 086	645 325	653 744	0,70	0,56
Centre	2 371 036	2 439 962	2 519 567	2 539 010	0,32	0,40
France	58 041 000	60 123 000	63 186 000	64 323 000	0,39	0,68

(e) : estimé

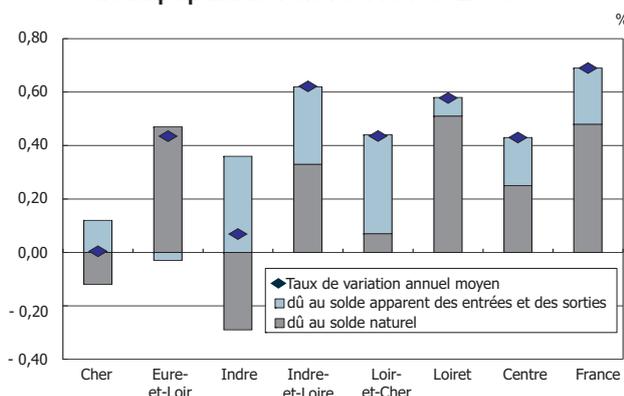
Source : Insee, Recensements de la population 1990, 1999 et 2006 - Estimations de population au 1^{er} janvier 2009

l'Indre. Dans l'Eure-et-Loir, les migrations légèrement déficitaires tempèrent la croissance due au mouvement naturel.

Net rebond du solde naturel

Le solde naturel régional augmente de 13,0 % en 2010, après avoir diminué de 13,4 % en 2009, selon les derniers résultats provisoires. Il croît en 2010 dans une proportion plus impor-

Décomposition de l'évolution annuelle de la population entre 1999 et 2009



Source : Insee, Recensement de la population 1999 - Estimations de population au 1^{er} janvier 2009, État civil

Évolution du solde naturel régional depuis 1990



(p) : provisoire
Source : Insee, État civil

Données démographiques

									nombre
		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	France
Naissances	2005	3 313	5 585	2 394	6 644	3 724	8 200	29 860	806 221
	2006	3 231	5 632	2 283	6 813	3 815	8 635	30 409	828 648
	2007	3 341	5 440	2 341	6 434	3 752	8 644	29 952	817 911
	2008	3 303	5 677	2 371	6 811	3 847	8 524	30 533	826 772
	2009	3 223	5 563	2 178	6 817	3 781	8 479	30 041	821 245
	2010 (p)	3 318	5 645	2 198	6 824	3 750	8 690	30 425	821 433
Décès	2005	3 649	3 724	2 925	4 930	3 396	5 248	23 872	536 256
	2006	3 500	3 627	2 867	4 891	3 398	5 246	23 529	525 243
	2007	3 563	3 572	2 916	4 932	3 422	5 286	23 691	529 361
	2008	3 618	3 779	2 965	4 976	3 542	5 480	24 360	540 737
	2009	3 535	3 742	2 981	5 162	3 623	5 654	24 697	544 746
	2010 (p)	3 545	3 748	2 989	5 079	3 490	5 537	24 388	540 192
Solde naturel	2005	- 336	1 861	- 531	1 714	328	2 952	5 988	269 965
	2006	- 269	2 005	- 584	1 922	417	3 389	6 880	303 405
	2007	- 222	1 868	- 575	1 502	330	3 358	6 261	288 550
	2008	- 315	1 898	- 594	1 835	305	3 044	6 173	286 035
	2009	- 312	1 821	- 803	1 655	158	2 825	5 344	276 499
	2010 (p)	- 227	1 897	- 791	1 745	260	3 153	6 037	281 241

(p) : provisoire
Source : Insee, État civil

tante qu'au niveau national (1,7 %). Cette hausse résulte d'un regain de naissances cumulé à un recul des décès.

Les naissances croissent de 1,3 % dans le Centre alors qu'elles stagnent au niveau national. Elles progressent plus vite dans le Cher et le Loiret (respectivement + 2,9 et + 2,5 %).

Le nombre de décès diminue légèrement plus en région Centre que sur le territoire national (1,3 contre 0,8 %). La baisse se concentre sur l'axe ligérien, notamment dans le Loir-et-Cher (- 3,6 %), alors que l'évolution est stable dans les autres départements.

Moins de mariages et de divorces

Les mariages en région Centre se font moins fréquents en 2009 : un peu plus de 9 000 ont été célébrés, soit 5,7 % de moins qu'en 2008. Dans le Loiret et le Loir-et-Cher, les maria-

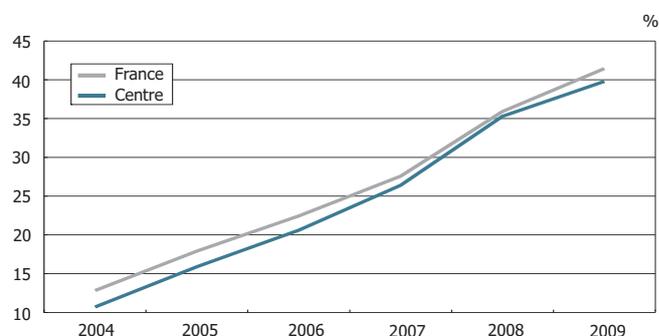
ges sont en moindre recul (- 2,2 %). Le nombre de mariages diminue à un rythme proche du niveau national (- 5,4 %). En 2009, comme les années précédentes, l'âge moyen au premier mariage des hommes est supérieur de deux ans à celui des femmes : s'ils se marient en moyenne à 32,6 ans, elles ne convolent qu'à 30,4 ans.

En 2009, 4 680 divorces ont été prononcés, soit une diminution de 4,5 %, plus importante qu'au niveau national (- 1,5 %). Alors que le nombre de divorces baisse de 1,6 % dans l'Indre-et-Loire, il chute de 9,3 % dans l'Indre.

Le Pacs toujours attrayant

Près de 6 000 Pacs ont été enregistrés en 2009. La progression annuelle régionale (14,1 %), est inférieure de 5,5 points à l'évolution nationale. Le Pacs représente 39,8 % des unions dans la région en 2009, soit 4,5 points de plus qu'en 2008. C'est dans le Loiret que sa part est la plus importante dans les unions (42,6 %), soit 5,6 points de plus que dans l'Indre-et-Loire. ◆

Évolution de la part des Pacs parmi les unions



Sources : ministère de la Justice ; Insee, État civil

Pascal Connin,
Insee Centre

Solde naturel (ou excédent naturel ou accroissement naturel) : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de l'année.

Solde migratoire : solde apparent des entrées-sorties, calculé comme la différence entre la variation de population et le solde naturel.

Sources

Depuis 2004, ce sont les enquêtes annuelles de recensement de population qui donnent les estimations de population régionales. Les derniers résultats diffusés sont au 1^{er} janvier 2010 pour la région et au 1^{er} janvier 2009 pour les départements. Pour les naissances, les décès et les mariages, l'Insee réalise une exploitation des données statistiques issues des bulletins d'état civil. Naissances, décès et mariages sont comptés au lieu de domicile de la mère pour les naissances, au lieu de domicile du défunt pour les décès et au lieu de domicile conjugal pour les mariages.

Les Pacs et les divorces ne sont pas enregistrés en mairie mais auprès des tribunaux d'instance. Ils relèvent donc du ministère de la Justice.

Meilleure fluidité des parcours scolaires mais dégradation de l'insertion professionnelle des apprentis

À la rentrée 2010, les effectifs scolaires demeurent stables. En cinq ans, avec la diminution des redoublements, les parcours des élèves se sont fluidifiés. La proportion d'élèves quittant l'enseignement secondaire avant la fin du second cycle est inférieure à la moyenne nationale. Les résultats du baccalauréat général sont en baisse, cependant la proportion de bacheliers dans une génération augmente, réduisant ainsi l'écart avec la valeur nationale. Le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur reste stable et est plus élevé dans le Cher et le Loiret. En février 2010, à l'issue d'un second cycle professionnel ou d'un BTS, l'insertion des apprentis dans la vie active continue de se dégrader, plus fortement que celle des sortants sous statut scolaire.

L'ensemble des établissements et des centres de formation publics et privés de l'académie scolarise près de 518 300 élèves, étudiants et apprentis à la rentrée 2010, dont 49 % dans l'enseignement du premier degré, 38 % dans l'enseignement du second degré, 9 % dans l'enseignement supérieur et 4 % en apprentissage. Cet effectif est stable par rapport à celui de la rentrée 2009.

Stabilisation des effectifs dans le premier degré, hausse dans le second

Avec 253 757 élèves, l'effectif du premier degré reste stable par rapport à celui de l'année précédente alors qu'au niveau national, le nombre d'écoliers augmente de 0,3 %. Cette stabilisation est également observée dans les académies de Rennes, Lille, Strasbourg et Besançon. Les académies de Créteil, Lyon et Versailles enregistrent les plus fortes hausses d'effectifs (de 0,7 à 1,1 %). Si l'enseignement public connaît une très légère augmentation (0,1 %), l'enseignement privé diminue de nouveau (- 0,4 %). La croissance la plus élevée se situe dans le Loiret (1,3 %) et la plus forte diminution dans le Cher (- 1,0 %). Les effectifs de l'enseignement préélémentaire baissent (- 0,4 %) tandis que ceux de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement spécialisé augmentent respectivement de 0,3 et 6 %.

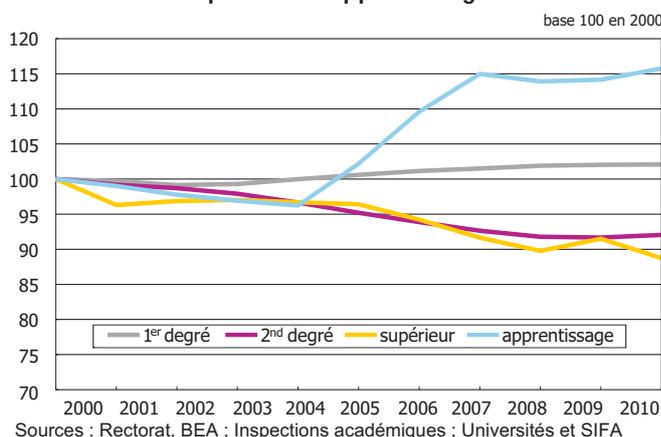
L'enseignement secondaire scolarise 198 136 collégiens et lycéens. En baisse constante depuis 1998, ses effectifs se stabilisent en 2009 puis progressent en 2010 (+ 784 élèves, soit 0,4 %). Cette évolution identique au niveau national est plus prononcée dans les académies de Montpellier, Poitiers, Rennes et Toulouse. Les effectifs sont en hausse, excepté dans l'Indre (- 0,2 %). Le nombre d'élèves a plus particulièrement augmenté dans l'enseignement privé (1,6 % contre 0,2 % dans le secteur public). Les nombres de collégiens et de lycéens professionnels progressent respectivement de 0,8 et 2,8 %. A contrario, le nombre de lycéens des enseignements généraux et technologiques est en baisse (- 0,9 %).

L'académie dénombre 46 295 étudiants. Après un recul de 10 % entre 2000 et 2008, puis une légère hausse en 2009, les effectifs baissent à nouveau en 2010 (1 440 étudiants, soit - 3 %). Cette diminution s'explique en partie par la réforme de la formation des enseignants. En effet, en 2010 les stagiaires de deuxième année inscrits à l'IUFM n'ont pas été comptabilisés dans les effectifs (730 étudiants), contrairement aux années précédentes. En outre, le nombre de nouveaux bacheliers entrant en licence est en baisse (341 bacheliers, soit - 4,8 % par rapport à 2009).

Au 31 décembre 2010, l'académie comptabilise 20 110 apprentis, soit une augmentation annuelle de 1,4 %, liée en grande partie à la création de trois nouvelles sections d'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Après avoir connu une forte hausse entre 2004 et 2007, le nombre d'apprentis est resté stable jusqu'à cette rentrée. Entre 2000 et 2009, il a progressé de près de 15 %, comme au niveau national.

La région Centre se situe à la 8^e place en termes d'effectifs, devant l'académie de Grenoble et après celle d'Aix-Marseille, les académies de Versailles et de Nantes arrivant en tête.

Évolution des effectifs dans le 1^{er} degré, 2nd degré, supérieur et apprentissage



Effectifs à la rentrée scolaire et universitaire 2010-2011 (public et privé)

							nombre
	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Académie
Préélémentaire	10 206	17 574	7 460	20 714	12 032	26 359	94 345
Élémentaire	17 409	29 107	12 444	35 576	20 221	42 812	157 569
Spécialisé	281	313	218	376	210	445	1 843
Total 1^{er} degré	27 896	46 994	20 122	56 666	32 463	69 616	253 757
Collèges	13 145	20 746	9 798	26 812	15 246	32 155	117 902
Lycées professionnels	3 201	3 879	1 894	5 176	2 584	6 185	22 919
Lycées	5 423	8 720	4 094	13 245	5 989	15 294	52 765
SEGPA-EREA (enseignement adapté)	602	703	444	871	566	1 140	4 326
FCIL (formations complémentaires d'initiative locale)	22	-	62	60	26	54	224
Total 2nd degré	22 393	34 048	16 292	46 164	24 411	54 828	198 136
UFR (unités de formation et de recherche)	375	145	395	18 295	180	8 460	27 850
Ingénieurs	453	-	-	903	621	1 152	3 129
IUT (instituts universitaires de technologie) dont licences professionnelles	942	276	504	1 932	502	1 254	5 410
STS (sections de techniciens supérieurs) dont CFA académiques	967	991	251	1 912	983	2 039	7 143
CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles)	92	104	-	836	78	1 064	2 174
IUFM (instituts universitaires de formation des maîtres)	80	115	86	-	90	208	579
Total enseignement supérieur	2 909	1 631	1 236	23 878	2 454	14 177	46 285
Apprentissage (y compris CFA académique)	1 536	2 450	1 640	6 177	2 495	5 812	20 110
Ensemble	54 734	85 123	39 290	132 885	61 823	144 433	518 288

Les effectifs du supérieur universitaire sont provisoires.

UFR : filières LMD (y compris la santé) - hors effectifs du Centre universitaire d'enseignement du français à Tours (CUEFEE)

Ingénieurs : regroupe les écoles universitaires (Polytech et EPU) et les écoles non rattachées (ENSIB, ENIVL, ENSNP)

IUFM : attention une partie des étudiants inscrits à l'IUFM, pour une formation autre que master n'ont pas été recensés dans SISE

Sources : Rectorat, BEA ; Inspection Académique ; ministère de l'Éducation nationale, DEPP, SISE - SIFA

Meilleure fluidité des parcours scolaires dans l'enseignement public

En septembre 2010, les taux de redoublement baissent à nouveau dans le premier et second degrés. Dans l'enseignement élémentaire, ils diminuent de 0,3 point en CP et en CE1 et concernent respectivement 3,3 et 3,5 % des écoliers. Seules les classes de CM1 et CM2 voient leurs taux rester stables autour de 1,2 %, un pourcentage très faible. Au collège, les redoublements sont de moins en moins fréquents depuis 2005. Les taux de redoublement des classes de sixième et de quatrième ont le plus baissé (- 2,8 points et - 2,6 points). Cette tendance s'observe également au lycée, et plus particulièrement en seconde générale et technologique, où le taux de redoublement a diminué de 3,8 points depuis 2005, concernant 9,2 % des élèves de ce niveau en 2010.

De moins bons résultats au baccalauréat général

Comme en 2009, le nombre de candidats au baccalauréat reste stable à la session 2010 (- 0,2 %), en raison d'une hausse dans les séries professionnelles (+ 2 %) qui compense une diminution dans les autres séries. En région Centre, 84,9 % des

Résultats des examens session 2010

	%	
	Académie	France
DNB (diplôme national du brevet)	84,0	83,5
CAP (certificat d'aptitude professionnelle)	80,4	81,5
BEP (brevet d'études professionnelles)	78,8	76,0
Baccalauréat général	86,1	87,3
Baccalauréat technologique	81,4	81,6
Baccalauréat professionnel	86,1	86,5
Tous baccalauréats	84,9	85,6
BTS	72,5	69,9

Source : ministère de l'Éducation nationale

Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération, par type de baccalauréat

	%			
	2007	2008	2009	2010
Général	33,3	34,2	34,9	35,2
Technologique	16,5	15,9	16,0	16,4
Professionnel	12,0	11,8	13,5	13,8
Académie	61,8	61,9	64,4	65,3
	62,7	62,3	65,3	65,5

Sources : ministère de l'Éducation nationale ; Insee

Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération, par sexe

		%			
		2007	2008	2009	2010
Filles	Académie	67,8	68,0	70,5	71,9
	Métropole	68,3	88,2	70,6	70,5
Garçons	Académie	56,1	56,1	58,4	59,1
	Métropole	57,4	56,7	60,2	60,6

Sources : ministère de l'Éducation nationale ; Insee

présentés au baccalauréat ont obtenu leur diplôme, un résultat en baisse par rapport à 2009 (86,0 %) et inférieur au taux national (85,6 %). Les séries générales et les séries professionnelles du secteur de la production connaissent une dégradation de leurs résultats, en particulier les séries ES (- 4,3 points) et L (- 3,2 points). Hormis la série ST2S, les résultats s'améliorent dans les séries technologiques essentiellement pour les séries STI et STL. Enfin, les séries professionnelles du secteur des services obtiennent des résultats stables par rapport à ceux de 2009.

Malgré la diminution du nombre d'admis, la proportion de bacheliers dans une génération enregistre une nouvelle hausse (+ 0,9 point, 65,3 %) et rejoint le taux national (65,5 %). Les taux de réussite des autres diplômes sont en augmentation par rapport à ceux de la session 2009. La hausse la

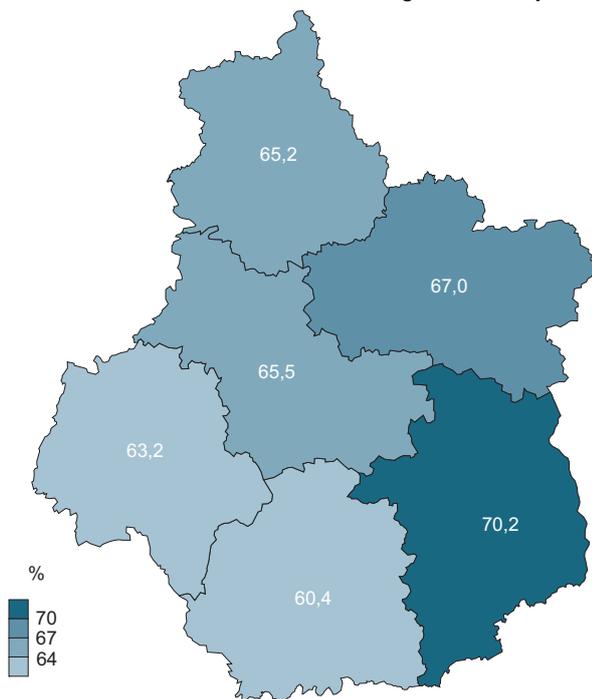
plus importante concerne le BTS où 72,5 % des candidats obtiennent leur brevet (+ 2,7 points). Enfin, les résultats académiques des CAP, DNB et BEP sont supérieurs aux résultats nationaux.

Poursuite des études supérieures : le Cher et le Loiret en tête

Après la session 2009, 65,4 % des bacheliers se sont inscrits dès la rentrée suivante à l'université ou en formation post-baccalauréat de lycée (Section de Technicien Supérieur, Classe Préparatoire aux Grandes Écoles, Diplôme de Métiers d'Arts, Diplôme de Comptabilité Générale, Classe de mise à niveau) dans ou hors de l'académie. Ce taux, stable par rapport à celui de 2008, reste inférieur au taux national (68,7 %) qui enregistre une diminution de 0,3 point. Il est très différent d'un département à l'autre. S'il atteint 70,2 % dans le Cher et 67 % dans le Loiret, il a fortement diminué dans l'Indre (- 5 points avec 60,4 %) et dans l'Indre-et-Loire, où il reste en deçà de la valeur académique. Enfin, dans l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher, le taux est très proche du taux régional.

Le taux de poursuite progresse dans les séries professionnelles ES, STI ainsi que STG qui avait connu une forte diminution en 2008. Les taux les plus élevés sont ceux des séries S, L et STI (respectivement de 84,1 %, 81,9 % et 81,2 %).

Poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur



Source : ministère de l'Éducation nationale

Confirmation de la baisse du taux d'emploi, surtout pour les apprentis

En février 2010, près de 6 400 jeunes sortants des classes de terminales professionnelles et technologiques des lycées et 6 000 sortants des centres de formation d'apprentis de la région Centre se sont présentés sur le marché du travail. Parmi eux, sept mois après leur sortie du système éducatif, respectivement : 50 et 58 % occupent un emploi (aidé ou non). Ces proportions baissent par rapport à 2009 et plus particulière-

ment chez les anciens apprentis : si leur taux d'emploi demeure supérieur à celui des anciens lycéens, il enregistre une diminution plus importante (- 7 points contre - 3 points). En effet, les anciens apprentis viennent principalement des filières de la production, or ces dernières ont été particulièrement touchées par la crise économique. Ainsi, entre 2009 et 2010, le taux d'emploi a diminué de 9 points pour les anciens apprentis et de 7 points pour les anciens lycéens. Parallèlement, dans les filières des services, le taux d'emploi reste stable pour les anciens lycéens et diminue de 5 points pour les anciens apprentis. Les filières de la production les plus concernées sont la réparation automobile, le BTP, le travail des métaux et la mécanique, l'électricité et l'électronique. Pour les apprentis, les filières des services les plus touchées sont le commerce, la vente, l'hôtellerie, la restauration et le tourisme.

En conséquence, la part des anciens apprentis en recherche d'emploi augmente de plus de 6 points et s'élève à 37 %, un taux très proche de celui des anciens lycéens (39 %) qui reste quasiment stable (+ 0,8 point). Les filles, deux à trois fois plus nombreuses que les garçons dans les métiers des services et six à sept fois moins nombreuses qu'eux dans les spécialités de la production, voient leur insertion professionnelle favorisée. Ainsi le taux d'emploi des anciennes lycéennes progresse légèrement (+ 0,6 point) et devient supérieur à celui des anciens lycéens : 52 contre 48 %. Parmi les anciens apprentis, les filles s'insèrent aussi bien que les garçons : 57 contre 58 %.

La part de l'emploi stable diminue. Parmi les sortants en emploi, un ancien lycéen sur trois et près d'un ancien apprenti sur deux ont un CDI, soit une baisse respective de 2 et 7 points par rapport à l'année précédente. Dans le même temps, la proportion des contrats à durée déterminée, l'intérim pour les anciens lycéens et les CDD pour les anciens apprentis, progresse respectivement de 5 points (16 %) et de 4 points (27 %). En outre, la proportion des contrats aidés (essentiellement des contrats de professionnalisation) augmente de 2 points pour les deux types de formation. Si un niveau de diplôme plus élevé conditionne l'accès au premier emploi, il n'a pas d'incidence majeure sur la nature des contrats de travail. En effet, excepté pour les sortants de BTS, la part des CDI demeure semblable pour les sortants diplômés d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel.

Le taux d'emploi recule dans tous les départements, excepté dans l'Indre-et-Loire pour les anciens lycéens. Les plus fortes diminutions concernent le Loiret, l'Indre pour les anciens apprentis et l'Eure-et-Loir pour les anciens lycéens. Malgré cette baisse, le Loiret ainsi que l'Indre-et-Loire demeurent les départements les plus dynamiques. ♦

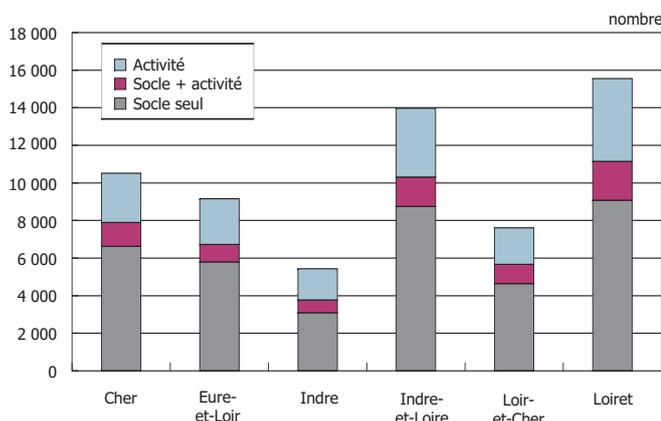
Céline Leduc
Rectorat

La précarité s'accroît

En 2010, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) et de l'allocation adulte handicapé (AAH) s'élève à 94 380 en région Centre, soit une progression annuelle de 5,4 %. Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA est en hausse, en lien avec la crise économique mais aussi avec la fin de la montée en charge de ce nouveau dispositif. Le nombre d'allocataires de l'AAH a fortement progressé depuis 2008.

Dans le Centre, 62 300 allocataires perçoivent le RSA, dans ses trois composantes (cf. définitions). Cette prestation couvre 7 % de la population régionale de moins de 60 ans.

Nombre d'allocataires du RSA au 31.12.2010



Sources : Cnaf ; MSA

RSA : une évolution territoriale contrastée

Le RSA (socle et activité) progresse de 6 % dans la région. Son amplitude varie selon les départements. Le nombre d'allocataires du Cher n'a progressé que de 1 %, quand celui du Loir-et-Cher augmente de 10 %. Cette croissance est liée à la forte hausse du RSA activité mis en place tardivement. D'autres départements connaissent des hausses supérieures à la moyenne régionale : 7,3 % dans le Loiret, 7,9 % dans l'Indre. Seuls l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir évoluent au même rythme que le Centre. Ces écarts peuvent cependant être la conséquence d'une mise en place

Le RSA et ses modalités

Mis en place au 1^{er} juin 2009, le dispositif du revenu de solidarité active (RSA) remplit une double fonction : améliorer les revenus des travailleurs pauvres et inciter les bénéficiaires de minima sociaux à reprendre une activité professionnelle. C'est un revenu minimum pour les allocataires qui ne travaillent pas et un complément de revenu pour ceux qui occupent un emploi. Le RSA est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti (si elles sont inférieures à ce dernier). La première composante, le « **RSA socle** », concerne les personnes sans ressources, soit trois quarts des effectifs du RSA dans le Centre. La seconde, le « **RSA activité** », est un complément de revenu (un quart des allocataires le perçoit). L'allocataire a de faibles revenus d'activité et l'ensemble des ressources est supérieur au montant forfaitaire. Quant au « **RSA socle et activité** », il est versé aux personnes dont le revenu d'activité et l'ensemble des ressources sont inférieurs au montant forfaitaire. S'agissant d'une allocation mixte son bénéficiaire est comptabilisé soit dans le socle au titre du minima social soit avec les allocataires en emploi. Ainsi, dans la région, en fin d'année 2010, 24 000 allocataires sont en emploi.

plus ou moins tardive au sein des départements, le RSA n'existant que depuis le 1^{er} juin 2009. La progression est plus rapide pour le RSA activité que pour le RSA socle.

Évolution des allocataires par type de RSA

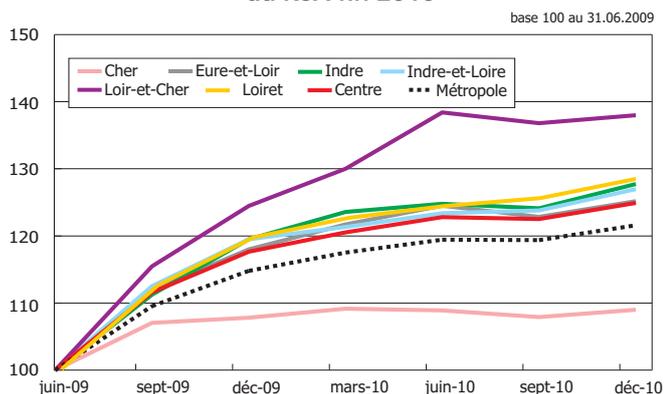
	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre	Métropole
RSA socle	1,9	4,5	6,2	6,3	5,7	4,0	4,6	4,6
Socle seul	- 0,4	4,2	3,7	5,5	1,7	2,3	2,9	3,3
Socle + activité	15,9	5,8	19,7	11,1	28,3	12,2	14,3	12,6
Activité	- 1,4	12,3	11,8	8,1	29,4	16,8	11,7	10,5
Total RSA	1,1	6,4	7,9	6,8	10,9	7,3	6,4	6,0

Sources : Cnaf ; MSA

Ralentissement dans la progression du nombre de bénéficiaires du RSA

Dans le Centre, 45 500 allocataires bénéficient du RSA socle (allocataires du RSA socle seul et du RSA socle et activité), seule partie du RSA considérée comme un minimum social. Ces personnes sont les ex-rmistes et ex-apistes. Parmi eux, 7 500 sont des allocataires du RSA socle et activi-

Ralentissement de la hausse des effectifs totaux du RSA fin 2010

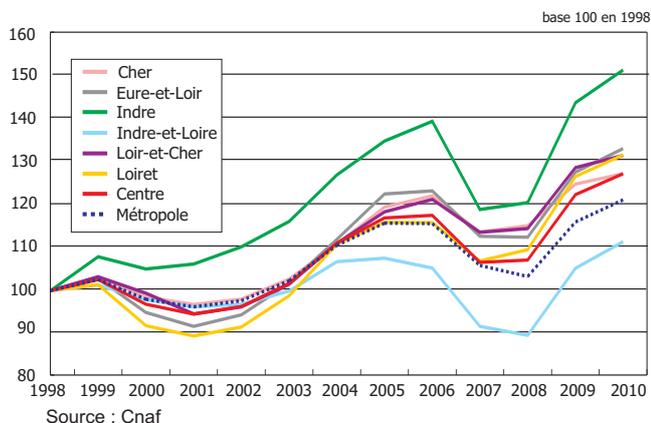


té. Depuis sa création, la hausse du nombre d'allocataires est continue. En 2010, elle atteint 4,5 % comme au niveau métropolitain.

L'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher connaissent les plus fortes progressions, respectivement 6,2 %, 6,3 % et 5,7 % sur l'année 2010. Pourtant, ces chiffres confirment la décélération amorcée au deuxième semestre 2009. De juin 2009 à juin 2010, la progression régionale s'élève à 13 %, soit 2 points de plus qu'en métropole. Sur cette même période, les hausses se situent entre 26 % dans le Loir-et-Cher et 16 % dans le Cher. Cette évolution du RSA socle est en partie imputable au contexte économique, avec notamment une amélioration du marché de l'emploi.

La mise en perspective de l'évolution du nombre d'allocataires du RMI et de l'API puis celui du RSA socle, montre une diminution du nombre de bénéficiaires de mi-2006 à mi-2008, suivie d'une forte augmentation à partir du dernier trimestre 2008. Celle-ci se poursuit en 2009 et s'atténue légèrement au dernier trimestre 2010, atteignant, toutefois, un niveau nettement supérieur au point haut de 2006.

Évolution des allocataires RMI, API, et RSA socle



Forte augmentation des bénéficiaires du RSA activité

Le nombre d'allocataires du RSA activité passe de 9 500 à 16 000 dans la région. Cette prestation assure un complé-

ment de revenu d'activité aux personnes en emploi. La mise en place de ce deuxième dispositif a provoqué, sur les six premiers mois, un fort accroissement du nombre de bénéficiaires (52 %), qui s'est ralenti au cours de l'année 2010 (11 %), la situation régionale est semblable à celle de la France métropolitaine. Les effectifs progressent fortement dans le Loir-et-Cher et le Loiret, avec 29 et 16 % de hausse annuelle.

La récente mise en application du RSA ne permet pas de la relier aux évolutions conjoncturelles. Néanmoins, le nombre peu élevé des bénéficiaires résulte, à la fois de la non-comptabilisation des flux entrants et sortants au cours de l'année, et des passages d'un dispositif à l'autre (RSA socle, RSA activité ou les deux à la fois). Selon la Caf, leur nombre peut varier du simple au triple, en particulier au sein du RSA socle et activité où la rotation semble plus rapide que chez les doubles bénéficiaires.

Le Cher plus touché que la moyenne

La population couverte par le RSA regroupe l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge. En 2010, elle s'élève à 136 000 personnes en région Centre, soit 7 % de la population âgée de 0 à 59 ans. Cette proportion est plus faible qu'en métropole où 8 % des habitants âgés de moins de 60 ans appartiennent à « un foyer RSA ». Le Cher est le département le plus touché avec 10 % de la population concernée suivi de l'Indre (7,5 %). Inversement, l'Eure-et-Loir est moins impacté (6,1 %).

Répartition de la population couverte* par le RSA au 31 décembre 2010

	Allocataires RSA	Population couverte	Population de 0 à 59 ans	Taux de couverture %
Cher	10 509	22 877	225 663	10,1
Eure-et-Loir	9 162	20 299	331 679	6,1
Indre	5 439	12 183	161 671	7,5
Indre-et-Loire	13 980	28 624	449 604	6,4
Loir-et-Cher	7 610	17 070	238 310	7,2
Loiret	15 548	34 901	508 106	6,9
Centre	62 248	135 954	1 915 033	7,1
Métropole	1 833 787	3 874 095	48 475 133	8,0

* population couverte par le RSA : l'allocataire, le conjoint et les personnes à charge

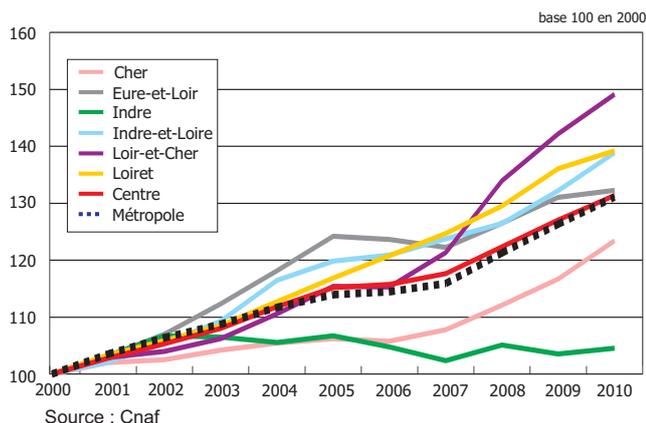
Sources : Cnaf ; MSA

Augmentation du nombre d'allocataires de l'AAH depuis 2008

Au 31 décembre 2010, le nombre de bénéficiaires de l'AAH s'élève à 32 130 en région Centre. Après le RSA, c'est le « minimum social » le plus fréquemment versé. Il progresse de 3,4 contre 3,8 % en métropole. La hausse est la plus élevée dans le Cher avec un taux de 5,8 %, alors que l'Indre, avec une croissance de 1 %, se stabilise depuis plusieurs années.

Suite à la mise en place d'une revalorisation dès 2008, accompagnée d'une baisse de plafond, le nombre de personnes qui accède à cette prestation est en augmentation. C'est un des effets du vieillissement de la population qui

Accroissement rapide depuis 2008 des bénéficiaires de l'AAH



accélère le risque de l'handicap.

Le taux régional de bénéficiaires de l'AAH est de 24 individus pour 1 000 habitants âgés de 20 à 59 ans, soit un de moins qu'au niveau métropolitain. Cependant, dans l'Indre, 34 personnes sur 1 000 perçoivent cette allocation ; à l'inverse, seuls 20 habitants sur 1 000 en bénéficient dans le Loiret et l'Eure-et-Loir.

Anne-Marie Chantrel
Insee Centre

Sources et définitions

Les données présentées dans cet article sont issues du fichier exhaustif Fileas de la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) et incluent les allocataires relevant du régime de la Mutuelle sociale agricole (MSA).

L'**allocation aux adultes handicapés** (AAH), instituée en 1975, s'adresse aux personnes handicapées ne pouvant prétendre ni à un avantage vieillesse ni à une rente d'accident du travail. Le titulaire doit être âgé d'au moins 20 ans et au plus 60 ans. Il doit justifier d'un taux d'incapacité d'au moins 80 %, ou d'au moins 50 % si la Maison départementale du handicap reconnaît qu'il lui est impossible de travailler en raison de son handicap.

Le **revenu de solidarité active** (RSA) se substitue au RMI et à l'API ainsi qu'aux dispositifs associés d'aides financières

à la reprise d'emploi (CI-RMA, contrat d'avenir, primes d'intéressements...). Le RSA est attribué aux personnes de plus de 25 ans et en deçà si elles assument des charges familiales.

Au 1^{er} septembre 2010, le dispositif du RSA s'élargit aux jeunes actifs âgés de 18 à 25 ans sous condition d'activité professionnelle préalable (deux années travaillées au cours des trois dernières années). Au 31 décembre 2010 ils sont 7 000 en métropole.

Département et État sont les financeurs de cette mesure. Le premier prend en charge le RSA socle, le second le RSA activité. Certains allocataires peuvent cumuler socle + activité : le financement est alors conjoint.

Les finances 2009 des collectivités territoriales : un effort d'équipement maintenu dans un contexte de crise

L'année 2009, toutes collectivités confondues, se caractérise par une nette diminution des charges financières, du fait de la baisse des taux d'intérêt, et par une hausse des ressources fiscales au travers des impôts directs, atténuée toutefois par la diminution des produits des autres impôts et taxes.

Selon les collectivités territoriales considérées les comptes reflètent des résultats contrastés.

La région Centre : progression mesurée des recettes de fonctionnement et de la dette

Comparée aux années précédentes, l'augmentation des charges réelles de fonctionnement s'est ralentie : 5,1 % en 2009 contre 13,8 % en 2008. Cette situation tient au fait que les charges de personnel évoluaient ces dernières années au rythme des importants transferts de personnel en provenance de l'État. Ces derniers sont en voie d'achèvement, d'où une hausse de 13,6 %, faible, dix fois inférieure à celle de 2008. Les subventions et contingents, qui représentent 62,8 % des dépenses de fonctionnement, évoluent sur un rythme identique au niveau national. L'augmentation des subventions versées est de 8,7 % alors que celle des contributions obligatoires et participations est moins marquée (3,8 %). L'augmentation des produits réels de fonctionnement de 1,7 % est très modérée et inférieure à celle des charges. Malgré une hausse du produit des impôts directs (plus faible toutefois que pour l'ensemble des régions), l'accroissement de l'ensemble des ressources fiscales se limite à 2,4 % contre 15,4 % en 2008. En effet, les autres impositions d'un montant de 237 millions sont stables. À titre d'exemple, la taxe inté-

Les comptes des régions

	2009		2009/2008	
	euros par habitant		Variation** des masses %	
	Centre	France*	Centre	France*
FONCTIONNEMENT				
Dépenses - Charges réelles dont :	243	251	5,1	5,1
<i>achats et charges externes</i>	23	24	6,1	4,9
<i>frais de personnel</i>	39	43	13,6	11,6
<i>subventions et contingents</i>	174	177	4,9	4,9
<i>charges financières</i>	6	7	-23,0	-18,3
Recettes - Produits réels dont :	330	332	1,7	2,5
<i>dotations</i>	154	147	1,9	1,4
<i>impôts directs</i>	81	86	3,8	8,8
<i>autres impositions</i>	94	99	1,3	3,4
Capacité d'autofinancement - Épargne brute	87	82	-6,8	-4,7
INVESTISSEMENT				
Dépenses - Emplois réels dont :	150	173	-14,0	7,9
<i>dépenses directes d'équipement</i>	44	49	7,3	1,7
<i>subventions d'équipement versées</i>	85	86	1,8	5,7
<i>remboursement de dettes</i>	17	31	-63,1	19,1
Recettes - Ressources réelles dont :	59	88	-34,4	26,1
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	13	14	123,7	107,8
<i>subventions d'investissement reçues</i>	17	14	19,4	11,3
<i>emprunts souscrits</i>	26	54	-61,5	17,8
Encours de la dette	209	230	4,4	11,1

*régions de métropole hors Île-de-France et Corse

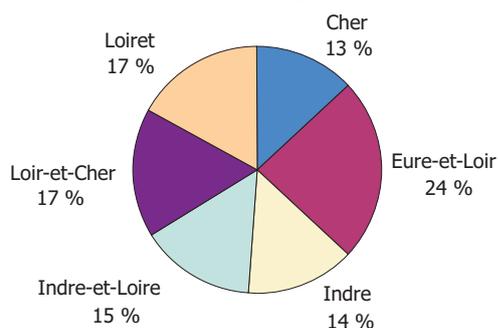
** variations calculées sur les masses pour neutraliser l'effet population

Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

Dans le cadre du plan de relance mis en œuvre en 2009 pour lutter contre les effets de la crise financière, la mesure de versement anticipé du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) a permis de soutenir l'effort d'équipement des collectivités territoriales, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. L'accroissement des recettes liées au FCTVA a contribué à limiter le recours à l'emprunt.

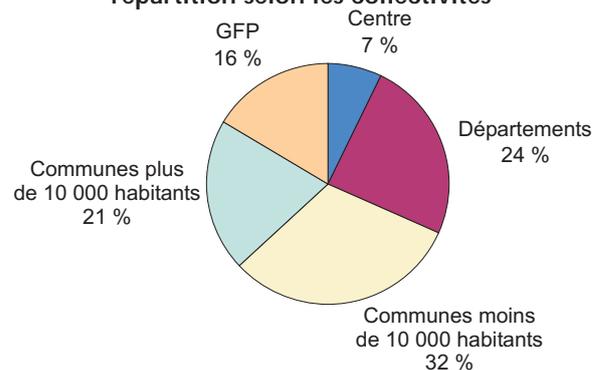
Au total, 930 collectivités de la région ont signé une convention avec le Préfet (826 communes, 98 établissements publics principalement à fiscalité propre, la Région Centre et cinq départements à l'exception de l'Indre-et-Loire) : elles se sont engagées à augmenter leurs dépenses d'équipement par rapport au niveau moyen des exercices 2004-2007.

Répartition par département des 930 collectivités retenues dans le dispositif du plan de relance FCTVA



Source : direction générale des collectivités locales

Dépenses d'équipement directes, répartition selon les collectivités



Source : direction générale des collectivités locales

rière sur les produits pétroliers (TIPP) progresse de 1,7 %, alors que son produit passait de 42 millions d'euros en 2006 à 138 millions en 2008. Par ailleurs, les recettes de la taxe sur les certificats d'immatriculations stagnent en raison du ralentissement du marché automobile.

Les dotations perçues atteignent 390 millions d'euros, soit la moitié des produits. La dotation globale de fonctionnement (DGF) en représente les deux tiers et augmente de 1,7 %. Néanmoins, certaines dotations comme la dotation générale de décentralisation (DGD) ou les attributions de péréquation sont en diminution.

La progression plus rapide des dépenses par rapport aux recettes conduit à une baisse de l'épargne brute. Cette dernière représente un quart des produits.

Les dépenses d'équipement directes sont dynamiques. Ce poste représente un tiers des dépenses d'équipement de 2009 contre un quart en 2007. Quant aux subventions versées, elles se stabilisent. La répartition fonctionnelle confirme la primauté des dépenses d'enseignement et de formation alors que celles liées à l'aménagement du territoire progressent de 3,5 %. En revanche, les dépenses affectées aux transports sont inférieures à la moyenne.

L'épargne nette contribue à hauteur de 54 % au financement de l'investissement, complétée par les dotations et subventions en augmentation de l'ordre de 50 % en raison principalement des recettes anticipées du FCTVA.

Un recours à l'emprunt de 65 millions d'euros, qui représente 12 % des recettes d'investissement, finalise le financement. L'endettement global reste cependant maîtrisé et d'un niveau inférieur à la moyenne nationale.

Les départements : baisse de l'épargne et augmentation de la dette

L'évolution des charges réelles de fonctionnement est plus mesurée que les années précédentes mais deux fois supérieure à celle des produits réels de fonctionnement, d'où un recul de l'épargne brute de 16,7 %.

Les subventions et contingents représentent entre 55 et 63 % des

dépenses de fonctionnement. Le contexte économique influe sur les dépenses sociales. Les aides à la personne croissent de 5 % dans le Cher à 15 % dans le Loiret. Ces dernières sont contraintes, par l'effet du vieillissement de la population, par la mise en place de certaines prestations comme la compensation du handicap (PCH) ou encore par la généralisation du revenu de solidarité active (RSA). Les charges de personnel, bien qu'en hausse, évoluent moins vite qu'en 2007 et 2008.

Les recettes de fonctionnement sont composées à hauteur de 60 % par les ressources fiscales, qui regroupent le produit des impôts directs, en nette progression, excepté pour le Loiret et l'Indre où l'augmentation est moindre. À l'inverse, le produit des autres impôts et taxes diminue fortement en raison de la chute de près d'un quart des droits d'enregistrement et des taxes d'urbanisme, suite à la crise du marché immobilier, et malgré la hausse de près de 20 % des produits de la TIPP.

Dans ce contexte de recettes en progression limitée et de dépenses sociales en forte croissance, seul l'Indre-et-Loire enregistre une évolution positive de l'épargne brute. La proportion de cette dernière dans les produits se situe entre 6,3 et 15,5 %.

La baisse de l'épargne, et donc de l'autofinancement, limite les marges de manœuvre en matière d'investissement. Toutefois la mise en place du plan de relance de l'économie a permis de limiter les effets de ce recul et entraîné une forte augmentation des ressources d'investissement hors emprunt, grâce au versement anticipé du FCTVA. Son produit augmente de 90 à 195 %, excepté dans l'Indre-et-Loire.

L'effort d'investissement est néanmoins très contrasté. Les dépenses d'équipement directes de l'Indre correspondent au double de la moyenne, celles du Loir-et-Cher ont été multipliées par deux alors que l'Eure-et-Loir et le Loiret se situent au niveau de la moyenne. À l'inverse, elles chutent dans le Cher et l'Indre-et-Loire.

Pour finaliser le financement de ces dépenses, les départements du Loir-et-Cher et du Loiret enregistrent une hausse respective de 55 et 230 % des souscriptions d'emprunts.

À l'exception de l'Indre, l'encours global de la dette progresse dans une fourchette de 4 à 67 %. Le ratio « encours de dettes sur produits de fonctionnement réels » des départements de la région se situe entre 0,3 et 66,9 % pour une moyenne de référence comprise entre 51 et 57 %.

Les communes : croissance de l'épargne et stabilisation de la dette

Les communes se répartissent en deux catégories : 1 808 collectivités de moins de 10 000 habitants et 34 de plus de 10 000 qui concentrent un peu plus d'un tiers de la population.

L'augmentation des produits de fonctionnement réels, supérieure à celle des charges, génère une progression de la capacité d'autofinancement brute de 7,8 %. La situation est toutefois plus favorable aux petites communes, pour lesquelles la progression atteint 13 %, que pour les communes importantes (0,6 %).

Comparée à 2008, l'augmentation modérée des charges de fonctionnement, révèle un effort de maîtrise de ces dernières, encore plus accentué dans les grandes collectivités. Les frais de personnel, qui représentent 52 % des dépenses, stagnent dans les grosses communes.

Par ailleurs, la progression globale des contingents et subventions versés se ralentit (+ 1 %). Cette évolution est toutefois contrastée : les contingents et participations augmentent de

Les comptes des départements

	2009 euros par habitant		2009/2008 Variation** des masses %	
	Centre	France*	Centre	France*
FONCTIONNEMENT				
Dépenses - Charges réelles dont :	733	815	5,4	5,1
<i>achats et charges externes</i>	93	99	2,2	2,1
<i>frais de personnel</i>	161	178	10,7	8,2
<i>subventions et contingents</i>	465	520	4,8	5,1
<i>charges financières</i>	13	14	-10,1	-12,4
Recettes - Produits réels dont :	828	922	2,3	1,9
<i>dotations et participations</i>	270	299	0,8	-0,1
<i>impôts directs</i>	310	346	8,8	9,7
<i>autres impositions</i>	201	237	-4,5	-4,4
Capacité d'autofinancement - Épargne brute	94	107	-16,7	-17,5
INVESTISSEMENT				
Dépenses - Emplois réels dont :	270	282	3,5	-1,0
<i>dépenses directes d'équipement</i>	149	145	6,6	-0,4
<i>subventions d'équipement versées</i>	72	91	6,8	-0,5
<i>remboursement de dettes</i>	41	41	-5,2	-1,5
Recettes - Ressources réelles dont :	178	177	42,2	20,6
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	32	37	95,6	96,3
<i>subventions d'investissement reçues</i>	31	36	-7,0	8,2
<i>emprunts souscrits</i>	102	98	53,6	11,9
Encours de la dette	416	495	17,1	12,9

*départements dont la population est inférieure à un million d'habitants

** variations calculées sur les masses pour neutraliser l'effet population

Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

3,7 % alors que les subventions versées amorcent une baisse de 1 %. Enfin, les charges financières diminuent de façon significative pour l'ensemble des communes.

Les comptes des communes

	2009		2009/2008	
	euros par habitant		Variation** des masses %	
	Centre	France*	Centre	France*
FONCTIONNEMENT				
Dépenses - Charges réelles dont :	845	959	1,5	0,7
<i>achats et charges externes</i>	223	244	1,7	0,6
<i>frais de personnel</i>	439	493	1,8	1,0
<i>subventions et contingents, participations</i>	113	144	1,0	0,5
<i>charges financières</i>	32	34	-7,0	-10,0
Recettes - Produits réels dont :	1 006	1 124	2,5	1,3
<i>ressources fiscales</i>	589	652	3,0	2,0
<i>dotation globale de fonctionnement</i>	230	256	1,0	0,3
<i>Attribution de péréquation et de compensation</i>	44	39	-6,0	-8,2
Capacité d'autofinancement - Épargne brute	160	165	7,8	4,7
INVESTISSEMENT				
Dépenses - Emplois réels dont :	440	513	-3,6	0,1
<i>dépenses directes d'équipement</i>	309	353	-1,1	0,2
<i>remboursement de dettes bancaire et autres</i>	77	86	-0,4	-1,7
Recettes - Ressources réelles dont :	442	516	-5,6	-2,6
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	65	73	70,9	77,6
<i>dotations et autres fonds</i>	7	11	3,5	10,0
<i>subventions reçues</i>	66	74	3,4	-2,8
<i>emprunts bancaires et autres</i>	87	103	-18,0	-13,3
Encours de la dette	815	900	1,2	0,8

*ensemble des communes de France y compris Paris et DOM

** variations calculées sur les masses pour neutraliser l'effet population

Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

La croissance des produits de fonctionnement est surtout effective pour les collectivités de moins de 10 000 habitants (+ 4,7 %). Les ressources fiscales, d'un montant de 1 525 millions d'euros, sont en progression du fait de l'augmentation de 4,6 % du produit des impôts directs, atténuant la baisse des autres impôts et taxes, laquelle peut atteindre 10 % dans les grandes collectivités.

Les comptes des groupements de communes à fiscalité propre 2009 en région Centre

	en milliers d'euros			Variation 2009/2008 %		
	143 GFP	8 CA	135 CC	GFP	CA	CC
FONCTIONNEMENT						
Dépenses - Charges réelles dont :	473 698	237 597	236 101	7,1	6,2	8,0
<i>achats et charges externes</i>	143 228	74 971	68 256	3,1	2,2	4,2
<i>frais de personnel</i>	132 866	58 616	74 250	10,5	10,8	10,2
<i>subventions versées</i>	59 542	41 463	18 078	14,3	14,9	13,1
<i>charges financières</i>	20 736	14 615	6 121	-15,9	-18,4	-9,3
Recettes - Produits réels dont :	625 134	326 229	298 905	7,5	8,7	6,1
<i>ressources fiscales</i>	713 194	413 023	300 171	5,9	5,4	6,5
<i>versements de fiscalité</i>	-441 809	-289 206	-152 602	1,5	-0,3	5,1
<i>Dotation globale de fonctionnement</i>	232 636	142 375	90 262	2,2	-0,1	6,2
<i>Attribution de péréquation et de compensation</i>	36 884	24 368	12 516	-6,8	-5,7	-8,8
Capacité d'autofinancement - Épargne brute	151 436	88 632	62 804	8,7	16,1	-0,2
INVESTISSEMENT						
Dépenses - Emplois réels dont :	374 256	226 003	148 253	-9,7	-13,7	-2,8
<i>dépenses directes d'équipement</i>	251 035	142 030	109 005	-18,7	-25,9	-6,8
<i>remboursement de dettes</i>	62 043	41 634	20 408	14,9	19,2	7,1
Recettes - Ressources réelles dont :	389 445	226 529	162 916	-6,5	-14,4	7,3
<i>fonds de compensation de la TVA</i>	28 133	13 461	14 672	-6,4	-19,6	10,3
<i>subventions reçues</i>	76 533	35 432	41 100	1,6	10,6	-5,1
<i>emprunts bancaires et autres</i>	67 194	38 920	28 274	-48,6	-61,7	-3,2
Encours de la dette	560 604	393 828	166 776	1,0	-0,7	5,3

Données comptables des budgets principaux - (Données des chiffres en masse, en raison de la modification du périmètre géographique et de l'augmentation de la population ainsi que de la diversité des compétences exercées)

Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

Les dotations de l'État, composées principalement de la DGF pour un montant de 595 millions d'euros, augmentent de 1 % toutes catégories confondues. Quant aux attributions de péréquation et de compensation, elles diminuent globalement de 6 % mais la baisse est plus accentuée pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Les dépenses d'équipement représentent 70 % des emplois d'investissement. L'effort d'équipement des petites communes (+ 3 %) est atténué par la baisse de 6 % pour les communes de plus de 10 000 habitants.

Les collectivités du Loiret totalisent plus d'un quart de ces dépenses contre 20 % dans l'Indre-et-Loire, 17 % dans l'Eure-et-Loir, 13 % dans le Cher et le Loir-et-Cher et enfin 10 % dans l'Indre.

L'augmentation du FCTVA de 73,7 % pour les petites communes et de 67 % pour les autres, a permis de réduire le recours à l'emprunt de 10 % pour la première catégorie et d'un quart pour la seconde. Quant aux dotations et subventions d'investissement reçues, elles progressent de 3,5 % par rapport à 2008.

La progression de l'épargne et des dotations et subventions reçues, permet aux communes de stabiliser l'encours de la dette à 2,1 milliards d'euros, concentré pour moitié dans les communes de l'Indre-et-Loire et du Loiret.

Les groupements de communes à fiscalité propre : progression de 6 % des communes adhérentes

Le développement de l'intercommunalité constitue l'un des faits majeurs de l'évolution territoriale sur les dernières années. La modification des périmètres géographiques engendre une augmentation globale de 4 % de la population pour atteindre 2,4 millions d'habitants, concentrée à 42 % dans les huit communautés d'agglomérations (CA). En 2009, six nouvelles communautés de communes (CC) ont été créées, de sorte que la région Centre recense 135 CC et 8 CA (l'Eure-et-Loir et le Loiret en comptent deux chacun), soit un

total de 143 groupements. Le regroupement comprend 1 661 communes sur 1 842. La progression du nombre de communes regroupées est très significative dans les départements de l'Indre et du Cher, respectivement de 19 et 22 %.

Ces modifications de périmètre, associées aux changements de régime fiscal, aux transferts de nouvelles compétences et à la prise en compte des seules données financières des budgets principaux, conduisent à relativiser l'interprétation des données financières disponibles.

Pour l'ensemble des groupements à fiscalité propre, l'autofinancement progresse. La baisse sensible des dépenses d'équipement permet une forte réduction du recours à l'emprunt par rapport à 2008 et une stabilisation de l'encours total. Ces constats sont accentués pour les budgets principaux des CA qui représentent une part prépondérante de l'ensemble des flux financiers de 2009. Toutefois, l'analyse détaillée fait ressortir des résultats très contrastés.

Direction régionale des finances publiques
du Centre et du département du Loiret

Des recettes fiscales encore en baisse

Les recettes fiscales collectées en région Centre au cours de l'année 2010 s'élèvent à 9,19 Md€ (milliards d'euros), en baisse de 9,5 % par rapport à l'année 2009. Les recettes affectées au budget de l'État, soit 6,87 Md€, diminuent de 1,9 %. Le montant de l'impôt sur les sociétés versé par les entreprises et celui de la taxe sur la valeur ajoutée baissent respectivement de 10,2 et 3,2 %, tandis que les produits de l'impôt sur le revenu progressent de 0,8 %. Les recettes recouvrées au profit des collectivités territoriales, soit 2,32 Md€, diminuent de 26,5 %.

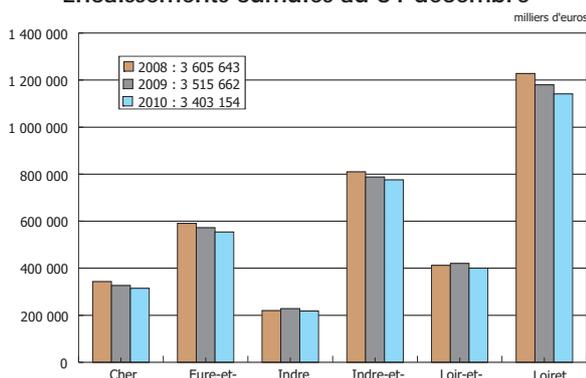
Baisse des impôts versés par les entreprises

Les impôts et taxes acquittés par les entreprises en région Centre diminuent de 4,7 % contre une augmentation de 0,7 % au niveau national. L'impôt sur les sociétés et la TVA représentent dans la région 61,9 % des recettes affectées au budget de l'État (68,4 % au plan national).

tant de 3,4 Md€, elle représente 49,6 % des recettes affectées au budget de l'État contre 51,9 % nationalement.

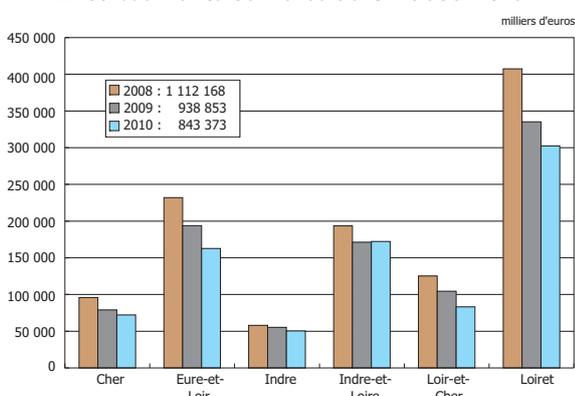
Après une année 2009 en forte diminution, l'impôt sur les sociétés acquitté par les entreprises de la région continue de baisser de 10,2 % alors qu'il progresse de 1,1 % au plan national. Les recettes d'impôt sur les sociétés s'élèvent dans la région à 843 M€ (millions d'euros).

Taxe sur la valeur ajoutée Encaissements cumulés au 31 décembre



Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

Impôts sur les sociétés Encaissements cumulés au 31 décembre



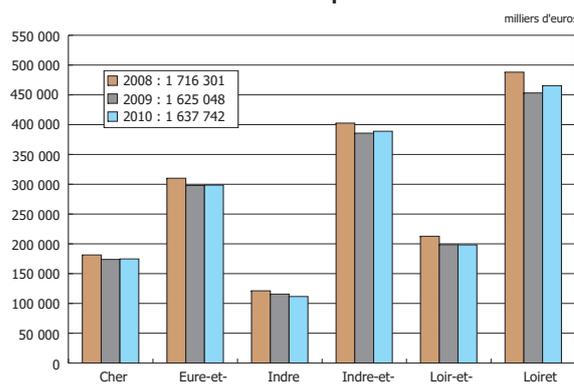
Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

La TVA acquittée par les entreprises de la région est en baisse de 3,2 % (- 0,6 % à l'échelle nationale). D'un mon-

Légère augmentation des recettes d'impôt sur le revenu

En 2010, les recettes d'impôt sur le revenu relatives à la taxation des revenus de 2009 s'élèvent dans la région Centre à 1,64 Md€, contre 1,63 Md€ en 2009 (+ 0,8 %). Une baisse de 0,6 % est enregistrée au plan national.

Impôt sur le revenu Produit de l'impôt émis

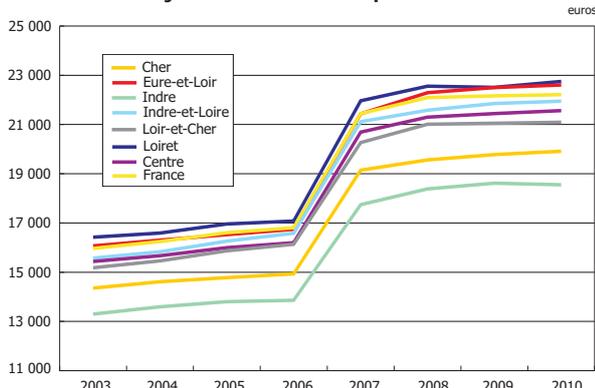


Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

Les revenus moyens régional et national déclarés en 2010 restent stables : ils s'établissent respectivement à 21 563 € et 22 213 € (le revenu fiscal médian de la région est supérieur d'environ 600 € à la moyenne de province). Les montants moyens de l'impôt versé par les foyers fiscaux baissent en région Centre et en France de 5,5 et 6,6 %, à 2 442 €, et 3 051 €. Parallèlement, le nombre de contribuables imposés augmente de 0,2 et 0,5 %.

Les contribuables imposés représentent en région Centre 46,5 % de l'ensemble des contribuables, soit une proportion équivalente à celle constatée au niveau national.

Revenu moyen déclaré à l'impôt sur le revenu



Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

Les salaires et pensions représentent plus de 87 % des revenus imposés dans la région ; la part des autres catégories de revenus s'établit à plus de 3 % pour les bénéfices non commerciaux ou les revenus fonciers, plus de 2 % pour les bénéfices industriels et commerciaux, plus de 1 % pour les bénéfices agricoles et les revenus de capitaux mobiliers. Ces proportions sont sensiblement les mêmes qu'au niveau national.

Près de 131 M€ ont été versés en région Centre au titre de la prime pour l'emploi (PPE). Le nombre de bénéficiaires est en baisse de 9,0 % ; s'élevant, pour la région à 312 285 personnes, soit 21,8 % de l'effectif des contribuables, contre seulement 20,7 % au plan national. Le montant moyen de la prime s'établit à 418 € contre 432 € au niveau national.

L'impôt de solidarité sur la fortune collecté en région Centre s'élève à 58 M€. Les recettes relatives à cet impôt baissent de 23,1 %, contre 3,8 % au plan national.

Nouvelle fiscalité des collectivités territoriales

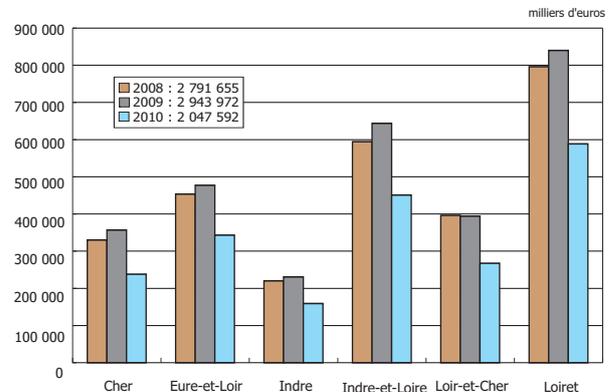
L'année 2010 se caractérise par le remplacement de la taxe professionnelle perçue les années antérieures par la contribution économique territoriale.

L'évolution des recettes fiscales des collectivités territoriales et la part représentative des diverses impositions perçues à leur profit est fortement impactée par cette réforme et rend difficile la comparaison entre 2009 et 2010.

En 2010, les recettes fiscales à destination des collectivités territoriales baissent de 26,5 % pour l'ensemble des recettes et 30,5 % pour le sous-ensemble regroupant taxe d'habitation, impôts fonciers et taxe professionnelle (remplacée par la contribution foncière des entreprises et par l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau). Au niveau national, à périmètre identique, ces baisses sont respectivement de 23,0 et 28,1 %.

Le montant des produits collectés au profit des collectivités territoriales (2,32 Md€) représente un quart de l'ensemble des impôts émis ou recouvrés dans la région, contre 18,0 % au plan national.

Impôts directs locaux Produit de l'impôt émis au profit des collectivités locales



Source : direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret

La taxe professionnelle (remplacée par la contribution foncière des entreprises et par l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau) représente 12,3 % des impôts directs locaux collectés en région Centre ; la part des autres impôts s'établit respectivement à 52,5 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 29,6 % pour la taxe d'habitation, et enfin 3,1 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Les taxes additionnelles aux droits d'enregistrement, de la taxe de publicité foncière et des droits de mutation à titre onéreux d'immeubles augmentent de 29,5 % (34,8 % au plan national). ♦

Les recettes présentées ici comprennent les versements d'impôt sur les sociétés et de TVA effectués auprès de la direction des grandes entreprises (DGE) par les grandes entreprises de la région.

Direction régionale des finances publiques du Centre et du département du Loiret